

**Histoire des mondes  
contemporains, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>  
siècles : politiques et sociétés**

**Cours de 2<sup>e</sup> année**

**Semestre de printemps 2020-2021**

**Conférence de méthode de Sébastien Thobie**

**Cours magistral de Marc Lazar**



**SciencesPo**

## **Bienvenue dans ce cours intitulé Histoire des mondes contemporains, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles : politiques et sociétés !**

Cette conférence de méthode vise à accompagner, compléter et approfondir le cours magistral. L'objectif est de vous permettre d'acquérir des connaissances contextuelles essentielles à la compréhension du CM mais aussi d'approfondir certains points, d'analyser de façon critique et indépendante les sources de la période étudiée, de mieux maîtriser l'historiographie et de vous permettre de construire des argumentaires documentés, cohérents et originaux.

Nous nous retrouverons tous les mercredis de 17h à 19h, dans un premier temps par Zoom, peut-être, espérons, en présentiel hybride par la suite. Le lien Zoom restera toujours le même : <https://sciencespo.zoom.us/j/6116410445>

Pour toute question, vous pouvez naturellement m'envoyer un mail à [sebastien.thobie@sciencespo.fr](mailto:sebastien.thobie@sciencespo.fr). En cas d'urgence, je suis joignable par téléphone au 06 06 40 52 17.

À mercredi !

Sébastien Thobie

## Programme de la conférence

La conférence de méthode durera 12 séances, qui suivront le plan du cours magistral de Marc Lazar (parfois en mettant la focale sur un point). Comme vous le remarquerez, il s'agit d'un plan thématique et non pas chronologique, qui nous amènera à faire quelques allers-retours qui peuvent sembler un peu déroutants. La première séance sera surtout consacrée à la présentation du cours, puis chaque séance s'appuiera sur les textes historiographiques qui sont disponibles sur Moodle et sur le syllabus des sources que vous avez devant les yeux. À partir de la séance 3 auront lieu des exposés. En fonction des conditions (Zoom, hybride...), nous serons peut-être amenés à ajuster certaines activités. Vous « échappez » ainsi par exemple aux interros de connaissance qui n'ont pas de sens en distanciel. Le cours se veut interactif, merci de jouer le jeu !

- Séance 1 (27 janvier) : Introduction : L'historien, le passé, le présent

### Grand thème 1 : le siècle des guerres

- Séance 2 (3 février) : Guerres totales et génocides
- Séance 3 (10 février) : Une grande variété de guerres : focus sur la guerre froide
- Séance 4 (17 février) : Sorties de guerre

### Grand thème 2 : Formes et pratiques du politique au XX<sup>e</sup> siècle

- Séance 5 (3 mars) : Décolonisations
- Séance 6 (10 mars) : Autoritarismes et totalitarismes
- Séance 7 (17 mars) : Le communisme, les communismes
- Séance 8 (24 mars) : Les années 68 : engagement de la jeunesse et démocratie

### Grand thème 3 : Politiques et sociétés du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : l'Histoire en action

- Séance 9 (31 mars) : Mutations politiques en Europe centrale et de l'est à la fin du XX<sup>e</sup> siècle
- Séance 10 (7 avril) : La construction européenne
- Séance 11 (14 avril) : Mutations du capitalisme
- Séance 12 (21 avril) : Défis actuels : une histoire de la préoccupation environnementale

Un sommaire détaillé des sources est disponible à la fin de ce document. Merci de les lire attentivement (avec un papier et un crayon à côté de vous) avant le début de chaque séance. Vous devez être capables de présenter brièvement le texte et le métatexte (auteur, date/contexte, type de document, etc.).

## Présentation des modalités d'évaluation

Ah les choses qui fâchent...

La note de la conférence de méthode représente **2/3 de la note finale du cours**, le dernier tiers étant donné par la note de l'examen final. La note de la conférence est la synthèse de plusieurs types d'exercices et se décompose comme suit :

- **Un galop d'essai au milieu du semestre (30 % de la note de conférence)**
  - Le galop reproduit les conditions de l'examen final : il s'agira d'une dissertation en 3 heures qui s'appuie sur un corpus documentaire de quelques (environ 4 ou 5) sources à commenter. Nous reviendrons naturellement ensemble sur la méthode de cet exercice.
- **Un exposé collectif de 15 minutes réalisé par groupe de 2 ou 3 (30 % de la note de conférence)**
  - Chaque exposé durera 15 minutes, avec un support type Powerpoint. Il devra s'appuyer sur au moins deux sources (extrait de texte, affiche, tract, extrait vidéo...) que vous pouvez choisir librement qui seront plus longuement commentées, et proposer en dernière slide une brève bibliographie. Merci de m'envoyer votre diaporama par mail ([sebastien.thobie@sciencespo.fr](mailto:sebastien.thobie@sciencespo.fr)) au plus tard la veille de l'exposé à 23h59. Nous ferons la répartition des sujets lors de la première séance. Voici les sujets :
    - La culture, arme de la guerre froide (séance 3)
    - Succès et échecs des traités de paix après la Première Guerre mondiale (séance 4)
    - Résistances à la colonisation et émergence des nationalismes en Afrique et en Asie (v. 1900-1947) (séance 5)
    - L'impérialisme nazi et nippon (années 1930-1945) : une nouvelle forme de colonialisme ? (séance 6)
    - Les communismes en Afrique, Asie, Amérique Latine : une révolution globale ? (séance 7)
    - La violence politique en Europe occidentale, (fin des années 1960-années 1980) (séance 8)
    - Nationalismes et aspirations à la démocratie dans l'effondrement des régimes du pacte de Varsovie (séance 9)

- Guerre froide et construction européenne (séance 10)
- L'essor du néolibéralisme et son affirmation à l'époque de M. Thatcher et R. Reagan (1975-1990) (séance 11)

- **Deux *position papers* (30 % de la note de conférence)**

- Derrière cet anglicisme terrifiant, il s'agit juste de faire une brève fiche (700 mots maximum, avec une tolérance de 20 %), qui discutera de façon critique et argumentée les textes historiographiques proposés. Il s'agit à la fois de présenter le texte et sa ou ses thèse(s), mais aussi et surtout de le placer dans son contexte historiographique, de le discuter, de mettre en évidence ses limites, etc. Je vous demande deux *position papers* dans le semestre mais vous pouvez m'en rendre trois, auquel cas je garderais les deux meilleures notes. Ces fiches doivent être envoyées au plus tard la veille du cours à 23h59 aux deux adresses suivantes : [sebastien.thobie@sciencespo.fr](mailto:sebastien.thobie@sciencespo.fr) et [sebastien.thobie.scpo@analyse.urkund.com](mailto:sebastien.thobie.scpo@analyse.urkund.com). Naturellement, les fiches sont à faire avant la séance concernée par le texte.

- **Participation aux activités en cours (10 % de la note de conférence)**

- Je compte sur vous pour être actives et actifs en cours ! Sinon, 2h ça peut être long, surtout par Zoom ! Pour chaque séance, vous êtes censés lire les sources et les textes historiographiques, et des moments de discussion parsèmeront le cours qui n'est pas un cours magistral bis.

## Séance 1

### Introduction : L'historien, le passé, le présent

#### Séance 1 : Introduction : L'historien, le passé, le présent

*Documents étudiés :*

1. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*
2. Gérard Noiriel, « De quelques usages publics de l'histoire »
3. Quelques couvertures de journaux / magazines

#### Document 1

##### Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire* (1949, posth.)

#### VI — Comprendre le présent par le passé

À y regarder de près, le privilège d'auto-intelligibilité ainsi reconnu au présent s'appuie sur une suite d'étranges postulats.

Il suppose d'abord que les conditions humaines ont subi, dans l'intervalle d'une ou deux  
5 générations, un changement non seulement très rapide, mais aussi total : en sorte qu'aucune institution un peu ancienne, aucune manière de se conduire traditionnelle n'auraient échappé aux révolutions du laboratoire ou de l'usine. C'est oublier la force d'inertie propre à tant de créations sociales.

\*

10 L'homme passe son temps à monter des mécanismes, dont il demeure ensuite le prisonnier plus ou moins volontaire. Quel observateur parcourant nos campagnes du Nord n'y a été frappé par l'étrange dessin des champs ? En dépit des atténuations que les vicissitudes de la propriété ont, au cours des âges, apporté au schéma primitif, le spectacle de ces lanières qui, démesurément étroites et allongées, découpent le sol arable en un nombre prodigieux de parcelles, garde encore  
15 aujourd'hui de quoi confondre l'agronome. Le gaspillage d'efforts qu'entraîne une pareille disposition, les gênes qu'elle impose aux exploitants ne sont guère contestables. Comment l'expliquer ? Par le Code Civil et ses inévitables effets, ont répondu des publicistes trop pressés. Modifiez donc, ajoutaient-ils, nos lois sur l'héritage ; et vous supprimerez tout le mal. S'ils avaient mieux su l'histoire, s'ils avaient aussi mieux interrogé une mentalité paysanne formée par des siècles  
20 d'empirisme, ils auraient jugé le remède moins facile. En fait, cette armature remonte à des origines si reculées que pas un savant, jusqu'ici, n'est parvenu à en rendre un compte satisfaisant ; les défricheurs de l'âge des dolmens y sont probablement pour davantage que les légistes du Premier Empire. L'erreur sur la cause se prolongeant donc ici, comme il arrive presque nécessairement, en

25 faute de thérapeutique, l'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent ; elle compromet, dans le présent, l'action même.

Il y a plus. Pour qu'une société, quelle qu'elle fût, pût être déterminée tout entière par le moment immédiatement antérieur à celui qu'elle vit, il ne lui suffirait pas d'une structure si parfaitement adaptable au changement qu'elle serait véritablement désossée ; il faudrait encore que les échanges entre les générations s'opérasent seulement, si j'ose dire, à la file indienne — les enfants n'ayant  
30 de contact avec leurs ancêtres que par intermédiaire des pères.

Or, cela n'est pas vrai, même des communications purement orales. Regardez, par exemple, nos villages. Parce que les conditions du travail y tiennent pendant presque toute la journée le père et la mère éloignés des jeunes enfants, ceux-ci sont élevés surtout par les grands parents. À chaque nouvelle formation d'esprit un pas en arrière se fait donc qui, par dessus la génération éminemment  
35 porteuse de changements, relie les cerveaux les plus malléables aux plus cristallisés. De là vient, avant tout, n'en doutons pas, le traditionalisme inhérent à tant de sociétés paysannes. Le cas est particulièrement net. Il n'est pas unique. L'antagonisme naturel aux groupes d'âge s'exerçant, principalement, entre groupes limitrophes, plus d'une jeunesse a dû aux leçons des vieillards au moins autant qu'à celles des hommes mûrs.

40 \*

À plus forte raison, l'écrit facilite-t-il grandement, entre des générations parfois très écartées, ces transferts de pensée qui font, au propre, la continuité d'une civilisation. Luther, Calvin, Loyola : des hommes d'autrefois, sans doute, des hommes du seizième siècle, que l'historien occupé à les  
45 comprendre et faire comprendre, aura pour premier devoir de replacer dans leur milieu, baignés par l'atmosphère mentale de leur temps, face à des problèmes de conscience qui ne sont plus exactement les nôtres. Osera-t-on pourtant dire qu'à la juste compréhension du monde actuel l'intelligence de la Réforme protestante ou de la Réforme catholique, éloignées de nous par un  
espace plusieurs fois centenaire, n'importe pas davantage que celle de beaucoup d'autres mouvements d'idée ou de sensibilité, plus proches, assurément, dans le temps, mais plus  
50 éphémères ?

L'erreur, en somme, est claire et sans doute pour la détruire suffit-il de la formuler. On se représente le courant de l'évolution humaine comme fait d'une suite de brèves et profondes saccades, dont  
chacune ne durerait que l'espace de quelques vies. L'observation prouve, au contraire, que, dans cet immense continu, les grands ébranlements sont parfaitement capables de se propager des  
55 molécules les plus lointaines jusqu'aux plus proches. Que dirait-on d'un géophysicien qui, se contentant de dénombrer les myriamètres, estimerait l'action de la lune sur notre globe beaucoup plus considérable que celle du soleil ? Pas plus dans la durée que dans le ciel, l'efficacité d'une force

ne se mesure exclusivement à la distance.

Parmi les choses passées, enfin, celles mêmes — croyances disparues sans laisser la moindre trace, formes sociales avortées, techniques mortes — qui ont, semble-t-il, cessé de commander le présent, les tiendra-t-on pour inutiles à son intelligence ? Ce serait oublier qu'il n'est pas de connaissance véritable sans un certain clavier de comparaison. À condition, il est vrai, que le rapprochement porte sur des réalités à la fois diverses et pourtant apparentées. On ne nierait guère que ce ne soit ici le cas.

Certes, nous n'estimons plus aujourd'hui que, comme l'écrivait Machiavel, comme le pensaient Hume ou Bonald, il y ait dans le temps « au moins quelque chose d'immuable : c'est l'homme ». Nous avons appris que l'homme aussi a beaucoup changé : dans son esprit et, sans doute, jusque dans les plus délicats mécanismes de son corps. Comment en serait-il autrement ? Son atmosphère mentale s'est profondément transformée ; son hygiène, son alimentation, non moins. Il faut bien, cependant, qu'il existe dans l'humaine nature et dans les sociétés humaines un fonds permanent. Sans quoi les noms mêmes d'homme et de société ne voudraient rien dire. Ces hommes donc, croirons-nous les comprendre si nous ne les étudions que dans leurs réactions devant les circonstances particulières à un moment ? Même sur ce qu'ils sont à ce moment-là, l'expérience sera insuffisante. Beaucoup de virtualités provisoirement peu apparentes, mais qui, à chaque instant, peuvent se réveiller, beaucoup de moteurs, plus ou moins inconscients, des attitudes individuelles ou collectives demeureront dans l'ombre. Une expérience unique est toujours impuissante à discriminer ses propres facteurs ; par suite à fournir sa propre interprétation.

## VII. — Comprendre le passé par le présent

Aussi bien cette solidarité des âges a-t-elle tant de force qu'entre eux les liens d'intelligibilité sont véritablement à double sens. L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé, si l'on ne sait rien du présent. J'ai déjà ailleurs rappelé l'anecdote : j'accompagnais à Stockholm, Henri Pirenne ; à peine arrivés, il me dit : « Qu'allons-nous voir d'abord ? Il paraît qu'il y a un Hôtel de Ville tout neuf. Commençons par lui ». Puis, comme s'il voulait prévenir un étonnement, il ajouta : « Si j'étais un antiquaire, je n'aurais d'yeux que pour les vieilles choses. Mais je suis un historien. C'est pourquoi j'aime la vie ». Cette faculté d'appréhension du vivant, voilà bien, en effet, la qualité maîtresse de l'historien. Ne nous laissons pas tromper par certaines froideurs de style. Les plus grands parmi nous l'ont tous possédée : Fustel ou Maitland à leur façon, qui était plus austère, non moins que Michelet. Et peut-être est-elle, en son principe, un don des fées, que nul ne saurait prétendre acquérir s'il ne l'a trouvé en son berceau. Elle n'en a pas moins besoin d'être constamment exercée et développée. Comment ? sinon ainsi que Pirenne lui-même en donnait l'exemple, par un contact perpétuel avec l'aujourd'hui.



Car le frémissement de vie humaine, qu'il faudra tout un dur effort d'imagination pour restituer aux vieux textes, est ici directement perceptible à nos sens. J'avais lu bien des fois, j'avais souvent  
 95 raconté des récits de guerre et de batailles. Connaissais-je vraiment, au sens plein du verbe connaître, connaissais-je par le dedans avant d'en avoir éprouvé moi-même l'atroce nausée, ce que sont pour une armée l'encerclement, pour un peuple la défaite ? Avant d'avoir moi-même, durant l'été et l'automne 1918, respiré l'allégresse de la victoire — (en attendant, je l'espère bien, d'en regonfler une seconde fois mes poumons : mais le parfum, hélas ! ne sera plus tout à fait le même)  
 100 — savais-je vraiment ce qu'enferme ce beau mot ? À la vérité, consciemment ou non, c'est toujours à nos expériences quotidiennes que, pour les nuancer, là où il se doit, de teintes nouvelles, nous empruntons en dernière analyse les éléments qui nous servent à reconstituer le passé : les noms mêmes dont nous usons afin de caractériser les états d'âmes disparus, les formes sociales évanouies, quel sens auraient-ils pour nous si nous n'avions d'abord vu vivre des hommes ? À cette  
 105 imprégnation instinctive, mieux vaut cent fois substituer une observation volontaire et contrôlée. Un grand mathématicien ne sera pas moins grand, je suppose, pour avoir traversé les yeux clos le monde où il vit. Mais l'érudit qui n'a le goût de regarder autour de lui ni les hommes, ni les choses, ni les événements, il méritera peut-être, comme disait Pirenne, le nom d'un utile antiquaire. Il fera sagement de renoncer à celui d'historien.

110 \*

Au surplus, l'éducation de la sensibilité historique n'est pas toujours seule en cause. Il arrive que, dans une ligne donnée, la connaissance du présent importe plus directement encore à l'intelligence du passé.

L'erreur, en effet, serait grave de croire que l'ordre adopté par les historiens dans leurs enquêtes  
 115 doive nécessairement se modeler sur celui des événements. Quitte à restituer ensuite à l'histoire son mouvement véritable, ils ont souvent profité à commencer par la lire, comme disait Maitland, « à rebours ». Car la démarche naturelle de toute recherche est d'aller du mieux ou du moins mal connu au plus obscur. Sans doute, il s'en faut de beaucoup que, la lumière des documents se fasse régulièrement plus vive à mesure qu'on descend le fil des âges. Nous sommes incomparablement  
 120 moins bien renseignés sur le Xe siècle de notre ère, par exemple, que sur l'époque de César ou d'Auguste. Dans la majorité des cas, les périodes les plus proches n'en coïncident pas moins avec les zones de clarté relative. Ajoutez qu'à procéder mécaniquement de l'arrière à l'avant, on court toujours le risque de perdre son temps à pourchasser les débuts ou les causes de phénomènes qui, à l'expérience, se révéleront peut-être imaginaires. Pour avoir omis de pratiquer, quand et où elle  
 125 s'imposait, une méthode prudemment régressive, les plus illustres d'entre nous se sont parfois abandonnés à d'étranges erreurs. Fustel de Coulanges s'est penché sur les « origines » d'institutions féodales dont il ne se formait, je le crains, qu'une image assez confuse et sur les prémices d'un

servage que, mal instruit par des descriptions de seconde main, il concevait sous des couleurs tout à fait fausses.

130 Or, moins exceptionnellement sans doute qu'on ne le pense, il arrive qu'afin d'atteindre le jour, ce soit jusqu'au présent qu'il faille poursuivre. Dans quelques-uns de ses caractères fondamentaux, notre paysage rural, on le sait déjà, date d'époques extrêmement lointaines. Mais, pour interpréter les rares documents qui nous permettent de pénétrer cette brumeuse genèse, pour poser correctement les problèmes, pour en avoir même l'idée, une première condition a dû être remplie :

135 observer, analyser le paysage d'aujourd'hui. Car lui seul donnait les perspectives d'ensemble, dont il était indispensable de partir. Non certes qu'il puisse s'agir, ayant immobilisé une fois pour toutes cette image, de l'imposer telle quelle, à chaque étape du passé, successivement rencontrée de l'aval à l'amont. Ici comme ailleurs, c'est un changement que l'historien veut saisir. Mais, dans le film qu'il considère, seule la dernière pellicule est intacte. Pour reconstituer les traits brisés des autres,

140 force a été de dérouler, d'abord, la bobine en sens inverse des prises de vues.

\*

Il n'y a donc qu'une science des hommes dans le temps et qui sans cesse a besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants. Comment l'appeler ? J'ai déjà dit pourquoi l'antique nom d'histoire me paraît le plus compréhensif, le moins exclusif ; le plus chargé aussi des émouvants souvenirs d'un effort beaucoup plus que séculaire : partant, le meilleur. En proposant ainsi de l'étendre,

145 contrairement à certains préjugés, d'ailleurs bien moins vieux que lui, jusqu'à la connaissance du présent, on ne poursuit — faut-il s'en défendre ? — aucune revendication corporative. La vie est trop brève, les connaissances sont trop longues à acquérir pour permettre, même au plus beau génie, une expérience totale de l'humanité. Le monde actuel aura toujours ses spécialistes, comme

150 l'âge de pierre ou l'égyptologie. Aux uns comme aux autres, on demande simplement de se souvenir que les recherches historiques ne souffrent pas d'autarcie. Isolé, aucun d'eux ne comprendra jamais rien qu'à demi, fût-ce à son propre champ d'études ; et la seule histoire véritable, qui ne peut se faire que par entr'aide, est l'histoire universelle.

Une science, cependant, ne se définit pas uniquement par son objet. Ses limites peuvent être fixées,

155 tout autant, par la nature propre de ses méthodes. Reste donc à nous demander si, selon qu'on se rapproche ou s'éloigne du moment présent, les techniques mêmes de l'enquête ne devraient pas être tenues pour foncièrement différentes. C'est poser le problème de l'observation historique.

Source : Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire, ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949 (posthume).

## Document 2

### Gérard Noiriel, « De quelques usages publics de l'histoire »

---

Le thème abordé au début de ce volume, les rapports entre histoire et mémoire, et plus largement celui de la « fonction sociale » de l'historien, est, à mon avis, tout à fait fondamental. Je dirais qu'il existe deux « profils » d'historiens : ceux qui ne se posent jamais de questions sur ce qu'ils font, et ceux qui s'en posent. L'Apologie pour l'histoire de Marc Bloch s'ouvre sur la question simple, enfantine, que lui pose son fils : « Papa, explique-moi donc à quoi sert l'histoire » (Bloch, 1997). Ce genre de questionnement faussement naïf m'a toujours beaucoup préoccupé, car il place l'historien face à une contradiction qu'il n'est pas facile de résoudre. Comment, en effet, reconnaître l'utilité sociale de l'histoire et défendre son autonomie ? [...]

#### De l'histoire-mémoire à l'histoire méthodique

10 Avant d'aborder la question des usages publics de l'histoire, je voudrais dire un mot sur la genèse de la discipline historique, en m'appuyant sur les travaux essentiels de Reinhart Koselleck (1990, 1997). Celui-ci a montré que depuis que le mot « histoire » existe en grec (au sens d' « enquête »), les historiens ont défini l'objectivité comme étant synonyme d' « impartialité ». Hérodote ou Thucydide font une « histoire-chronique » des événements « mémorables », et se disent objectifs 15 parce qu'impartiaux. Cette posture, qui domine encore aujourd'hui tout un pan de l'histoire, a régné sans partage jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans cette perspective, l'historien se positionne comme un juge suprême par rapport au passé. Il distribue les bons et les mauvais points, dresse des bilans, etc. C'est ce que j'appelle l' « histoire-mémoire ». À partir du XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle, la notion de « perspective » commence à être appliquée à l'histoire. On admet dès lors qu'un historien puisse 20 avoir un « point de vue » sur l'histoire. Cette notion de « perspective » était décisive, puisqu'elle offrait une certaine liberté à celui qui analysait le passé. L'historien n'était plus complètement tenu par la réalité comme à l'époque de l'histoire-miroir.

Avec la philosophie des Lumières, puis avec la Révolution française, se produit une autre évolution de taille : alors qu'avait dominé jusque-là une conception cyclique de l'histoire, celle-ci est désormais 25 vue comme un « processus », avec une origine et une fin. Surtout, on admet l'idée de ruptures. Le mot de « révolution » lui-même change de sens, puisque, auparavant, il signifiait la répétition de cycles, et qu'il désigne désormais une interruption dans l'ordre du temps. Les historiens commencent à étudier le passé pour préparer, voire pour prédire l'avenir. Ils se mettent en quête des « lois » de l'histoire, pour découvrir les règles qui permettraient de prévoir le futur et d'améliorer 30 le sort des hommes. C'est ce que Koselleck appelle un « horizon d'attente » (Koselleck, 1990). [...]

[Au XIX<sup>e</sup> siècle] l'histoire émerge comme discipline universitaire au moment même où s'impose le principe des nationalités. La légitimité du métier d'historien et le triomphe des États-nations sont

étroitement liés. En Allemagne, par exemple, les historiens mènent un combat pour l'unité allemande. D'emblée, politique et histoire sont donc corrélées. Pendant longtemps, les historiens vont même s'exprimer avec un vocabulaire essentiellement politique (en croyant qu'il s'agit d'un vocabulaire scientifique). La nation, par exemple, est conçue comme une personne : elle agit, elle souffre, elle meurt. [...]

### **De l'histoire méthodique à l'histoire problème**

[...] Sous la Troisième République également, le modèle de l'écrivain est rejeté. Les historiens « méthodistes », comme Langlois et Seignobos, ont des pages très dures pour le style de leurs prédécesseurs. Ils dénoncent les « microbes littéraires » (Langlois et Seignobos, 1992). Désormais, l'historien doit se montrer savant, adopter un vocabulaire exact. Une communauté scientifique émerge ainsi, un idéal professionnel également, qui se cristallise autour d'un nouveau vocabulaire. [...]

Les sociologues apportent à l'historien l'idée du « questionnement » scientifique. Ils invitent les historiens à poser des questions à leurs archives. Ils refusent aussi les grandes entités collectives qui peuplaient le discours de l'historien (État, nation, etc.), au profit d'une analyse des relations entre individus (le « lien social »). La sociologie braque ainsi le projecteur sur ceux d'en bas, davantage que sur ceux d'en haut.

Mais ces questions sociologiques n'auront un véritable impact chez les historiens qu'une trentaine d'années plus tard, avec les Annales, revue créée en 1929, qui traduit la démarche sociologique dans le vocabulaire et dans le champ des historiens. Émerge alors l'« histoire-problème », qui consiste à problématiser l'analyse historique. L'École des Annales prend acte du fait que la lecture des archives ne va pas de soi et doit faire l'objet d'une interrogation critique. Dans les années 1930, l'histoire se scinde donc en une « histoire-mémoire » (qui conçoit l'objectivité comme impartialité) et une « histoire-problème » (qui intègre les questionnements des sciences sociales).

### **Les figures de l'intellectuel**

Je distinguerai, en reprenant certaines catégories de l'époque, trois grands profils d'intellectuels (Noiriel, 2005). L'intellectuel « révolutionnaire », souvent philosophe, comme Péguy, nie la division du travail et considère que la spécialisation est une création bourgeoise. L'intellectuel « de gouvernement », souvent historien, est celui qui intervient dans l'opinion publique, écrit dans la presse, bref « gouverne » les esprits au nom de son savoir. Il fait des « leçons de l'histoire » son mot d'ordre. C'est un homme de réseau. À l'instar de Seignobos, il crée des revues et mobilise des dirigeants aux compétences diverses (patrons, experts, journalistes...) pour résoudre les problèmes mis sur le devant de l'actualité. Cette posture-là aura un immense succès. Nous la retrouvons dans les années 1980-1990 avec des historiens comme François Furet, René Rémond ou Pierre Nora.

Les « leçons de l'histoire » qu'ils veulent tirer aboutissent généralement à un positionnement centriste, modéré, qui consiste à condamner toute forme de révolte et tout ce qui est « excessif ». Enfin, la troisième posture est celle de l'intellectuel « spécifique », dont je me sens le plus proche, et qui vise à produire des connaissances spécialisées, non pour éclairer les politiques, mais pour les rendre utiles aux citoyens. L'intellectuel spécifique reconnaît qu'il n'a aucun privilège ni même de lucidité particulière dans le champ politique. Durkheim a incarné cette posture, mais Foucault aussi (il a même forgé le terme). Le travail de l'intellectuel spécifique consiste à intervenir dans l'espace public, pour y défendre et transmettre la connaissance sous des formes appropriées, pour donner des outils aux citoyens afin qu'ils s'orientent par eux-mêmes dans la vie politique. Les historiens « de gauche », comme Marc Bloch, vont épouser cette posture.

La difficulté est que les « intellectuels révolutionnaires » et les « intellectuels de gouvernement » jouissent d'une plus grande audience dans l'opinion publique, parce qu'ils se réapproprient les grands sujets politiques et médiatiques, sans les critiquer, tandis que l'intellectuel « spécifique » cherche à dissoudre les « faux problèmes » de l'actualité. Si je prends mon propre exemple, je peux dire que j'ai passé ma vie à dénoncer les faux problèmes de l'immigration. Mais quand un spécialiste cherche à expliquer que les questions qui intéressent le plus grand nombre ne sont pas un véritable problème social, il a peu de chances d'être populaire... Ce n'est donc pas une position facile. [...]

### **Défendre l'autonomie de l'histoire, contrôler ses usages publics**

Je vais prendre l'exemple des lois mémorielles et des polémiques qui se sont ensuivies, concernant la colonisation, la reconnaissance du génocide arménien, l'esclavage, etc. Olivier Dumoulin a montré, dans son livre *Le rôle social de l'historien* (2003), que le phénomène de l'expertise historique s'était beaucoup développé depuis la Seconde Guerre mondiale. Aux États-Unis, les historiens travaillent pour des entreprises, pour des communautés indigènes en vue de l'obtention de réparations financières, etc. En France, les choses n'ont pas pris cette tournure-là, et le « marché » de l'histoire ne s'est pas développé. Mais certains instituts de recherche, comme l'Institut d'histoire du temps présent, ont légitimé la posture de l'historien expert, à tel point que certains d'entre eux ont accepté de témoigner au procès Papon. Ce sont d'ailleurs les mêmes qui, aujourd'hui, prônent « la liberté de l'histoire ».

La loi du 23 février 2005 obligeant les enseignants à présenter aux élèves le « rôle positif de la colonisation » a reposé avec acuité la question du rôle social de l'historien. Avec un certain nombre de collègues, notamment le regretté Claude Liauzu, nous avons lancé une pétition qui est parue dans *Le Monde* en mars 2005, pour attirer l'attention sur le caractère scandaleux de cette loi. Très vite, cette pétition a eu un impact important auprès des enseignants, mais aucun chez les politiques. Nous avons fait avec la Ligue des droits de l'homme une conférence de presse, qui n'a attiré aucun élu. Après l'été cependant, l'affaire a pris un tour politique, lorsque le président de la République

algérienne et Aimé Césaire se sont exprimés. Jacques Chirac a alors décidé de botter en touche, en affirmant que ce n'était pas « à la loi de faire l'histoire ». Dix-neuf personnalités se sont aussitôt mobilisées pour lancer une pétition appelée « Liberté pour l'histoire », réclamant la suppression de toutes les lois mémorielles. Il a suffi que ces personnalités utilisent leur carnet d'adresses pour que tout le travail que nous avons fait depuis le mois de mars soit purement et simplement jeté aux oubliettes.

Une analyse sociologique permettrait de comprendre facilement cette différence de traitement. Notre pétition était soutenue par des enseignants du secondaire et des chercheurs « de base » qui défendaient l'autonomie de la recherche et de l'enseignement de l'histoire. Qu'on oblige les professeurs à introduire des jugements politiques dans un enseignement qui a pour vocation de faire comprendre et d'expliquer le passé, nous semblait dangereux pour les libertés publiques. Il est légitime que dans une société démocratique, les citoyens puissent se mobiliser pour demander aux élus de légiférer sur tel ou tel aspect du passé, car nous sommes là dans le registre de la mémoire. En revanche, l'histoire est une affaire de spécialistes et de compétence. Les enseignants et les chercheurs doivent donc défendre leur autonomie, sauf à retomber dans le jdanovisme.

Le groupe des dix-neuf personnalités qui ont lancé l'appel « Liberté pour l'histoire » réunit des historiens professionnels (Jean-Pierre Azéma, Marc Ferro, Jean-Claude Perrot...), des écrivains (Alain Decaux, Françoise Chandernagor...), et des Académiciens (comme René Rémond et Pierre Nora, les fers de lance de ce mouvement). Ce ne sont pas des gens qui pratiquent tous le même métier. Ils ne défendent donc pas l'autonomie de la science historique à l'égard des autres formes de discours sur le passé (notamment médiatique). Défendre la « liberté pour l'histoire », dans cette perspective, c'est vouloir empêcher les élus du peuple de légiférer sur les questions relatives au passé. Ce qui est proprement impensable dans une démocratie. Naturellement, si cet appel a été lancé en décembre 2005, six mois après le début du mouvement contre la loi du 23 février, c'est parce que sa finalité était de désamorcer la mobilisation contre cette loi en la noyant dans un combat contre toutes les lois mémorielles. Ceux qui ne voulaient pas mettre sur le même plan la loi vantant les mérites du colonialisme et la loi Taubira (concernant l'esclavage) sont ainsi apparus comme des sectaires, hostiles à la liberté, etc.

Les historiens qui ont signé l'appel pour la « liberté pour l'histoire », croyant ainsi défendre l'autonomie de la recherche historique, ont été entraînés dans une opération classique chez les « intellectuels de gouvernement ». Les signataires de ce texte se positionnent en fait en « experts du passé ». Lorsque vous utilisez votre position institutionnelle pour décider si oui ou non il y a eu génocide arménien, vous n'êtes plus historien : vous êtes un expert, parce que vous ne maîtrisez plus votre questionnement.

Si le CVUH [Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire] défend l'autonomie de

l'histoire, ce n'est pas du tout par corporatisme, encore moins par élitisme. C'est au contraire parce que nous reconnaissons la légitimité de la mémoire et que nous ne voulons pas qu'elle soit confisquée par les spécialistes.

Source : Gérard Noiriel, « De quelques usages publics de l'histoire », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 123-132.

Document 3

Quelques couvertures de journaux / magazines



*Le Nouvel Observateur*, 18 avril 2013

*Libération*, 6 octobre 2016

*Valeurs Actuelles*, 5 décembre 2013





## Séance 2

### Guerres totales et génocides

#### Séance 2 : Guerres totales et génocides

##### Documents étudiés :

1. Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées (« manifeste des 93 »), 4 octobre 1914
2. Mémoire sur les dix commandements du comité Union et Progrès, décembre 1914-janvier 1915
3. Protocole de Wannsee, 20 janvier 1942
4. Albert Camus, « Éditorial », *Combat*, 8 août 1945

##### Historiographie (possibilités de faire des position papers) :

John Horne (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Taillandier, 2010, p. 11-31.

Enzo Traverso, « 1914-1945 : le monde au prisme de la guerre », in Alya Aglan, Robert Frank (dir.), *La guerre monde*, I, Paris, Folio, 2015, p. 25-58.

#### Document 1

#### Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées (« manifeste des 93 »), 4 octobre 1914

##### L'appel des intellectuels allemands aux nations civilisées

En qualité de représentants de la science et de l'art allemands, nous, soussignés, protestons solennellement devant le monde civilisé contre les mensonges et les calomnies dont nos ennemis tentent de salir la juste et noble cause de l'Allemagne dans la terrible lutte qui nous a été imposée

5 et qui ne menace rien de moins que notre existence. La marche des événements s'est chargée de réfuter cette propagande mensongère qui n'annonçait que des défaites allemandes. Mais on n'en travaille qu'avec plus d'ardeur à dénaturer la vérité et à nous rendre odieux. C'est contre ces machinations que nous protestons à haute voix : et cette voix est la voix de la vérité.

Il n'est pas vrai que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Ni le peuple, ni le Gouvernement, ni

10 l'empereur allemand ne l'ont voulue. Jusqu'au dernier moment, jusqu'aux limites du possible, l'Allemagne a lutté pour le maintien de la paix. Le monde entier n'a qu'à juger d'après les preuves que lui fournissent les documents authentiques. Maintes fois pendant son règne de vingt-six ans, Guillaume II a sauvegardé la paix, fait que maintes fois nos ennemis mêmes ont reconnu. Ils oublient que cet Empereur, qu'ils osent comparer à Attila, a été pendant de longues années l'objet

15 de leurs railleries provoquées par son amour inébranlable de la paix. Ce n'est qu'au moment où il fut menacé d'abord et attaqué ensuite par trois grandes puissances en embuscade, que notre peuple s'est levé comme un seul homme.

Il n'est pas vrai que nous avons violé criminellement la neutralité de la Belgique. Nous avons la preuve irrécusable que la France et l'Angleterre, sûres de la connivence de la Belgique, étaient résolues à violer elles-mêmes cette neutralité. De la part de notre patrie, c'eût été commettre un suicide que de ne pas prendre les devants.

Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une défense légitime. Car, en dépit de nos avertissements, la population n'a cessé de tirer traîtreusement sur nos troupes, a mutilé des blessés et égorgé des médecins dans l'exercice de leur profession charitable. On ne saurait commettre d'infamie plus grande que de passer sous silence les atrocités de ces assassins et d'imputer à crime aux Allemands la juste punition qu'ils se sont vus forcés d'infliger à des bandits.

Il n'est pas vrai que nos troupes aient brutalement détruit Louvain. Perfidement assaillies dans leurs cantonnements par une population en fureur, elles ont dû, bien à contrecœur, user de représailles et canonner une partie de la ville. La plus grande partie de Louvain est restée intacte. Le célèbre Hôtel de Ville est entièrement conservé : au péril de leur vie, nos soldats l'ont protégé contre les flammes. Si dans cette guerre terrible, des œuvres d'art ont été détruites ou l'étaient un jour, voilà ce que tout Allemand déplorera sincèrement. Tout en contestant d'être inférieur à aucune autre nation dans notre amour de l'art, nous refusons énergiquement d'acheter la conservation d'une œuvre d'art au prix d'une défaite de nos armes.

Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens. Nos soldats ne commettent ni actes d'indiscipline ni cruautés. En revanche, dans l'Est de notre patrie la terre boit le sang des femmes et des enfants massacrés par les hordes russes, et sur les champs de bataille de l'Ouest les projectiles dum-dum de nos adversaires déchirent les poitrines de nos braves soldats.

Ceux qui s'allient aux Russes et aux Serbes, et qui ne craignent pas d'exciter des mongols et des nègres contre la race blanche, offrant ainsi au monde civilisé le spectacle le plus honteux qu'on puisse imaginer, sont certainement les derniers qui aient le droit de prétendre au rôle de défenseurs de la civilisation européenne.

Il n'est pas vrai que la lutte contre ce que l'on appelle notre militarisme ne soit pas dirigée contre notre culture, comme le prétendent nos hypocrites ennemis. Sans notre militarisme, notre civilisation serait anéantie depuis longtemps. C'est pour la protéger que ce militarisme est né dans notre pays, exposé comme nul autre à des invasions qui se sont renouvelées de siècle en siècle. L'armée allemande et le peuple allemand ne font qu'un. C'est dans ce sentiment d'union que fraternisent aujourd'hui 70 millions d'Allemands sans distinction de culture, de classe ni de parti.

Le mensonge est l'arme empoisonnée que nous ne pouvons arracher des mains de nos ennemis. Nous ne pouvons que déclarer- à haute voix devant le monde entier- qu'ils rendent faux témoignage

contre nous. À vous qui nous connaissez et, avez été, comme nous, les gardiens des biens les plus précieux de l'humanité, nous crions :

55 Croyez-nous ! Croyez que dans cette lutte nous irons jusqu'au bout en peuple civilisé, en peuple auquel l'héritage d'un Goethe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son sol et son foyer. Nous vous en répondons sur notre nom et sur notre honneur.

[93 signataires]

Source : Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées, 4 octobre 1914, traduit en français dans *La Revue Scientifique*, 2<sup>e</sup> semestre 1914.

## Document 2

### Les Dix commandements du Comité Union et Progrès (1914-1915)

---

5 Juste avant Noël, j'ai été abordé confidentiellement par quelqu'un qui déclarait qu'il y avait toujours à la Direction de la Sécurité Publique de Constantinople, un haut fonctionnaire qui avait été au Département du Ministre de l'Intérieur pendant toute la durée de la guerre, et qui avait été affecté aux archives relatives aux mesures secrètes et aux ordres secrets donnés par le Ministre de l'Intérieur suite aux décisions prises par le Comité Union et Progrès. Il me dit que juste avant l'Armistice, des hauts fonctionnaires avaient été au Département des Archives la nuit et qu'ils avaient raflé la plupart des documents, mais que les exemplaires originaux des ordres relatifs aux massacres d'Arméniens avaient été épargnés et que nous pourrions probablement nous les procurer par son intermédiaire en lui versant 10 000 livres turques en billets. Il me fit promettre le secret si je devais donner suite à cette affaire.

10 Au cours des quelques mois suivants, j'ai suivi cette affaire. L'homme qui avait volé ou sauvé cet exemplaire original est aujourd'hui un haut fonctionnaire à la Direction de la Sécurité Publique. Je l'ai persuadé sans grande difficulté qu'il serait de son propre intérêt de nous laisser avoir les documents sans paiement, et que s'il avait des ennuis à l'avenir, nous le protégerions.

15 Il y a quatre documents dans ce dossier. Le premier est ce qui est appelé « Les Dix Commandements » et est de loin le plus intéressant ; il n'est pas signé, et c'est le brouillon brut, mais la partie manuscrite dit qu'il est de Essad Bey, qui était à l'époque l'un des secrétaires confidentiels qui gardait les archives secrètes du Ministère de l'Intérieur.

20 Le second document, qui est le déchiffrement d'un câble expédié par Ahmed Djémal Pacha en Syrie concernant l'expulsion des Arméniens est le propre manuscrit d'Ahmed Essad, et sans aucun doute de la même écriture que les numéros 1 et 2 de ces documents turcs originaux provenant de cet unique et même homme.

25 Il ne reste donc plus qu'à arrêter cet individu pour prouver sans réserve l'authenticité ou non du brouillon du document « Les Dix Commandements ». Cela est extrêmement important du point de vue de la compréhension de la culpabilité de tous ces responsables des massacres des Arméniens, qui les ont dirigés plutôt que de les exécuter. Mon informateur déclare que lors de la réunion où ce brouillon a été conçu, étaient présents Talaat Pacha, le Dr. Beheddin Shakir, le Dr. Nazim, Ismail Jambolet, et le Colonel Sefi sous-directeur de la section politique du Ministère de la Guerre ; il le date de décembre ou janvier 1914 ou 1915.

30 Mon informateur déclare que des messagers ont été envoyés aux différents Valis dans les provinces, avec des instructions de leur lire ces ordres et ensuite de rapporter les originaux qui devaient être détruits. L'analyse de ces documents « Les Dix Commandements » n° 3 et 4 montre qu'afin

d'économiser leurs forces, les Turcs distinguaient les lieux où ils pourraient confier à la population la mise en œuvre des massacres sans aucune aide, et les autres localités où ils sentaient qu'ils auraient  
35 besoin de la présence de militaires au cas où la population ne se montrerait pas suffisamment zélée.

#### Les 10 commandements du COMITÉ UNION ET PROGRÈS

1. Profitant des articles 3 et 4 du Comité Union et Progrès, dissolvez toutes les Sociétés arméniennes, et arrêtez parmi elles, tous ceux qui ont travaillé contre le Gouvernement à un moment quelconque, et envoyez-les dans les provinces telles que Bagdad ou Mossoul, et liquidez-  
40 les soit en route, soit là-bas.

2. Ramassez les armes

3. Excitez l'opinion musulmane par des moyens appropriés et spéciaux, dans les lieux tels que Van, Erzeroum, Adana, où il est un fait que les Arméniens ont déjà attiré la haine des Musulmans, provoquez des massacres organisés, comme l'ont fait les Russes à Bakou.

45 4. Laissez toute l'exécution au peuple dans les provinces telles que Erzeroum, Van, Mamouret-Ul-Aziz et Bitlis, et employez ostensiblement les forces disciplinaires militaires (par exemple la Gendarmerie) pour arrêter les massacres, alors qu'au contraire dans des endroits comme Adana, Sivas, Brousse, Izmit et Smyrne, faites aider activement les Musulmans par les forces militaires.

50 5. Appliquez des mesures pour exterminer tous les mâles au-dessous de 50 ans, les prêtres et les enseignants ; laissez les jeunes filles et les enfants pour qu'ils soient islamisés.

6. Déportez au loin les familles de tous ceux qui ont réussi à s'échapper, et appliquez les mesures nécessaires pour les couper de toute relation avec leur ville natale.

7. Au cas où des fonctionnaires arméniens pourraient être des espions, renvoyez-les et éloignez-les absolument de tout service ou poste gouvernemental.

55 8. Anéantissez de façon appropriée tous les Arméniens de l'Armée – ce sera aux militaires de faire cela.

9. Toutes ces actions devront commencer partout simultanément, de façon à ne pas laisser de temps pour des mesures préparatoires ou défensives.

60 10. Faites attention à la nature strictement confidentielle de ces instructions, qui ne doivent pas aller au-delà de deux ou trois personnes.

Source : Mémoire sur les « Dix commandements » du Comité Union et Progrès, décembre 1914-janvier 1915, Archives britanniques du *Foreign Office*, FO 37/4172/31307.  
Le doc. est en anglais, après une traduction des « Dix commandements » de l'osmanli.

### **Document 3** **Protocole de Wannsee, 20 janvier 1942**

---

I. Le 20 janvier 1942 à Berlin, Grosser Wannsee n° 56-58, a eu lieu une conférence sur la solution finale de la question juive, à laquelle ont pris part :

- Gauleiter Dr Meyer, directeur du bureau du Reich Dr Leibbrandt (Ministère des Territoires occupés de l'Est)
- 5 - Secrétaire d'État Dr Stuckart (Ministère de l'Intérieur)
- Secrétaire d'État Neumann (Délégué au Plan de quatre ans)
- Secrétaire d'État Dr Freisler (Ministère de la Justice)
- Secrétaire d'État Dr Bühler (Bureau du Gouverneur général)
- Sous-secrétaire d'État Luther (Ministère des Affaires étrangères)
- 10 - Oberführer SS Klopfer (Chancellerie du parti)
- Directeur ministériel Kritzinger (Chancellerie du Reich)
- Gruppenführer SS Hofmann (Bureau central des races et de l'implantation)
- Gruppenführer SS Müller et Obesturmbannführer SS Eichmann (Bureau central de la sûreté du Reich)
- 15 - Oberführer SS Dr. Schöngarth, Commandant de la police de sécurité et du SD pour le Gouvernement général (Police de sûreté et SD)
- Sturmbannführer SS Dr Lange, Kommandeur de la police de sécurité et du SD pour le district de Lettonie, représentant le commandant de la police de sécurité et du SD du commissariat du Reich pour les régions de l'Est (Police de sécurité et SD)

20 II. Le chef de la police de sécurité et du SD, l'Obergruppenführer SS Heydrich, fit part en ouverture de la mission qui lui était confiée par le Maréchal du Reich en vue de la préparation de la solution finale de la question juive en Europe, et indiqua que l'objectif de cette réunion était de clarifier les questions de fond. Le souhait du Maréchal du Reich de se voir présenter un projet d'organisation, de déroulement et de conditions matérielles dans la perspective de la solution finale de la question  
25 juive en Europe, exigeait au préalable une harmonisation de toutes les instances centrales directement concernées par ces questions, dans la perspective d'une conduite parallèle de l'orientation des actions.

30 La responsabilité du traitement de la solution finale de la question juive relève, sans considération des frontières géographiques, du Reichsführer SS et chef de la police allemande (chef de la police de sécurité et du SD).

Le chef de la police de sécurité et du SD donna alors une brève rétrospective du combat mené jusqu'alors contre cet adversaire. Les temps forts en furent :

- a) le refoulement des Juifs hors du territoire d'implantation du peuple allemand,
- b) le refoulement des Juifs hors de l'espace vital du peuple allemand.

35 Pour accomplir ces efforts, la seule solution alors possible fut provisoirement de renforcer et de planifier l'accélération de l'émigration des Juifs hors des territoires du Reich. Sur ordre du Maréchal du Reich, une direction centrale du Reich pour l'émigration des Juifs fut créée en janvier 1939, et sa direction confiée au chef de la police de sécurité et du SD. Elle avait pour missions spécifiques :

- a) de prendre toutes mesures pour préparer une émigration renforcée des Juifs,
- 40 b) de diriger les flux d'émigration,
- c) d'accélérer au cas par cas l'application des procédures d'émigration.

L'objectif était de nettoyer des Juifs l'espace vital allemand en toute légalité.

Tous les services étaient conscients des difficultés provoquées par une telle précipitation de l'émigration. Il fallut bien d'abord s'en accommoder, faute de toute autre solution.

45 Par la suite, les tâches relatives à l'émigration ne furent plus seulement un problème allemand, mais aussi un problème dont les autorités des pays de destination, éventuellement d'immigration, eurent à s'occuper. Des difficultés financières, comme la hausse, par les différents gouvernements étrangers, des taxes d'entrée et de débarquement, mais aussi le manque de place sur les bateaux, le renforcement croissant des limitations, voire des interdictions d'immigration, compliquèrent

50 énormément les efforts d'émigration. Malgré ces difficultés, 537 000 Juifs furent amenés à émigrer entre la prise du pouvoir et le 31 octobre 1941, dont :

- depuis le 30 janvier 1933, environ 360 000 du Reich,
- depuis le 15 mars 1938, environ 147 000 des Marches de l'Est,
- depuis le 15 mars 1939, environ 30 000 du protectorat de Bohême-Moravie.

55 L'émigration fut financée par les Juifs, voire par leurs organisations politiques. Pour éviter que les Juifs prolétaires restent, on fit en sorte que les Juifs fortunés financent le départ des autres ; un prélèvement, une taxe à l'émigration fixée en fonction de la fortune, servit à couvrir les frais de l'émigration des Juifs pauvres.

60 En plus des rentrées en Reichsmark, des devises furent exigées pour le paiement des taxes d'entrée et de débarquement. Pour préserver ici le fonds allemand de devises, les institutions financières juives internationales furent appelées, par l'intermédiaire des organisations juives de l'intérieur, à pourvoir au recouvrement des sommes correspondantes en devises. Au total, jusqu'au 30 octobre 1941, les Juifs étrangers ont ainsi fourni, par voie de donation, 9 500 000 dollars.

65 Depuis, le Reichsführer SS, chef de la police allemande, a interdit l'émigration des Juifs, en raison des dangers de l'émigration en temps de guerre, et en considération des nouvelles possibilités à l'est.

70 III. Désormais, à la place de l'émigration, la nouvelle solution avec l'aval préalable du Führer, est l'évacuation des Juifs vers l'est. Ces actions sont toutefois à considérer uniquement comme des solutions transitoires, mais qui nous permettront d'acquérir des expériences pratiques qui seront très précieuses pour la solution finale à venir de la question juive. Au cours de la solution finale de la question juive en Europe, seront à prendre en considération environ 11 millions de Juifs, répartis comme suit dans les différents pays :

Pays	Nombre
<b>A. Ancien Reich</b>	<b>131 800</b>
Marche Orientale <sup>1</sup>	43 700
Territoires de l'Est <sup>2</sup>	420 000
Gouvernement général <sup>3</sup>	2 284 000
Bialystok	400 000
Protectorat de Bohême-Moravie	74 200
Estonie – débarrassée des Juifs –	
Lettonie	3 500
Lituanie	34 000
Belgique	43 000
Danemark	5 600
France / zone occupée	165 000
/ zone non occupée	700 000
Grèce	69 600
Pays-Bas	160 800
Norvège	1 300
<b>B. Bulgarie</b>	<b>48 000</b>
Angleterre	330 000
Finlande	2 300
Irlande	4 000
Italie et Sardaigne	58 000
Albanie	200
Croatie	40 000
Portugal	3 000
Roumanie et Bessarabie	342 000
Suède	8 000
Suisse	18 000
Serbie	10 000
Slovaquie	88 000
Espagne	6 000
Turquie d'Europe	55 500
Hongrie	742 800
Union soviétique	5 000 000
Ukraine	2 994 684
Biélorussie (sans Bialystok)	446 384
<b>Total : plus de</b>	<b>11 000 000</b>



75 Le nombre des Juifs indiqué dans les différents pays étrangers est toutefois celui des Juifs religieux, la définition des Juifs selon des critères raciaux étant partiellement absente dans ces pays. Le traitement du problème se heurtera dans chaque pays à certaines difficultés dues à l'attitude et à l'état d'esprit des populations, notamment en Hongrie et en Roumanie. En Roumanie par exemple, un Juif peut, aujourd'hui encore, acheter des papiers attestant officiellement une nationalité étrangère.

80 En URSS, l'influence des Juifs sur tous les territoires est bien connue. Cinq millions de Juifs environ vivent dans la partie européenne, à peine 250.000 dans la partie asiatique.

La répartition par profession des Juifs de la partie européenne de l'URSS est environ la suivante :

- Agriculteurs : 9,1 %
- Ouvriers : 14,8 %
- Commerçants : 20,0 %
- 85 - Fonctionnaires : 23,4 %
- Professions libérales (médecins, journalistes, comédiens, etc.) : 32,7 %

90 Au cours de la solution finale, les Juifs de l'Est devront être mobilisés pour le travail avec l'encadrement voulu. En grandes colonnes de travailleurs, séparés par sexe, les Juifs aptes au travail seront amenés à construire des routes dans ces territoires. ce qui sans doute permettra une diminution naturelle substantielle de leur nombre.

Pour finir, il faudra appliquer un traitement approprié à la totalité de ceux qui resteront car il s'agira évidemment des éléments les plus résistants, puisqu'issus d'une sélection naturelle, et qui seraient susceptibles d'être le germe d'une nouvelle souche juive, pour peu qu'on les laisse en liberté (voir l'expérience de l'histoire).

95 Au cours de l'exécution pratique de la solution finale, l'Europe sera passée au peigne fin d'Ouest en Est. L'opération débutera sur le territoire du Reich, y compris les protectorats de Bohême et de Moravie, à cause de la situation du logement et de la spécificité socio-politique du Reich.

Les Juifs évacués passeront d'abord. convoi par convoi, par des ghettos de transit, et de là seront transportés plus à loin à l'Est.

100 L'Obergruppenführer SS Heydrich poursuivit en précisant qu'une des conditions importantes pour la bonne marche de l'évacuation des juifs était de fixer exactement le groupe des personnes concernées.

Il n'est pas prévu d'évacuer à l'Est les Juifs de plus de 65 ans, mais de les transférer dans un ghetto de vieillards – vraisemblablement à Theresienstadt.

105 En plus de cette tranche d'âge - parmi les 280 000 Juifs résidant en Allemagne et en Autriche au 31 octobre 1941, environ 30 % ont plus de 65 ans-, les Juifs grands invalides de guerre et ceux qui portent une décoration militaire (EK I) y seront accueillis. Cette solution appropriée permettra de couper court aux nombreuses interventions prévisibles.

Le commencement des plus grandes opérations d'évacuation dépendra largement de la révolution de la situation militaire. En ce qui concerne le traitement de la solution finale dans les territoires européens occupés ou sous influence, il a été proposé que les responsables concernés du Ministère des Affaires étrangères se concertent avec le chef de section compétent de la police de sécurité et du SD.

L'affaire n'est pas plus difficile en Slovaquie et en Croatie, puisque les questions essentielles à régler dans cette perspective ont déjà trouvé une solution. En Roumanie, le gouvernement a nommé un chargé de mission pour les questions juives. Pour régler la question en Hongrie, il faut imposer au plus vite au gouvernement un conseiller pour les questions juives.

En raison de l'accueil réservé aux préparatifs de règlement du problème en Italie, l'Obergruppenführer SS Heydrich estima qu'il convenait, dans cette affaire, d'établir un contact avec le chef de la police.

En France occupée et non occupée, le recensement des Juifs pour l'évacuation sera effectué, selon toute vraisemblance, sans grande difficulté.

À ce sujet, le sous-secrétaire d'État Luther fit remarquer que le traitement approfondi du problème rencontrerait des difficultés dans quelques pays, comme les États du nord, et par conséquent, il était recommandé, pour le moment, de laisser ces pays en suspens.

Si l'on considère le nombre restreint de juifs concernés, cette mise en suspens ne représente pas un obstacle important.

Par contre, le Ministère ne prévoit pas de grandes difficultés pour le sud-est de l'Europe.

Le Gruppenführer SS Hofmann envisage d'envoyer en Hongrie un expert du bureau central des races et de l'implantation pour participer à l'orientation générale, si du côté du chef de la police de sécurité et du SD on s'attaque là-bas à cette affaire. Il fut décidé de détacher provisoirement cet expert du bureau central des races et de l'implantation : il ne doit pas être lui-même actif, mais apparaître officiellement comme assistant auprès de l'attaché de la police.

IV. Au cours de la mise en œuvre des projets pour la solution finale, les lois de Nuremberg doivent en quelque sorte en former le fondement, mais la condition d'une liquidation du problème sans laisser de trace passe également par la résolution des questions relatives aux mariages mixtes et aux Mischling.

Le chef de la police de sécurité et du SD poursuit la discussion théorique, à partir d'un courrier du chef de la chancellerie du Reich, sur les points suivants :

140 1) Traitement des Mischling du 1<sup>er</sup> degré

Au regard de la solution finale de la question juive, les Mischling du 1<sup>er</sup> degré sont équivalents aux juifs.

Font exception à ce traitement :

145 a) Les Mischling du 1<sup>er</sup> degré mariés à des Allemands de sang et ayant des enfants (Mischling du 2<sup>e</sup> degré) issus ce mariage. Ces Mischling du 2<sup>e</sup> degré sont pour l'essentiel égaux aux Allemands.

b) Les Mischling du 1<sup>er</sup> degré auxquels les plus hautes instances du parti et de l'État ont jusqu'alors conféré une situation exception dans tons les domaines.

150 Chaque cas particulier doit être contrôlé, et il n'est pas exclu que la décision soit défavorable, même pour ces Mischling.

Les conditions pour que l'exception soit accordée doivent toujours relever des mérites fondamentaux du Mischling en question (et non des mérites des parents ou du conjoint allemands de sang).

155 Tout Mischling du 1<sup>er</sup> degré bénéficiant de l'exception en matière d'évacuation devra être stérilisé, pour empêcher toute descendance, et éliminer définitivement le problème du métissage. Il sera procédé à la stérilisation sur la base du volontariat. Mais le maintien sur le territoire du Reich est soumis à cette condition. Le Mischling stérilisé sera par la suite libéré de toutes les dispositions restrictives auxquelles il était soumis jusqu'alors.

2) Traitement des Mischling du 2<sup>e</sup> degré

160 Les Mischling du 2<sup>e</sup> degré sont fondamentalement apparentés aux Allemands de sang, à l'exception des cas suivants, pour lesquels les Mischling du 2<sup>e</sup> degré sont placés sur un plan d'égalité avec les Juifs :

- 165
- a) Mischling du 2<sup>e</sup> degré issu d'une union bâtarde (couple de Mischling).
  - b) Apparence raciale particulièrement désavantageuse pour le Mischling du 2<sup>e</sup> degré, le plaçant par son aspect extérieur du côté des Juifs.
  - c) Rapports policiers ou politiques particulièrement mauvais à propos du Mischling du 2<sup>e</sup> degré faisant paraître qu'il se ressent et se comporte comme un Juif.

170 Mais il ne sera pas fait exception, même dans de tels cas, si le Mischling du 2<sup>e</sup> degré est marié avec un Allemand de sang.

3) Mariages entre Juifs et Allemands de sang

Il faut décider au cas par cas si le conjoint juif doit être évacué ou bien s'il est transféré vers un ghetto de vieillards, en considération des conséquences d'une telle mesure sur la parenté allemande de ce couple mixte.

175 4) Mariages entre Mischling du 1<sup>er</sup> degré et Allemands de sang

a) Sans enfant

Si aucun enfant n'est issu du mariage, le Mischling du 1<sup>er</sup> degré sera évacué, éventuellement transféré dans un ghetto de vieillards (même traitement que pour les mariages entre Juifs et Allemands de sang, au point 3).

180 b) Avec enfants

Si des enfants (eux-mêmes Mischling du 2<sup>e</sup> degré) sont issus du mariage, et s'ils sont placés sur un plan d'égalité avec les Juifs, ils seront évacués avec le Mischling du 1<sup>er</sup> degré, ou transférés dans un ghetto. Dans la mesure où ces enfants sont au même plan que les Allemands (cas normaux), ils bénéficient de l'exception à l'évacuation, de même que leur parent Mischling de 1<sup>er</sup> degré.

185 5) Mariages entre deux Mischling du 1<sup>er</sup> degré ou entre Mischling du 1<sup>er</sup> degré et Juif.

Dans le cas de ces mariages, chaque membre (y compris les enfants) est traité comme Juif et donc évacué, voire transféré dans un ghetto de vieillards.

6) Mariages entre Mischling du 1<sup>er</sup> degré et Mischling du 2<sup>e</sup> degré

190 Sans considération de l'existence ou non d'enfants, les deux conjoints seront évacués ou transférés dans un ghetto de vieillards, dans la mesure où d'éventuels enfants présentent sur le plan racial, en règle générale, de plus fortes traces de sang Juif que les Mischling du 2<sup>e</sup> degré.

Le Gruppenführer SS Hofmann exprima l'avis qu'il fallait user largement de la stérilisation, d'autant plus que le Mischling, placé devant le choix entre évacuation et stérilisation, se soumettra plutôt à la stérilisation.

195 Le secrétaire d'état, Dr Stuckart, fit le constat que la mise en œuvre des solutions qui viennent d'être exprimées pour la liquidation des questions relatives aux mariages mixtes et aux Mischling entraînerait, dans les formes prévues, une immense quantité de tâches administratives. Pour tenir compte des données biologiques présentes dans tous les cas, le secrétaire d'État Dr Stuckart, proposa en outre d'adopter la stérilisation obligatoire.

Pour simplifier le problème des mariages mixtes, il faudrait réfléchir à des dispositions par lesquelles le législateur dirait : « ces mariages sont dissous. »

205 Sur la question des conséquences de l'évacuation des Juifs sur la vie économique, le secrétaire d'État Neumann expliqua que les Juifs employés dans les entreprises indispensables en temps de guerre ne pourraient pas être évacués tant qu'ils ne seraient pas remplacés.

L'Obergruppenführer SS Heydrich indiqua que ces Juifs ne seraient pas évacués dans le cadre des directives qu'il avait approuvées pour l'exécution des actions d'évacuation actuellement en cours.

210 Le secrétaire d'État, Dr Bühler, remarqua qu'on saluerait, au Gouvernement général, le fait de commencer la solution finale dans le gouvernement général, car le problème du transport n'y ajouterait pas de difficulté supplémentaire, et que des mises en mobilisation pour le travail ne viendraient pas y entraver le déroulement de l'action. Il faudrait éloigner aussi vite que possible les juifs des territoires du Gouvernement général, car le Juif, porteur d'épidémie, y représentait un danger particulièrement éminent, et apportait en outre, par ses trafics continus, le désordre dans la structure économique du pays. Sur les 2 millions et demi de Juifs concernés, la majorité étaient par  
215 ailleurs inapte au travail.

Le secrétaire d'État, Dr Bühler, poursuivit en constatant que la solution de la question juive dans le Gouvernement général relevait de la compétence du chef de la police de sécurité et du SD, et que ses efforts devaient être soutenus par les autorités du Gouvernement général. Il n'avait qu'un seul souhait : que la question juive soit réglée sur ce territoire le plus vite possible.

220 En conclusion, les différentes résolutions furent discutées, et il en ressortit, tant du côté du Gauleiter, Dr Meyer, que de celui du secrétaire d'État, Dr Bühler, qu'on était d'avis qu'il fallait mener immédiatement, dans les territoires en question, certains travaux préparatoires au déroulement de la solution finale, en évitant cependant de provoquer l'inquiétude de la population.

225 En mettant un terme à la réunion, le chef de la police de sécurité et du SD demanda aux participants de lui accorder tout leur soutien dans l'exécution des tâches décidées.

Source : *Protocole de Wannsee*, 20 janvier 1942

**Document 4**  
**Albert Camus, « Éditorial », Combat, 8 août 1945**

---

Le monde est ce qu'il est, c'est-à-dire peu de chose. C'est ce que chacun sait depuis hier grâce au formidable concert que la radio, les journaux et les agences d'information viennent de déclencher au sujet de la bombe atomique.

On nous apprend, en effet, au milieu d'une foule de commentaires enthousiastes que n'importe  
5 quelle ville d'importance moyenne peut être totalement rasée par une bombe de la grosseur d'un ballon de football. Des journaux américains, anglais et français se répandent en dissertations élégantes sur l'avenir, le passé, les inventeurs, le coût, la vocation pacifique et les effets guerriers, les conséquences politiques et même le caractère indépendant de la bombe atomique. Nous nous résumerons en une phrase : la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de  
10 sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques.

En attendant, il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer ainsi une découverte, qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles. Que dans un monde livré à tous les déchirements de la violence, incapable  
15 d'aucun contrôle, indifférent à la justice et au simple bonheur des hommes, la science se consacre au meurtre organisé, personne sans doute, à moins d'idéalisme impénitent, ne songera à s'en étonner.

Les découvertes doivent être enregistrées, commentées selon ce qu'elles sont, annoncées au monde pour que l'homme ait une juste idée de son destin. Mais entourer ces terribles révélations d'une  
20 littérature pittoresque ou humoristique, c'est ce qui n'est pas supportable.

Déjà, on ne respirait pas facilement dans un monde torturé. Voici qu'une angoisse nouvelle nous est proposée, qui a toutes les chances d'être définitive. On offre sans doute à l'humanité sa dernière chance. Et ce peut-être après tout le prétexte d'une édition spéciale. Mais ce devrait être plus sûrement le sujet de quelques réflexions et de beaucoup de silence.

Au reste, il est d'autres raisons d'accueillir avec réserve le roman d'anticipation que les journaux nous proposent. Quand on voit le rédacteur diplomatique de l'Agence Reuter\* annoncer que cette invention rend caducs les traités ou périmées les décisions mêmes de Potsdam\*, remarquer qu'il est indifférent que les Russes soient à Koenigsberg ou la Turquie aux Dardanelles, on ne peut se défendre de supposer à ce beau concert des intentions assez étrangères au désintéressement  
30 scientifique.

Qu'on nous entende bien. Si les Japonais capitulent après la destruction d'Hiroshima et par l'effet de l'intimidation, nous nous en réjouissons. Mais nous nous refusons à tirer d'une aussi grave

35 nouvelle autre chose que la décision de plaider plus énergiquement encore en faveur d'une véritable société internationale, où les grandes puissances n'auront pas de droits supérieurs aux petites et aux moyennes nations, où la guerre, fléau devenu définitif par le seul effet de l'intelligence humaine, ne dépendra plus des appétits ou des doctrines de tel ou tel État.

40 Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.

Source : Albert Camus, « Éditorial », *Combat*, 8 août 1945.

## Séance 3

### Une grande variété de guerres : focus sur la guerre froide

#### Séance 3 : Une grande variété de guerres : focus sur la guerre froide

##### Documents étudiés :

1. Discours de Winston Churchill à Fulton, 5 mars 1946
2. Interview de Joseph Staline accordée à la Pravda, 14 mars 1946
3. Manifeste du Congrès pour la liberté de la culture, 1950

##### Historiographie :

Bruno Cabanes, « Une histoire de la guerre » in Bruno Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre*, Paris, Seuil, 2018, p. 7-24.

Mark Mazower, « D'un siècle à l'autre : la violence et l'État au XX<sup>e</sup> siècle », in Pietro Causarano *et alii* (dir.), *Le siècle des guerres*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 503-518.

Odd Arne Westad, « The Cold War and the International history of the Twentieth Century », *The Cambridge History of the Cold War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, vol. 1, p. 1-19.

##### Exposé :

La culture, arme de la guerre froide

#### Document 1

#### Discours de Winston Churchill à Fulton, 5 mars 1946

M. le président McCluer,

Mesdames et Messieurs,

et le dernier, mais non le moindre, Monsieur le président des États-Unis d'Amérique,

Je suis heureux d'être à Westminster College cet après-midi, et je suis flatté qu'une institution à la  
5 réputation aussi solidement établie souhaite me conférer un doctorat *honoris causa*. [...]

C'est également un honneur, Mesdames et Messieurs, et un honneur peut-être quasiment unique,  
pour un visiteur privé d'être présenté à une audience académique par le président des États-Unis.

Au milieu de ses lourdes charges, tâches et responsabilités – qu'il n'a pas recherchées, mais devant  
lesquelles il ne recule pas – le Président a fait ce voyage de plus de mille kilomètres pour honorer  
10 et rehausser notre réunion d'aujourd'hui, qui me donne l'occasion de m'adresser à cette nation alliée,  
ainsi qu'à mes compatriotes au-delà de l'océan et peut-être à quelques autres pays encore. Le  
Président vous a dit que c'est son vœu et je suis sûr que c'est aussi le vôtre, que j'aie toute liberté  
d'exprimer mon opinion honnête et loyale en ces temps d'anxiété et de déroute. Je vais bien  
évidemment user de cette liberté, d'autant plus que toutes les ambitions personnelles que j'ai pu  
15 caresser dans ma jeunesse ont été satisfaites au-delà de mes rêves les plus audacieux. Permettez-



moi toutefois de préciser clairement que je n'ai aucune mission ni aucune habilitation officielles  
quelles qu'elles soient et que je parle uniquement en mon nom personnel. Il n'y a rien d'autre ici  
que ce que vous voyez.

20 C'est pourquoi, fort de l'expérience de toute une vie, je puis permettre à mon esprit de s'attarder  
sur les problèmes qui nous accablent au lendemain de notre victoire absolue par les armes et tenter,  
de toutes mes forces, de faire en sorte que ce qui a été gagné au prix de tant de sacrifices et de  
souffrances soit préservé pour la gloire et la sécurité futures de l'humanité.

Les États-Unis, Mesdames et Messieurs, sont actuellement au pinacle de la puissance mondiale.  
C'est un moment solennel pour la démocratie américaine car la primauté en matière de puissance  
25 s'accompagne aussi d'une responsabilité redoutable pour l'avenir. En regardant autour de vous,  
vous devez éprouver non seulement le sentiment du devoir accompli, mais également la crainte de  
tomber en-dessous du niveau atteint. Une chance s'ouvre ici à nos deux pays, claire et lumineuse.  
Si nous la rejetons, si nous l'ignorons ou si nous la gaspillons, nous attirerons sur nous tous les  
longs reproches des générations futures. Il faut que la fermeté d'esprit, la persistance de l'intention  
30 et une grande simplicité de décision guident et régissent la conduite des peuples anglophones en  
temps de paix comme elles l'ont fait en temps de guerre. Nous devons, et je suis sûr que nous le  
ferons, nous montrer à la hauteur de cette lourde exigence.

Président McCluer, lorsque les militaires américains abordent une situation sérieuse, ils ont  
coutume d'écrire au-dessus de leur directive les mots « concept stratégique global ». Il y a de la  
35 sagesse dans cette attitude car elle mène à la clarté d'esprit. Quel est donc notre concept stratégique  
global aujourd'hui ? Ce n'est rien de moins que la sécurité et le bien-être, la liberté et le progrès  
pour les foyers et les familles, pour tous les hommes et toutes les femmes dans tous les pays. Je  
pense tout particulièrement ici à la myriade de petites maisons et d'appartements où les salariés  
s'efforcent au milieu des vicissitudes et des difficultés de la vie de préserver leurs épouses et leurs  
40 enfants des privations et d'élever leur famille dans la crainte du Seigneur ou selon des conceptions  
éthiques dont le rôle est souvent important.

Pour assurer la sécurité de ces innombrables foyers, il faut les protéger contre les deux affreux  
maraudeurs que sont la guerre et la tyrannie. Nous connaissons tous les effroyables  
bouleversements qui accablent une famille ordinaire lorsque la malédiction de la guerre frappe le  
45 père de famille et ceux pour qui il travaille et peine. Les terribles destructions qui se sont abattues  
sur l'Europe, avec toutes ses gloires anéanties, et sur de vastes parties de l'Asie nous saute aux yeux.  
Lorsque les desseins conçus par des hommes frappés de folie ou les envies agressives d'États  
puissants rompent sur de vastes étendues le cadre de la société civilisée, les gens humbles sont  
confrontés à des difficultés auxquelles ils ne peuvent pas faire face. Pour eux, tout est déformé,  
50 tout est cassé et même réduit en bouillie.

Je me tiens ici, devant vous, en cet après-midi paisible et je frémis en pensant à ce que vivent des millions d'hommes maintenant et à ce qui va leur arriver lorsque la famine régnera sur la terre. Nul ne peut évaluer ce qui a été appelé « la somme inestimable de la douleur humaine ». Notre tâche et notre devoir suprêmes exigent que nous préservions les foyers des gens humbles des horreurs et des misères d'une nouvelle guerre. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

Après avoir proclamé leur « concept stratégique global » et évalué les ressources disponibles, nos collègues militaires américains passent toujours à l'étape suivante, à savoir la méthode. Là encore, nous sommes largement d'accord. Une organisation mondiale a déjà été instaurée, dont la mission première est d'empêcher la guerre. L'ONU, qui succède à la Société des Nations, avec l'adhésion déterminante des États-Unis et tout ce que cela implique, a déjà commencé à travailler. Nous devons faire en sorte que son travail porte des fruits, qu'elle soit une réalité et non une fiction, qu'elle soit une force tournée vers l'action et non seulement un flot de paroles creuses, qu'elle soit un vrai temple de la paix où pourront un jour être suspendus les boucliers de beaucoup de nations, et non seulement un poste de contrôle dans une tour de Babel. Avant de nous défaire de nos armements nationaux, qui constituent une assurance solide pour notre sécurité, nous devons être sûrs que notre temple a été construit non pas sur des sables mouvants ou des bourbiers, mais sur du roc. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que notre sentier sera ardu et long, mais si nous persévérons ensemble, comme nous l'avons fait dans les deux Guerres mondiales – mais non pas, hélas, dans l'intervalle qui les a séparées –, je ne doute pas que nous finirons par accomplir notre mission commune.

Je tiens à faire, à cet égard, une proposition d'action précise et concrète. Nous avons beau instituer des tribunaux et des magistrats, ils ne pourront pas fonctionner sans police. L'Organisation des Nations unies doit être équipée dès le départ d'une force armée internationale. Nous ne pouvons avancer ici qu'à petits pas mais nous devons commencer tout de suite. Je propose que chaque Puissance et chaque État soit invité à déléguer un certain nombre d'escadrilles aériennes au service de l'organisation mondiale. Ces escadrilles pourraient être entraînées et préparées dans leur propre pays mais se déplaceraient par voie de rotation d'un pays à l'autre. Elles porteraient l'uniforme de leur propre pays mais avec des insignes différents. Elles ne seraient pas appelées à intervenir contre leur propre nation mais pour le reste elles seraient sous les ordres de l'organisation mondiale. Cette initiative pourrait commencer à petite échelle et s'étendre à mesure que grandira la confiance. J'aurais voulu déjà qu'elle soit prise après la Première Guerre mondiale et je suis fermement convaincu qu'elle pourra l'être maintenant.

Il serait cependant erroné et imprudent, Mesdames et Messieurs, de confier le secret de la connaissance ou de l'expérience de la bombe atomique, que partagent désormais les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, à une organisation mondiale encore dans l'enfance. Ce serait folie

criminelle que de le divulguer dans ce monde toujours agité et désuni. Personne, dans aucun pays, n'a vu son sommeil troublé en sachant que cette connaissance ainsi que la méthode et les matières premières nécessaires pour la mettre en pratique se trouvent aujourd'hui essentiellement entre les mains de l'Amérique. Je ne pense pas que nous aurions tous dormi si profondément si la situation  
 90 avait été renversée et qu'un État communiste ou néofasciste détenait actuellement le monopole de ces porteurs de terreur. La seule peur qu'ils inspirent aurait très bien pu suffire pour imposer des systèmes totalitaires sur le monde démocratique libre, avec des conséquences terrifiantes pour l'imagination des hommes. Dieu a voulu qu'il n'en soit rien et nous disposons au moins d'un répit pour mettre de l'ordre dans notre maison avant que nous ayons à affronter ce péril : même alors,  
 95 si nous ne ménageons pas nos efforts, notre supériorité devrait être telle qu'elle empêchera efficacement les autres de s'en servir ou de menacer de s'en servir. Lorsqu'enfin la fraternité profonde entre les hommes sera réellement ancrée et exprimée dans une organisation mondiale, avec toutes les mesures de sauvegarde concrètes qui seront nécessaires pour la rendre efficace, ces pouvoirs seront naturellement confiés à cette organisation mondiale.

100 J'en arrive maintenant au second danger qui menace les maisons, les foyers et les gens humbles, à savoir la tyrannie. Nous ne pouvons fermer les yeux devant le fait que les libertés dont jouit chaque citoyen partout aux États-Unis et partout dans l'Empire britannique n'existent pas dans un nombre considérable de pays, dont certains sont très puissants. Dans ces États un contrôle est imposé à tout le monde par différentes sortes d'administrations policières toutes puissantes. Le pouvoir de  
 105 l'État est exercé sans restriction, soit par des dictateurs, soit par des oligarchies compactes qui agissent par l'entremise d'un parti privilégié et d'une police politique. À un moment où les difficultés sont si nombreuses, notre devoir n'est pas d'intervenir par la force dans les affaires intérieures de pays que nous n'avons pas conquis pendant la guerre. Toutefois nous ne devons jamais cesser de proclamer sans peur les grands principes de la liberté et les droits de l'homme, qui sont l'héritage  
 110 commun du monde anglophone et qui, en passant par la Grande Charte, la Déclaration des Droits, le Habeas Corpus, les jugements par un jury et le droit civil anglais trouvent leur plus célèbre expression dans la Déclaration d'Indépendance américaine.

Tout cela signifie que les populations de n'importe quel pays ont le droit et devraient avoir la possibilité, constitutionnellement garantie, de choisir ou de changer le caractère ou la forme du  
 115 gouvernement sous lequel elles vivent, au scrutin secret, dans des élections libres et sans entraves ; cela signifie qu'il faudrait que règne la liberté de parole et de pensée ; que les tribunaux, indépendants du pouvoir exécutif et impartiaux devraient appliquer les lois qui ont reçu l'assentiment massif de larges majorités ou qui ont été consacrées par le temps et par l'usage. Voilà les titres de liberté que l'on devrait trouver dans chaque foyer. Voilà le message que les peuples

120 britannique et américain adressent à l'humanité. Prêchons ce que nous pratiquons ; pratiquons ce que nous prêchons.

J'ai exposé maintenant les deux grands dangers qui menacent les foyers des gens : la guerre et la tyrannie. Je n'ai pas encore parlé de la pauvreté, ni des privations qui sont souvent le principal sujet d'anxiété. Mais si les dangers de la guerre et de la tyrannie sont écartés, il n'y a pas de doute que la science et la coopération pourront apporter d'ici quelques années et certainement au cours des  
125 prochaines décennies, au monde qui vient de tirer les leçons de l'école de la guerre, une expansion de son bien-être matériel au-delà de tout ce que l'humanité a connu jusqu'à présent. [...]

Tout en continuant de rechercher le moyen de réaliser notre concept stratégique global, j'en arrive maintenant au point crucial de ce que je suis venu vous dire ici. Ni la prévention certaine d'une  
130 guerre, ni la montée continue de l'organisation mondiale ne seront acquises sans ce que j'ai appelé l'association fraternelle des peuples anglophones. Cela implique une relation particulière entre le Commonwealth et l'Empire britanniques d'une part et les États-Unis d'autre part. Ce n'est pas le moment de faire des généralités et je vais m'efforcer d'être précis. Une association fraternelle exige non seulement une amitié croissante et une compréhension mutuelle entre nos deux systèmes de  
135 société vastes mais analogues, mais également la continuation des relations étroites entre nos conseillers militaires, menant à l'étude commune de dangers potentiels, à la similitude de nos armements et de nos manuels d'instruction ainsi qu'à l'échange d'officiers et de cadets dans les hautes écoles techniques. Elle devrait comprendre la continuation des efforts actuels en faveur de la sécurité mutuelle par l'utilisation commune de toutes les bases militaires navales et aériennes qu'un de nos pays possède, partout dans le monde. Une telle association permettrait peut-être de  
140 doubler la mobilité des forces navales et aériennes américaines. Elle augmenterait sensiblement celle des forces de l'Empire britannique et mènerait très probablement, au fur et à mesure que le monde se calmera, à d'importantes économies financières. Nous utilisons d'ores et déjà ensemble un grand nombre d'îles ; d'autres encore pourront très bien être confiées à notre sollicitude  
145 commune dans un proche avenir.

Les États-Unis ont déjà conclu un accord de défense permanent avec le Dominion du Canada, très attaché au Commonwealth et à l'Empire britanniques. Cet accord est plus efficace que beaucoup d'autres qui ont souvent été conclus au sein d'alliances formelles. Ce principe devrait être étendu à tout le Commonwealth britannique à titre de réciprocité totale. Ainsi, quoi qu'il arrive, et ainsi  
150 seulement, nous assurerons notre propre sécurité et serons capables de travailler ensemble pour les causes nobles et simples qui nous sont chères et qui ne risquent de porter préjudice à personne. Finalement nous pourrions voir naître – et je sens que finalement nous verrons naître – le principe d'une citoyenneté commune, mais contentons-nous de laisser cette décision au destin dont le bras étendu apparaît déjà clairement à beaucoup d'entre nous.

155 Nous devons toutefois nous poser une question importante. Les relations spéciales entre les États-Unis et le Commonwealth britannique seraient-elles incompatibles avec notre loyauté primordiale à l'égard de l'organisation mondiale ? Je répondrai que, au contraire, c'est peut-être le seul moyen de permettre à cette organisation d'atteindre sa pleine grandeur et sa pleine puissance. Il y a déjà les relations spéciales entre les États-Unis et le Canada, que je viens de mentionner, et il y a les relations  
 160 spéciales entre les États-Unis et les Républiques d'Amérique du Sud. La Grande-Bretagne a conclu pour vingt ans un traité de coopération et d'assistance mutuelle avec la Russie soviétique. Je suis d'accord avec M. Bevin, le ministre britannique des Affaires étrangères, que, pour notre part, ce traité pourrait bien durer cinquante ans. Notre seul but est l'assistance mutuelle et la collaboration avec la Russie. Les Britanniques entretiennent avec le Portugal une alliance ininterrompue depuis  
 165 1384 et cette alliance a porté ses fruits à des moments critiques lors de la dernière guerre. Aucune de ces alliances n'est en contradiction avec un accord mondial ou une organisation mondiale ; au contraire, elles leur sont favorables. « Dans la maison de mon père, il y a beaucoup de demeures ». Les associations spéciales qui sont conclues entre des membres des Nations unies, qui ne contiennent aucun point d'agressivité à l'égard d'aucun autre pays, qui ne poursuivent aucun dessein  
 170 incompatible avec la Charte des Nations unies, loin d'être nocives, sont propices, voire, à mon avis, indispensables. [...]

Si nous voulons une association fraternelle comme je viens de la décrire, avec cette force et cette sécurité supplémentaires que nos deux pays peuvent en tirer, faisons en sorte que ce grand événement soit connu du monde entier et qu'il joue son rôle en consolidant et en stabilisant les  
 175 fondements de la paix. Voilà le chemin de la sagesse. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Une ombre est tombée sur les scènes qui avaient été si clairement illuminées récemment par la victoire des Alliés. Personne ne sait ce que la Russie soviétique et son organisation communiste internationale ont l'intention de faire dans l'avenir immédiat, ni où sont les limites, s'il en existe, de leurs tendances expansionnistes et de leur prosélytisme. J'éprouve une profonde admiration et un  
 180 grand respect pour le vaillant peuple russe et pour mon camarade de combat, le maréchal Staline. Il existe en Grande-Bretagne – de même qu'ici, je n'en doute pas – une profonde sympathie et beaucoup de bonne volonté à l'égard des peuples de toutes les Russies et une détermination à persévérer, malgré beaucoup de divergences et de rebuffades, à établir des amitiés durables. Nous comprenons le besoin de la Russie de se sentir en sécurité le long de ses frontières occidentales en  
 185 éliminant toute possibilité d'une agression allemande. Nous accueillons la Russie à sa place légitime au milieu des nations dirigeantes du monde. Nous accueillons son pavillon sur les mers. Par-dessus tout, nous nous félicitons des contacts fréquents et croissants entre le peuple russe et nos propres populations de part et d'autre de l'Atlantique. Il est toutefois de mon devoir, car je suis sûr que

190 vous souhaitez que je vous expose les faits tels que je les vois, de rappeler devant vous certains faits concernant la situation présente en Europe.

De Stettin dans la Baltique jusqu'à Trieste dans l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent. Derrière cette ligne se trouvent toutes les capitales des anciens États de l'Europe centrale et orientale. Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia, toutes ces villes célèbres et les populations qui les entourent se trouvent dans ce que je dois appeler la  
195 sphère soviétique, et toutes sont soumises, sous une forme ou sous une autre, non seulement à l'influence soviétique, mais aussi à un degré très élevé et, dans beaucoup de cas, à un degré croissant, au contrôle de Moscou. Seule Athènes – la Grèce et ses gloires immortelles – est libre de décider de son avenir dans des élections contrôlées par des observateurs britanniques, américains et français. Le gouvernement polonais dominé par la Russie a été encouragé à empiéter largement et  
200 de façon illégitime sur l'Allemagne, et nous assistons actuellement à des expulsions massives de millions d'Allemands dans une mesure atroce et inimaginable. Les partis communistes, qui étaient très faibles dans tous ces États de l'Est européen, se sont vu élevés à une prédominance et un pouvoir bien au-delà de leur importance numérique et cherchent partout à accéder à un contrôle totalitaire. Des gouvernements policiers dominent dans presque tous les cas et, jusqu'à présent, à  
205 l'exception de la Tchécoslovaquie, il n'y a pas de vraie démocratie.

La Turquie et la Perse sont toutes les deux profondément inquiètes et troublées devant les revendications dont elles font l'objet et la pression exercée par le gouvernement de Moscou. Les Russes à Berlin tentent actuellement de mettre sur pied un parti quasi communiste dans leur zone de l'Allemagne occupée en accordant des faveurs spéciales à des groupes de dirigeants allemands  
210 de gauche. À la fin des combats en juin dernier, les armées américaines et britanniques se sont retirées vers l'ouest, conformément à un accord conclu préalablement, jusqu'à une distance atteignant par endroits plus de 200 kilomètres le long d'un front de près de 600 kilomètres, afin de permettre à nos alliés russes d'occuper ce vaste territoire que les démocraties occidentales avaient conquis.

215 Si le gouvernement soviétique tente maintenant, par une action séparée, de construire une Allemagne pro-communiste dans les régions qu'il contrôle, cela va provoquer de nouvelles difficultés sérieuses dans les zones britannique et américaine, et donner aux Allemands vaincus le pouvoir de se mettre eux-mêmes aux enchères entre les Soviétiques et les démocraties occidentales. Quelles que soient les conclusions que l'on peut tirer de ces faits – car ce sont des faits – ce n'est  
220 certainement pas là l'Europe libérée pour la construction de laquelle nous avons combattu. Ce n'est pas non plus une Europe qui présente les caractéristiques essentielles d'une paix durable.

La sécurité du monde exige une nouvelle unité en Europe, dont aucune nation ne doit être exclue pour toujours. C'est de la lutte entre les races puissantes de nos ancêtres en Europe que sont nées

225 les guerres mondiales que nous avons vécues, ou celles qui se sont déroulées à des époques antérieures. Deux fois au cours de notre propre vie, nous avons vu comment, contre leur volonté et leurs traditions, contre les arguments invoqués dont il est impossible de ne pas comprendre la force, les États-Unis ont été entraînés par des forces irrésistibles dans ces deux guerres, à temps pour assurer la victoire de la bonne cause, mais seulement après qu'avaient eu lieu des massacres et des destructions effroyables. Deux fois les États-Unis ont été obligés d'envoyer plusieurs millions  
230 de leurs jeunes gens au-delà de l'Atlantique pour trouver la guerre ; mais maintenant la guerre peut trouver n'importe quelle nation, n'importe où et n'importe quand. Il est évident que nous devons travailler avec détermination pour rétablir une paix globale en Europe, au sein de la structure des Nations unies et en accord avec sa charte. À mon sens c'est là un devoir politique évident d'une très grande importance.

235 Face au rideau de fer qui divise l'Europe, il y a d'autres causes d'inquiétude. En Italie le parti communiste se trouve sérieusement gêné parce qu'il doit soutenir les revendications du maréchal Tito, formé par le communisme, sur l'ancien territoire italien au nord de l'Adriatique. Néanmoins l'avenir de l'Italie est en suspens. Une fois de plus, il est impossible d'imaginer une Europe régénérée sans une France puissante. Tout au long de ma vie publique, j'ai œuvré pour une France forte et je  
240 n'ai jamais perdu confiance en sa destinée, même au cours des heures les plus sombres. Je ne vais pas perdre confiance maintenant. Pourtant, dans un grand nombre de pays, loin des frontières russes et partout à travers le monde, les cinquièmes colonnes communistes se sont installées et travaillent en parfaite unité et dans l'obéissance absolue aux directives qu'elles reçoivent du centre communiste. À l'exception du Commonwealth britannique et des États-Unis, où le communisme  
245 en est encore à ses débuts, les partis communistes ou les cinquièmes colonnes constituent un défi et un danger croissants pour la civilisation chrétienne. Ce sont là des faits sombres que nous sommes obligés de mentionner au lendemain d'une victoire remportée par une si grande et belle camaraderie sous les armes et pour la cause de la liberté et de la démocratie ; mais il serait très imprudent de ne pas y faire face résolument alors qu'il en est encore temps.

250 Les perspectives sont effrayantes aussi en Extrême-Orient et surtout en Mandchourie. L'accord conclu à Yalta, avec ma participation, a été extrêmement favorable à la Russie soviétique, mais il a été conclu à un moment où personne ne pouvait dire que la guerre contre l'Allemagne ne risquait pas de se prolonger tout au long de l'été et de l'automne de 1945 et où l'on s'attendait à ce que la guerre contre le Japon se poursuive encore pendant 18 mois après la fin de la guerre contre  
255 l'Allemagne. Dans votre pays, vous êtes tous si bien informés sur l'Extrême-Orient et vous êtes des amis si dévoués de la Chine que je n'ai pas besoin de m'étendre sur la situation qui règne là-bas.

J'ai senti qu'il était de mon devoir d'attirer votre attention sur l'ombre qui, à l'ouest comme à l'est, tombe sur le monde. J'étais ministre au moment du traité de Versailles et un proche ami de Lloyd

George, qui était à la tête de la délégation britannique à Versailles. Pour ma part, je n'étais pas  
260 d'accord sur un grand nombre de choses qui ont été faites, mais je garde en moi une très forte  
impression de la situation d'alors et il m'est douloureux de la comparer à ce qui se passe maintenant.  
À ce moment-là régnaient de grands espoirs et une confiance illimitée que les guerres étaient finies  
et que la Société des Nations allait devenir toute puissante. Je ne retrouve ni ne sens cette confiance,  
ni même ces espoirs, dans le monde inquiet d'aujourd'hui.

265 D'un autre côté, Mesdames et Messieurs, je repousse l'idée qu'une nouvelle guerre est inévitable,  
voire imminente. C'est parce que je suis sûr que notre destin est toujours entre nos mains et que  
nous détenons le pouvoir de sauver l'avenir, que j'estime qu'il est de mon devoir de parler  
maintenant que j'ai l'occasion et l'opportunité de le faire. Je ne crois pas que la Russie soviétique  
désire la guerre. Ce qu'elle désire, ce sont les fruits de la guerre et une expansion illimitée de sa  
270 puissance et de ses doctrines. Toutefois, ce que nous devons considérer ici aujourd'hui, pendant  
qu'il en est encore temps, c'est la prévention permanente de la guerre et la réalisation de conditions  
de la paix et de la démocratie aussi rapidement que possible dans tous les pays. Nous ne viendrons  
pas à bout des difficultés et des dangers en se voilant la face. Nous ne les ferons pas disparaître en  
attendant simplement de voir ce qui va se passer ; nous ne les écarterons pas non plus par une  
275 politique d'apaisement. Ce qu'il faut, c'est un arrangement et plus nous tardons à le conclure, plus  
il sera difficile à trouver et plus les dangers qui nous menacent deviendront importants.

Ce que j'ai pu voir chez nos amis et alliés russes pendant la guerre, m'a convaincu qu'il n'y a rien  
qu'ils admirent autant que la force et rien qu'ils respectent moins que la faiblesse, surtout la faiblesse  
militaire. C'est pourquoi la vieille doctrine d'un équilibre des forces est hasardeuse. Nous ne  
280 pouvons nous permettre, s'il est en notre pouvoir de l'éviter, de nous appuyer sur des marges  
étroites et d'éveiller ainsi les tentations d'une épreuve de force. Si les démocraties occidentales  
s'unissent dans le strict respect des principes de la Charte des Nations unies, leur influence dans la  
propagation de ces principes sera immense et personne ne sera capable de les molester. Mais si  
elles sont divisées, si elles manquent à leur devoir et qu'elles laissent échapper ces années ô combien  
285 importantes, alors une catastrophe risque effectivement de s'abattre sur nous tous.

La dernière fois, j'ai tout vu venir et je l'ai crié à mes propres concitoyens et au monde mais  
personne n'y a prêté attention. Jusqu'en 1933 ou même jusqu'en 1935, l'Allemagne aurait peut-être  
pu être sauvée du terrible destin qui s'est abattu sur elle et nous aurions peut-être pu échapper tous  
aux malheurs que Hitler a lâchés sur l'humanité. Jamais dans toute l'histoire une guerre n'aurait pu  
290 être évitée plus facilement par une action engagée au moment opportun que celle qui vient de  
ravager de si vastes étendues du globe. Cette guerre aurait pu être évitée à mon avis sans coup férir,  
et l'Allemagne pourrait être puissante, prospère et honorée aujourd'hui ; mais personne ne voulait  
écouter et l'un après l'autre nous fûmes tous aspirés par l'affreux tourbillon. Nous devons



absolument faire en sorte, Mesdames et Messieurs, que cela ne se reproduise plus. Nous n'y  
295 parviendrons que si nous réalisons aujourd'hui, en 1946, une bonne entente sur tous les points avec  
la Russie sous l'autorité générale de l'Organisation des Nations unies et si nous maintenons cette  
bonne entente pendant de longues années de paix grâce à cet instrument mondial soutenu par toute  
la force du monde anglophone et de toutes ses connections. Voilà la solution que je vous offre  
respectueusement dans ce discours auquel j'ai donné le titre « Le nerf de la paix ».

300 Que personne ne sous-estime la puissance éternelle de l'Empire britannique et du Commonwealth.  
Même si vous voyez les 46 millions d'habitants de notre île préoccupés par leur approvisionnement  
en denrées alimentaires, dont ils n'assurent la production que pour moitié, même en temps de  
guerre, ou même si nous éprouvons des difficultés à faire redémarrer nos industries et nos  
exportations après six années d'efforts de guerre passionnés, n'allez pas penser que nous ne  
305 sortirons pas de ces sombres années de privations comme nous sommes sortis des glorieuses  
années d'agonie, ou que, d'ici un demi-siècle, vous ne verrez pas 70 ou 80 millions de Britanniques  
dispersés de par le monde et unis dans la défense de nos traditions, de notre façon de vivre et des  
causes universelles que vous et nous embrassons de même. Si la population du Commonwealth  
anglophone se joint effectivement à celle des États-Unis, avec tout ce qu'une telle coopération  
310 implique dans les airs, sur les mers, partout sur le globe, dans les sciences et l'industrie, et dans la  
force morale, alors aucun équilibre tremblant, précaire entre les forces en présence ne servira de  
tentation à l'ambition et à l'aventure. Au contraire, il y aura une certitude absolue de sécurité. Si  
nous adhérons loyalement à la Charte des Nations unies et si nous avançons avec une force calme  
et sobre, en ne convoitant ni le territoire ni les trésors de personne, en ne cherchant pas à imposer  
315 un contrôle arbitraire sur les pensées des hommes, si toutes les forces et les convictions morales et  
matérielles de la Grande-Bretagne se joignent aux vôtres dans une association fraternelle, alors les  
routes de l'avenir deviendront claires, non seulement pour nous, mais pour tous, non seulement  
pour le présent, mais pour le siècle à venir.

Source : Discours de Winston Churchill à Fulton, 5 mars 1946.

## Document 2

### Interview de Joseph Staline accordée à la Pravda, 14 mars 1946

---

*QUESTION. - Comment jugez-vous le dernier discours prononcé par M. Churchill aux États-Unis ? [Le discours de Fulton]*

RÉPONSE. - J'estime que ce discours est un acte dangereux, qui vise à semer des germes de discorde entre les États alliés et à rendre plus difficile leur collaboration.

*QUESTION. - Peut-on estimer que le discours de M. Churchill compromet la paix et la sécurité mondiale ?*

RÉPONSE. - Sans contredit, oui. En fait, M. Churchill se trouve actuellement dans la position d'un fauteur de guerre. Et il ne s'y trouve pas seul. Il a des amis, non seulement en Angleterre, mais également aux États-Unis. Il est à remarquer que, sous ce rapport, M. Churchill et ses amis rappellent d'une façon étonnante Hitler et ses amis. Hitler a commencé la préparation à la guerre par sa proclamation d'une théorie raciale, où il déclarait que seules les personnes de langue allemande représentaient une nation « véritable » au sens complet du mot.

M. Churchill, également, commence la préparation à la guerre par une théorie raciale, en affirmant que seules les nations de langue anglaise sont des nations – dans toute l'acception du mot – appelées à diriger les destinées du monde entier.

La théorie raciale allemande amena Hitler et ses amis à conclure que les Allemands, en tant qu'unique nation « véritable », devaient commander aux autres nations. La théorie raciale anglaise amène M. Churchill et ses amis à cette conclusion que les nations de langue anglaise, en tant que seules « véritables », doivent régner sur les autres nations du monde.

En fait, M. Churchill et ses amis, en Angleterre et aux États-Unis, présentent aux nations ne parlant pas anglais quelque chose comme un ultimatum : « Reconnaissez de bon gré notre domination, et tout alors ira bien ; dans le cas contraire, la guerre est inévitable. »

Mais, si les nations ont versé leur sang au cours de cinq années d'une terrible guerre, c'est pour la liberté et l'indépendance de leur pays et non pas pour remplacer la domination des Hitler par celle des Churchill.

Il est donc tout à fait probable que les nations qui ne parlent pas l'anglais, et qui représentent l'énorme majorité de la population du globe, n'accepteront pas de retourner à un nouvel esclavage. La tragédie de M. Churchill consiste dans le fait qu'il ne comprend pas, en « tory » endurci, cette vérité simple et évidente.

Il n'y a aucun doute que la position prise par M. Churchill est une position qui mène à la guerre, un appel à la guerre contre l'URSS. Il est clair aussi que cette position de M. Churchill est incompatible avec le traité d'alliance qui existe actuellement entre l'Angleterre et l'URSS. Il est vrai que, pour

embrouiller ses auditeurs, il déclare en passant que le traité anglo-soviétique d'aide mutuelle et de coopération pourrait être facilement prolongé pour une période de cinquante ans. Mais comment peut-on concilier une telle déclaration de M. Churchill avec sa position qui mène à la guerre contre l'URSS, avec son prêche en faveur de la guerre contre l'URSS ? Il est clair que ces faits sont absolument inconciliables. Et, si M. Churchill, invitant à la guerre contre l'URSS, estime cependant que le traité anglo-soviétique peut être prolongé et voir sa durée portée jusqu'à cinquante ans, cela montre qu'il considère ce traité comme un papier sans importance, qui ne lui sert qu'à couvrir et masquer sa position antisoviétique. C'est pourquoi l'on ne peut pas considérer sérieusement les fausses déclarations des amis de M. Churchill en Grande-Bretagne relatives à une prolongation du traité anglo-soviétique jusqu'à cinquante ans et plus. La prolongation du traité ne répond à rien si l'une des parties viole le traité et le transforme en un papier vide de sens.

*QUESTION. - Que pensez-vous de la partie du discours dans laquelle M. Churchill attaque le régime démocratique des États européens voisins de l'Union soviétique, et où il critique les relations de bon voisinage établies entre ces États et l'URSS ?*

*RÉPONSE. - Cette partie du discours de M. Churchill présente un mélange d'éléments de calomnie avec des éléments de grossièreté et de manque de tact. M. Churchill affirme que « Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Sofia, toutes ces villes célèbres, avec la population d'alentour, se trouvent dans la sphère soviétique et subissent toutes, sous une forme ou une autre, non seulement l'influence soviétique, mais encore le contrôle toujours grandissant de Moscou ». M. Churchill qualifie tout cela de « tendances expansionnistes » sans limites de l'URSS.*

Il n'est pas nécessaire de faire un gros effort pour démontrer que M. Churchill calomnie grossièrement et sans pudeur aussi bien Moscou que les États voisins de l'URSS dont il est question plus haut.

Premièrement, il est tout à fait absurde de parler de contrôle exclusif de l'URSS à Vienne et à Berlin, où se trouvent également des Conseils de contrôle alliés composés de représentants des quatre puissances, et où l'URSS n'a qu'un quart des voix. Il arrive que certaines gens ne puissent pas faire autrement que de calomnier, mais il faut cependant garder la mesure.

Deuxièmement, il ne faut pas oublier les circonstances suivantes : les Allemands ont envahi l'URSS à travers la Finlande, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie. Ils ont pu exécuter leur agression à travers ces pays parce que, dans ces derniers, existaient alors des gouvernements hostiles à l'Union soviétique.

Par suite de l'invasion allemande, l'Union soviétique a perdu sans retour, dans les combats avec les Allemands, pendant l'occupation et par l'envoi d'hommes soviétiques dans les bagnes allemands,

près de dix-sept millions de personnes. Autrement dit, les pertes de l'Union soviétique dépassent de plusieurs fois celles de la Grande-Bretagne et des États-Unis pris ensemble.

Il est possible qu'en certains lieux on soit enclin à oublier ces pertes colossales du peuple soviétique, qui ont rendu possible la libération de l'Europe du joug hitlérien. Mais l'Union soviétique ne peut oublier ces pertes. On se demande ce qu'il peut bien y avoir d'étonnant dans le fait que l'Union soviétique, voulant garantir sa sécurité dans l'avenir, s'efforce d'obtenir que ces pays aient des gouvernements qui observent une attitude loyale envers l'URSS. Comment peut-on, si l'on a tout son bon sens, qualifier ces intentions pacifiques de l'Union soviétique de tendances expansionnistes de notre État ?

M. Churchill affirme, plus loin, que « le gouvernement polonais, se trouvant sous la domination des Russes, a été encouragé à formuler, vis-à-vis de l'Allemagne, des exigences énormes et injustifiées ». Chacun de ses mots est une calomnie grossière et insultante.

La Pologne démocratique actuelle est dirigée par des hommes éminents. Ils ont montré par leurs actes qu'ils savent défendre les intérêts et la dignité de leur patrie mieux que n'ont pu le faire leurs prédécesseurs. Quelles raisons peut invoquer M. Churchill pour affirmer que les dirigeants de la Pologne contemporaine peuvent tolérer dans leur pays la « domination » de représentants de quelque État étranger que ce soit ? Les calomnies de M. Churchill contre les « Russes » ne sont-elles pas dictées par l'intention de semer des germes de discorde dans les relations entre la Pologne et l'Union soviétique ?

M. Churchill n'est pas content que la Pologne ait effectué un tournant dans sa politique en faveur de l'amitié et de l'alliance avec l'URSS. Il fut un temps où, dans les relations entre la Pologne et l'URSS, prédominaient des éléments de discorde et de contradictions. Cela donnait la possibilité, à des hommes d'État du genre de M. Churchill, de jouer de ces contradictions, de chercher à mettre la main sur la Pologne sous prétexte de la protéger des Russes, d'agiter le spectre de la guerre entre l'URSS et la Pologne et de conserver la position d'arbitre.

Mais cette époque est révolue, car l'hostilité entre la Pologne et la Russie a fait place à l'amitié polono-soviétique. La Pologne actuelle, démocratique, ne veut plus être un « ballon de jeu » aux mains d'étrangers. Il me semble que c'est précisément cette circonstance qui irrite M. Churchill et la pousse à des sorties grossières, dépourvues de tact, contre la Pologne. Pensez donc : on ne le laisse pas jouer aux dépens d'autrui...

En ce qui concerne les attaques de M. Churchill contre l'Union soviétique, à propos de l'extension des frontières occidentales de la Pologne, grâce à la reprise de territoires anciennement pris par l'Allemagne à la Pologne, il me semble que M. Churchill pipe ouvertement les dés.

Comme on le sait, la décision relative aux frontières occidentales de la Pologne a été adoptée à la conférence de Berlin des trois puissances sur la base des demandes polonaises. L'Union soviétique a déclaré à plusieurs reprises qu'elle considérait ces demandes comme justes et équitables. Il est tout à fait probable que M. Churchill n'est pas content de cette décision. Mais pourquoi M. Churchill, sans ménager ses flèches contre la position des Russes dans cette question, cache-t-il à ses auditeurs le fait que cette décision a été prise à l'unanimité à la conférence de Berlin et qu'elle a été votée non seulement par les Russes, mais également par les Britanniques et les Américains ? Pourquoi M. Churchill a-t-il eu besoin d'induire en erreur ses auditeurs ?

M. Churchill affirme plus loin que « les Partis communistes étaient très faibles dans tous ces États d'Europe orientale, qu'ils ont acquis une force extraordinaire dépassant de beaucoup leur importance en effectifs et qu'ils s'efforcent d'instaurer partout un contrôle totalitaire », que « des gouvernements policiers dominant dans presque tous ces pays et que, à l'heure actuelle, il n'y existe aucune démocratie véritable, exception faite pour la Tchécoslovaquie ».

Comme on le sait, en Angleterre, un seul parti dirige maintenant l'État : le Parti travailliste, alors que les partis d'opposition sont privés du droit de participer au gouvernement anglais. Chez M. Churchill, cela s'appelle le véritable esprit démocratique. En Pologne, en Roumanie, en Yougoslavie, en Bulgarie, en Hongrie, c'est un bloc de plusieurs partis qui gouverne, un bloc de quatre à six partis, et l'opposition, si elle est à peu près loyale, se voit assurer le droit de participer au gouvernement. Chez M. Churchill cela s'appelle du totalitarisme, de la tyrannie, de la dictature policière. Pourquoi ? Pour quel motif ? N'attendez pas de réponse de la part de M. Churchill. M. Churchill ne comprend pas dans quelle position comique il se met avec ses discours criards sur le totalitarisme, la tyrannie et la dictature policière.

M. Churchill voudrait que la Pologne soit gouvernée par Sosnkowski et Anders, la Yougoslavie par Mikhaïlovitch et Pavélitch, la Roumanie par le prince Stirbey et Radescu, la Hongrie et l'Autriche par n'importe quel roi de la maison des Habsbourg, et ainsi de suite. Il voudrait nous convaincre que ces messieurs de la fourrière fasciste peuvent garantir « un ordre vraiment démocratique ». Tel est l'« esprit démocratique » de M. Churchill.

M. Churchill n'est pas loin de la vérité quand il parle de l'influence accrue des Partis communistes en Europe orientale. Il convient cependant de noter qu'il n'est pas tout à fait précis. L'influence des Partis communistes a augmenté non seulement en Europe orientale, mais aussi dans tous les pays où avait auparavant dominé le fascisme (Italie, Allemagne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Finlande), ou bien où avait eu lieu l'occupation allemande, italienne ou hongroise (France, Belgique, Hollande, Norvège, Danemark, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Grèce, Union soviétique, etc.).

L'accroissement de l'influence des communistes ne peut pas être considéré comme un fait du hasard, mais comme un phénomène entièrement légitime. L'influence des communistes s'est accrue parce que, pendant les dures années de la domination fasciste en Europe, les communistes se sont montrés des combattants sûrs, audacieux, pleins d'abnégation, contre le régime fasciste et pour la liberté des peuples.

M. Churchill rappelle quelquefois, dans ses discours, « les petites gens qui vivent dans des maisons modestes ». Il leur donne, en grand seigneur, des tapes amicales sur l'épaule et se dit leur ami. Mais ces hommes ne sont pas aussi simples qu'on pourrait le croire à première vue. Ces « petites gens » ont leur point de vue, leur politique, et ils savent se défendre.

Ce sont eux, les millions de ces « petites gens » qui ont battu M. Churchill et son parti en Angleterre, donnant leurs voix aux travaillistes.

Ce sont eux, les millions de ces « petites gens », qui ont isolé en Europe les réactionnaires et les partisans de la collaboration avec le fascisme, et ont donné leur préférence aux partis démocratiques de gauche.

Ce sont eux, les millions de ces « petites gens », qui, après avoir éprouvé les communistes dans le feu de la lutte et de la résistance au fascisme, ont décidé que les communistes méritaient pleinement la confiance du peuple.

C'est ainsi que l'influence des communistes a augmenté en Europe. Telle est la loi du développement historique.

Naturellement, M. Churchill n'est pas satisfait par un tel développement des événements, et il sonne l'alarme, faisant appel à la force. Mais M. Churchill n'était pas non plus satisfait de l'apparition du régime soviétique en Russie, après la Première Guerre mondiale. À cette époque, il sonnait également l'alarme et organisa la campagne militaire « des quatorze États » contre la Russie, se proposant de faire tourner en arrière la roue de l'Histoire.

Mais l'Histoire s'est avérée plus forte que l'intervention churchillienne et le donquichottisme de M. Churchill l'a amené à subir à l'époque une défaite complète.

Je ne sais si M. Churchill et ses amis réussirent à organiser, après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle campagne militaire contre « l'Europe orientale ». Mais s'ils y réussissent, ce qui est peu probable, car des millions de « petites gens » montent la garde pour défendre la cause de la paix, on peut dire avec assurance qu'ils seront battus, de même qu'ils ont été battus autrefois, il y a de cela vingt-six ans.

Source : Interview de Joseph Staline accordée à la *Pravda*, 14 mars 1946.

### Document 3

## Manifeste du Congrès pour la liberté de la culture, 1950

---

1. Nous considérons comme une vérité évidente que la liberté d'opinion est un des droits inaliénables de l'homme.
2. La liberté d'opinion est, avant tout, la liberté pour chacun de se former une opinion et de l'exprimer, même et surtout quand cette opinion n'est pas conforme à celle des gouvernants.
- 5 L'homme qui n'a pas le droit de dire « non » est un esclave.
3. Paix et liberté sont inséparables. Partout, sous tous les régimes, la grande majorité du peuple redoute la guerre et la condamne. Le danger de guerre grandit dès qu'un gouvernement supprime les institutions représentatives et dépossède la majorité des moyens qu'elle a d'imposer sa volonté de paix.
- 10 La paix sera sauvegardée si chaque gouvernement soumet ses actes au contrôle populaire, si chaque gouvernement s'engage à soumettre à une autorité internationale les conflits qui comportent un risque de guerre et si chaque gouvernement s'engage à respecter les décisions de cette autorité internationale.
- 5 Les responsables de l'actuel risque de guerre sont les gouvernements qui, tout en parlant de paix, refusent de reconnaître le contrôle populaire et l'autorité internationale. L'histoire nous a appris que tous les slogans sont bons, y compris ceux de la paix, à qui veut préparer la guerre. Des « croisades pour la paix », que ne confirme aucune action réelle en faveur du maintien de la paix, ne sont que fausse monnaie. Tant qu'on emploiera ces méthodes, il n'y aura pour les hommes ni sécurité physique, ni santé morale.
- 15
- 20 6. Il est de la nature même de la liberté de respecter la diversité des opinions. Mais le principe de tolérance n'implique pas logiquement le respect de l'intolérance.
7. Aucune doctrine politique ou économique ne saurait prétendre déterminer seule le sens de la liberté. C'est selon la mesure de liberté réellement dispensée à l'individu qu'on juge les doctrines et les idéologies.
- 25 De même, aucune race, aucune nation, aucune classe, aucune religion ne saurait prétendre au droit exclusif de représenter la liberté, encore moins de la refuser à d'autres groupes ou à d'autres croyances, au nom d'une fin ultime, quelle qu'elle soit.
7. En période de crise, des restrictions sont imposées à la liberté, au nom de l'intérêt général, bien ou mal conçu. Nous tenons pour essentiel que de telles restrictions soient limitées à quelques
- 30 domaines clairement définis. Expédients temporaires, sacrifices que la communauté s'impose, ils

doivent rester soumis à la libre critique et au contrôle populaire. À ces conditions seulement, on évitera que les restrictions exceptionnelles de la liberté ne dégénèrent en tyrannie permanente.

35 8. Dans les États totalitaires, les entraves à la liberté ne sont plus présentées comme des sacrifices imposés au peuple. Au contraire, on les exalte comme le triomphe du « progrès » et comme « l'apogée d'une civilisation nouvelle ». En droit et en fait, les régimes totalitaires signifient la mort des droits fondamentaux de l'individu et les aspirations essentielles de l'humanité.

40 9. Nous considérons que le danger des régimes totalitaires est d'autant plus grand que les moyens de contrainte dont ils disposent dépassent de beaucoup ceux auxquels ont jamais eu recours, dans le passé, les despotismes. Le citoyen de l'État totalitaire est non seulement contraint de s'abstenir de toute violation des lois, mais encore de conformer toutes ses actions et toutes ses pensées sur un modèle prescrit. La forme classique de la « tyrannie négative » a été supplantée par la « tyrannie positive ». Les citoyens sont persécutés et condamnés en raison d'accusations vagues et indéterminées, comme par exemple d'être des « ennemis du peuple » ou des « éléments socialement dangereux ».

45 10. Il n'y aura pas de stabilité dans le monde tant que l'humanité sera divisée entre ceux qui ont conservé la liberté et ceux qui l'ont perdue. La défense des libertés existantes, la reconquête des libertés perdues [et la reconnaissance de libertés nouvelles] sont le prix d'un seul et même combat.

11. Nous considérons que la théorie et la pratique des États totalitaires sont la plus grande menace que l'humanité ait dû affronter au cours de son histoire.

50 12. L'indifférence et la neutralité envers une pareille menace constituent une trahison à l'égard des valeurs essentielles de l'humanité et une abdication de l'esprit libre. Le destin de l'humanité, pour des générations, peut dépendre de la réponse que nous donnerons à ce défi.

[13. La défense de la liberté, la défense de l'esprit exigent de nous des solutions neuves et constructives aux problèmes de notre temps.]

55 14. Nous adressons ce Manifeste à ceux qui sont résolus à restaurer, à sauver [et à étendre] les libertés qui font le prix de la vie.

Source : Manifeste du Congrès pour la liberté de la culture, 1950 (texte d'Arthur Koestler, avec entre crochets les éléments ajoutées par le philosophe britannique A. J. Ayer et l'historien britannique Hugh Trevor-Roper, tous les deux liés aux services de renseignements britanniques).



## Séance 4 Sorties de guerre

### Séance 4 : Sorties de guerre

#### Documents étudiés :

1. La question des populations allemande à la fin de la Seconde Guerre mondiale
2. Norman Rockwell, *Les Quatre Libertés*, 1942
3. Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

#### Historiographie :

George Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette-Littératures, 1999, chapitre 8 « D'une guerre à l'autre », p. 207-228.

Henry Rousso, « Introduction aux sorties de guerres », in Bruno Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre*, Paris, Seuil, 2018, p. 7-24 et 621-630.

#### Exposé :

Succès et échecs des traités de paix après la Première Guerre mondiale

### Document 1

#### La question des populations allemandes à la fin de la Seconde Guerre mondiale

« Le transfert de plusieurs millions de personnes devrait s'effectuer de l'Est vers l'Ouest ou le Nord, ainsi que l'expulsion des Allemands – car c'est ce qui est proposé : l'expulsion totale des Allemands – de la zone à acquérir par la Pologne à l'Ouest et au Nord. Car l'expulsion est la méthode qui, pour autant que nous ayons pu le voir, sera la plus satisfaisante et la plus durable. »

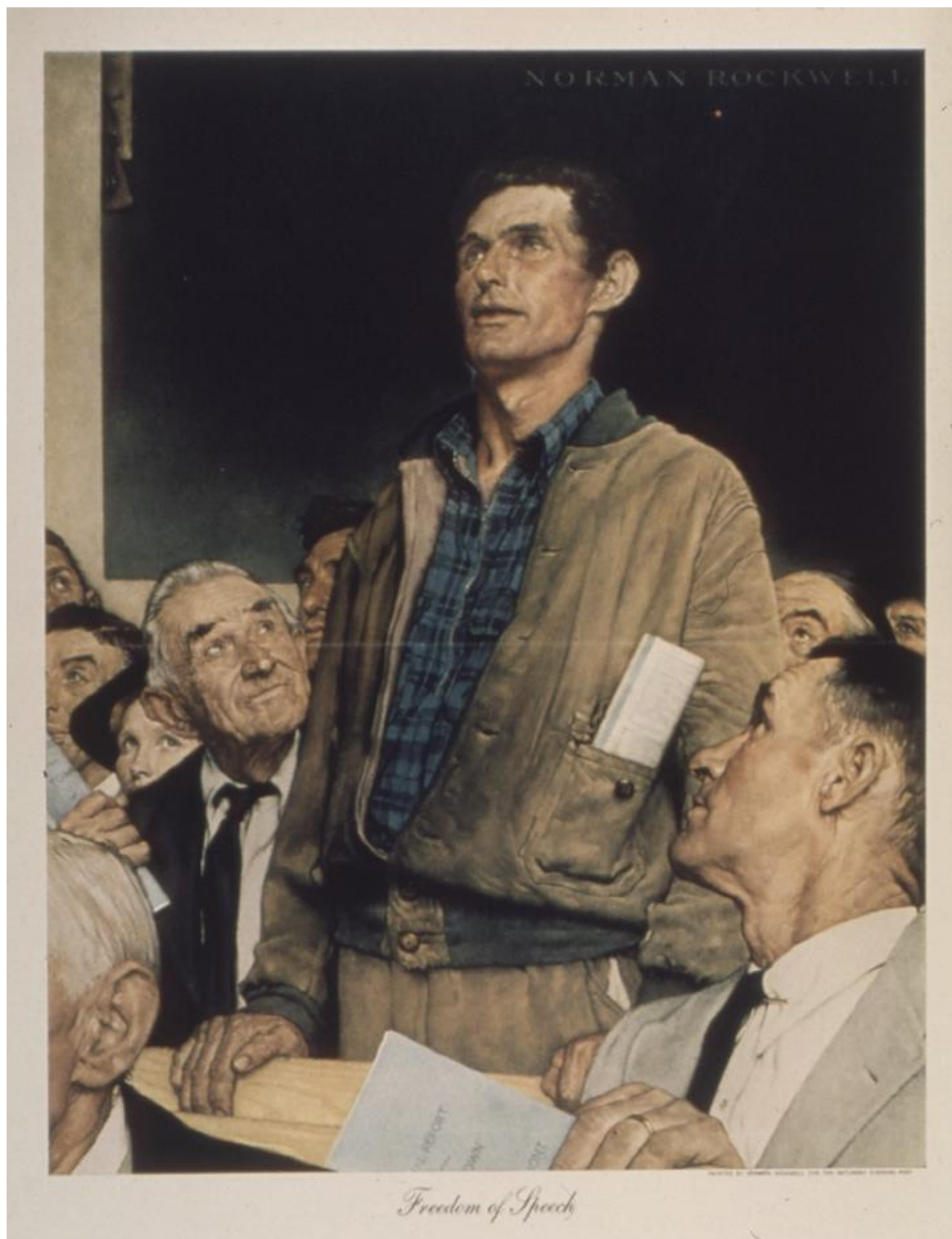
Winston Churchill à la Chambre des Communes en 1944

« Nous avons décidé d'éliminer une fois pour toutes le problème allemand dans notre république. »

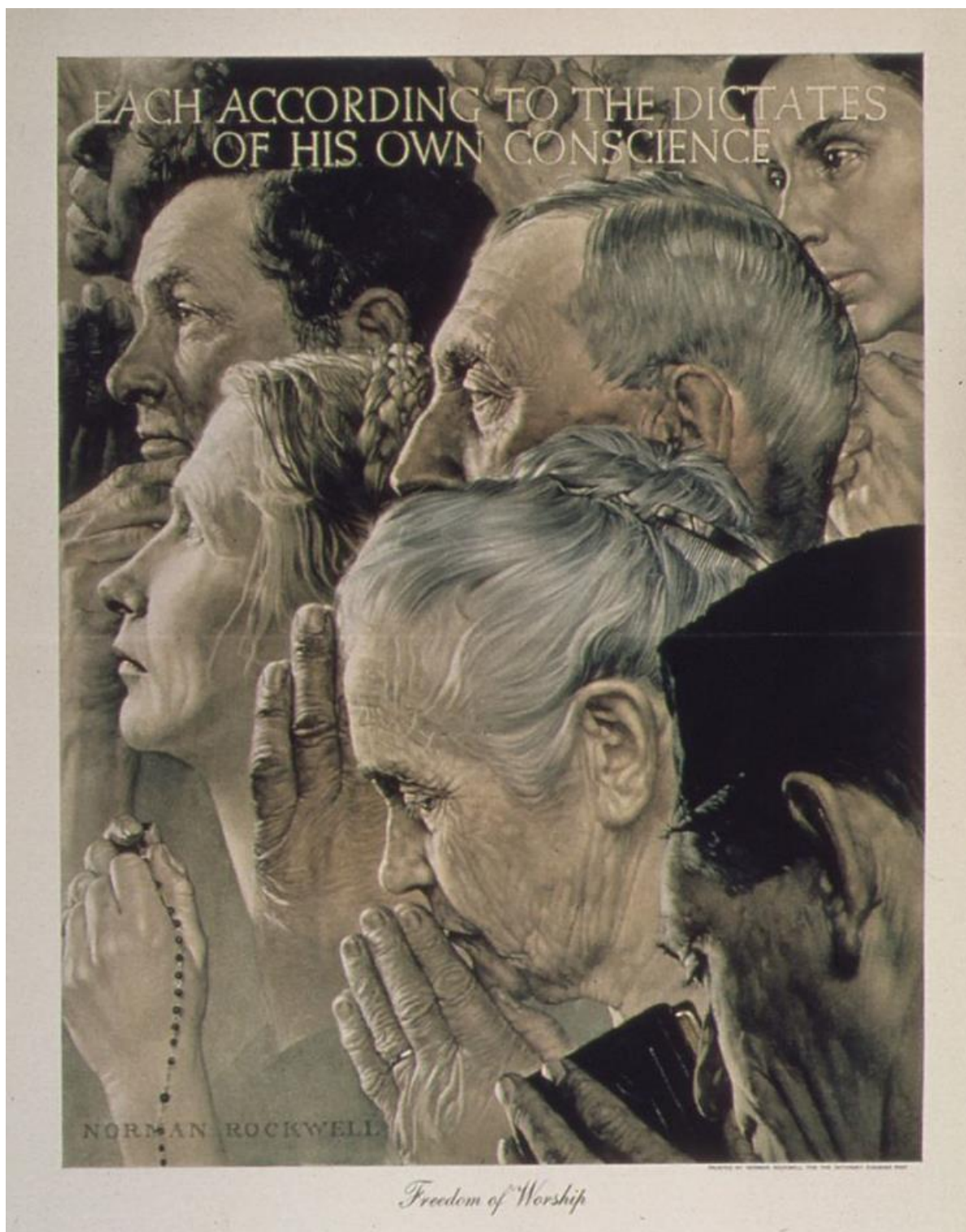
Edvard Beneš, président tchécoslovaque, en 1945

**Document 2**  
**Norman Rockwell, *Les Quatre Libertés*, 1942**

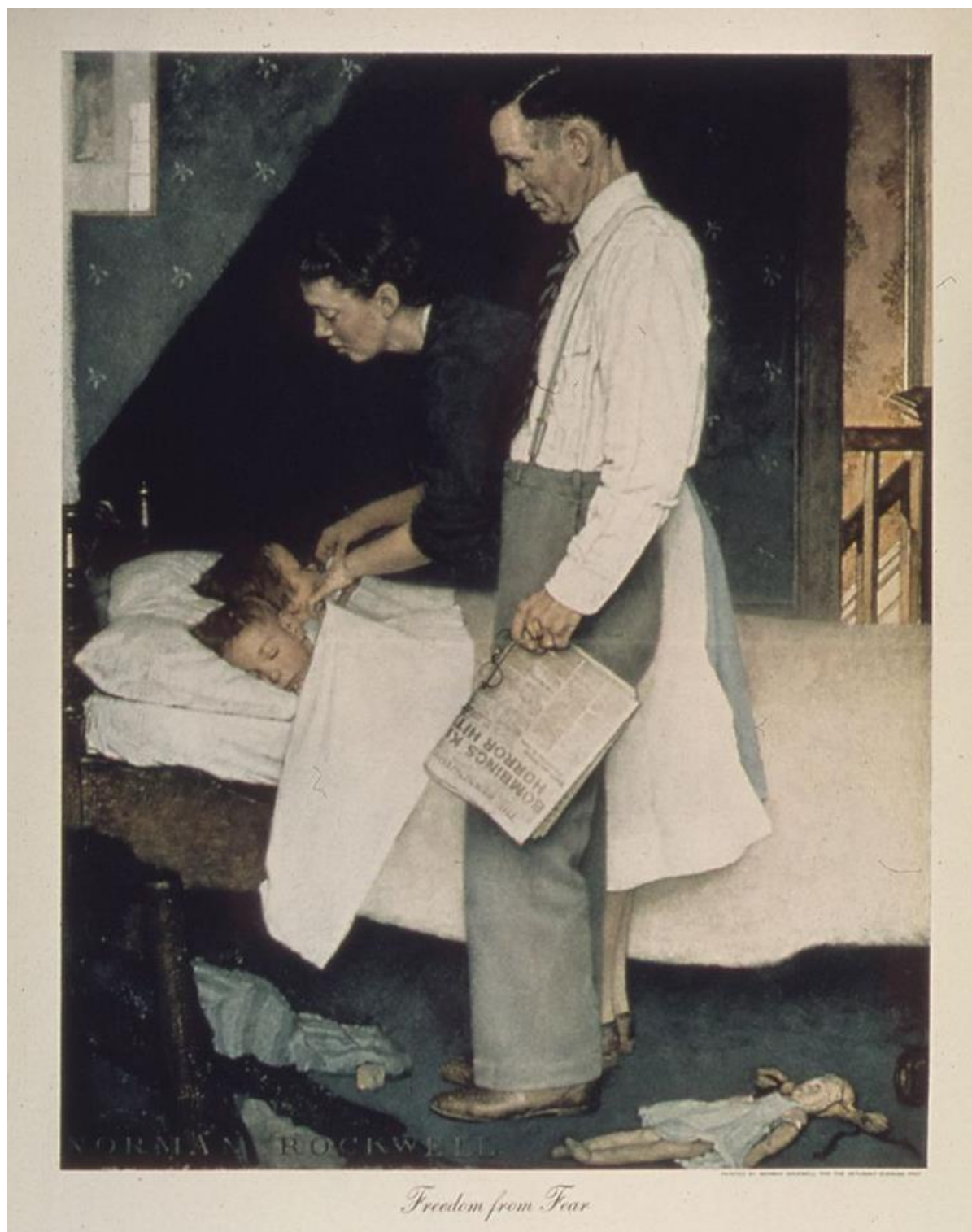
---



La liberté d'expression



La liberté de religion



La liberté de vivre à l'abri de la peur



La liberté de vivre à l'abri du besoin

### Document 3

## Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

---

#### Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

- 5 Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

- 10 Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

- 15 Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les États Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

- 20 Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'Assemblée générale

- 25 Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

30

### Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Article 2

35

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

40

### Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

### Article 4

45

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

### Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

50

### Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

### Article 8

55

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

### Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10

60 Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

65 1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

70 2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

75 Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

- 80
1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
  2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

- 85
1. Tout individu a droit à une nationalité.
  2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

1. À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.



- 90 2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
- 95 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le

100 culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

105 Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit
- 110 directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel
- 115 égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale,

120 compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

### Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
- 125 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

### 130 Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

### Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
- 135
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.
- 140

### Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
- 145
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
- 150 3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent

155 2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

160 1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et  
165 du bien-être général dans une société démocratique.

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un  
170 État, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Source : Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

## Séance 5 Décolonisations

### Séance 5 : Décolonisations

#### Documents étudiés :

1. Planches de *Tintin au Congo* d'Hergé, 1931
2. Discours du Roi des Belges Beaudouin I<sup>er</sup> lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960
3. Discours du Président de la République Joseph Kasa-Vubu lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960
4. Discours du Premier Ministre Patrice Lumumba lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960
5. Ho Chi Minh, Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Viêt Nam, 2 septembre 1945

#### Historiographie :

Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La découverte, 2002, p. 15-21.

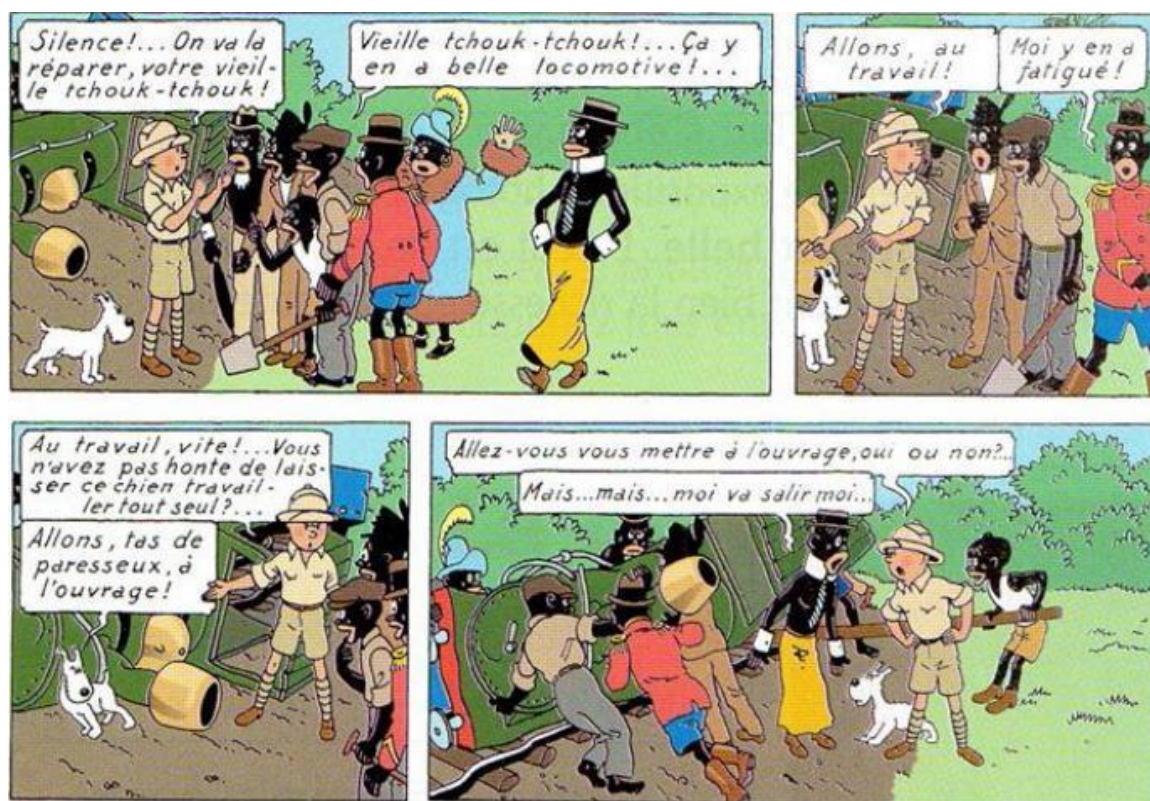
Frederick Cooper, « Conflits, réformes et décolonisation. La situation impériale mise en cause », in Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, Paris, Seuil-Points, 2013, p. 392-419.

#### Exposé :

Résistances à la colonisation et émergence des nationalismes en Afrique et en Asie (v. 1900-1947)

### Document 1

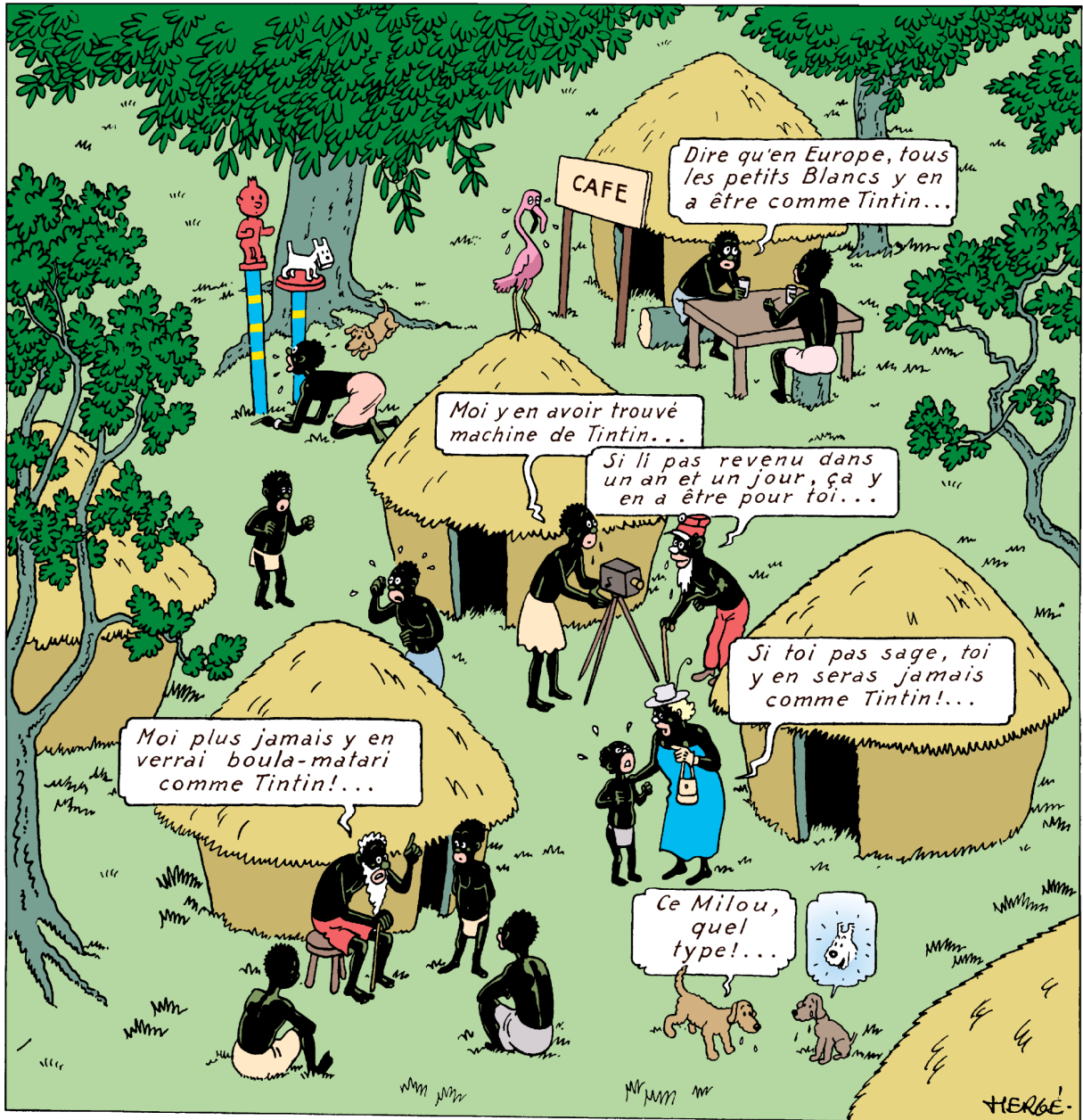
#### Planches de *Tintin au Congo* d'Hergé, 1931





Édition originale en noir et blanc : 1931

Édition colorisée : 1946



Source : Hergé, *Tintin au Congo*, 1931 (1946 pour l'édition colorisée)

## Document 2

### Discours du Roi des Belges Baudouin I<sup>er</sup> lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960

---



Monsieur le Président,

Messieurs,

L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'oeuvre conçue par le génie du roi Léopold II, entreprise par lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique. Elle  
5 marque une heure dans les destinées, non seulement du Congo lui-même, mais, je n'hésite pas à l'affirmer, de l'Afrique toute entière.

Pendant 80 ans la Belgique a envoyé sur votre sol les meilleurs de ses fils, d'abord pour délivrer le bassin du Congo de l'odieux trafic esclavagiste qui décimait ses populations, ensuite pour rapprocher les unes des autres les ethnies qui jadis ennemies s'apprêtent à constituer ensemble le  
10 plus grand des États indépendants d'Afrique ; enfin pour appeler à une vie plus heureuse les diverses régions du Congo que vous représentez ici unies en un même Parlement. En ce moment historique, notre pensée à tous doit se tourner vers les pionniers de l'émancipation africaine et vers ceux qui, après eux, ont fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. Ils méritent à la fois NOTRE admiration et VOTRE reconnaissance, car ce sont eux qui, consacrant tous leurs efforts et même  
15 leur vie à un grand idéal, vous ont apporté la paix et ont enrichi votre patrimoine moral et matériel. Il faut que jamais ils ne soient oubliés, ni par la Belgique, ni par le Congo.

Lorsque Léopold II a entrepris la grande oeuvre qui trouve aujourd'hui son couronnement, Il ne s'est pas présenté à vous en conquérant mais en civilisateur.

Le Congo, dès sa fondation, a ouvert ses frontières au trafic International, sans que jamais la  
20 Belgique y ait exercé un monopole institué dans son intérêt exclusif.

Le Congo a été doté de chemins de fer, de routes, de lignes maritimes et aériennes qui, en mettant vos populations en contact les unes avec les autres, ont favorisé leur unité et ont élargi le pays aux dimensions du monde.

Un service médical, dont la mise au point a demandé plusieurs dizaines années, a été patiemment  
25 organisé et vous a délivré de maladies combien dévastatrices. Des hôpitaux nombreux et remarquablement outillés ont été construits. L'agriculture a été améliorée et modernisée. De grandes villes ont été édifiées et, à travers tout le pays, les conditions de l'habitation et de l'hygiène traduisent de remarquables progrès. Des entreprises industrielles ont mis en valeur les richesses naturelles du sol. L'expansion de l'activité économique a été considérable, augmentant ainsi le bien  
30 être de vos populations et dotant le pays de techniciens indispensables à son développement.

Grâce aux écoles des missions, comme à celles que créèrent les pouvoirs publics, l'éducation de base connaît une extension enviable : une élite intellectuelle a commencé à se constituer que vos universités vont rapidement accroître.

35 Un nombre de plus en plus considérable de travailleurs qualifiés appartenant à l'agriculture, à l'industrie, à l'artisanat, au commerce, à l'administration font pénétrer dans toutes les classes de la population émancipation individuelle qui constitue la véritable base de toute civilisation. Nous sommes heureux d'avoir ainsi donné au Congo malgré les plus grandes difficultés, les éléments indispensables à l'armature d'un pays en marche sur la voie du développement.

40 Le grand mouvement de l'indépendance qui entraîne toute l'Afrique a trouvé auprès des pouvoirs belges la plus large compréhension. En face du désir unanime de vos populations nous n'avons pas hésité à vous reconnaître, dès à présent, cette indépendance.

C'est à vous, Messieurs qu'il appartient maintenant de démontrer que nous avons eu raison de vous faire confiance.

45 Dorénavant la Belgique et le Congo se trouvent côte à côte comme deux États souverains mais liés par l'amitié et décidés à s'entraider. Aussi, nous remettons aujourd'hui entre vos mains tous les services administratifs, économiques, techniques et sociaux ainsi que l'organisation judiciaire sans lesquels un État moderne n'est pas viable. Les agents belges sont prêts à vous apporter une collaboration loyale et éclairée.

50 Votre tâche est immense et vous êtes les premiers à vous en rendre compte. Les dangers principaux qui vous menacent sont l'inexpérience des populations à se gouverner, les luttes tribales qui jadis ont fait tant de mal et qui à aucun prix ne doivent reprendre l'attraction que peuvent exercer sur certaines régions des puissances étrangères prêtes à profiter de la moindre défaillance.

55 Vos dirigeants connaîtront la tâche difficile de gouverner. Il leur faudra mettre au premier plan de leurs préoccupations, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, les intérêts généraux du pays. Ils devront apprendre au peuple congolais que l'indépendance ne se réalise pas par la satisfaction immédiate des jouissances faciles, mais par le travail, par le respect de la liberté d'autrui et des droits de la minorité, par la tolérance et l'ordre, sans lesquels aucun régime démocratique ne peut subsister.

Je tiens à rendre ici un particulier hommage à la Force Publique qui a accompli sa lourde mission avec un courage et un dévouement sans défaillance.

60 L'indépendance nécessitera de tous des efforts et des sacrifices. Il faudra adapter les institutions à vos conceptions et à vos besoins, de manière à les rendre stables et équilibrés. Il faudra aussi former des cadres administratifs expérimentés, intensifier la formation intellectuelle et morale de la population, maintenir la stabilité de la monnaie, sauvegarder vos organisations économiques,



sociales et financières.

65 Ne compromettez pas l'avenir par des réformes hâtives, et ne remplacez pas les organismes que vous remet la Belgique, tant que vous n'êtes pas certains de pouvoir faire mieux.

Entretenez avec vigilance l'activité des services médicaux dont l'interruption aurait des conséquences désastreuses et ferait réapparaître des maladies que nous avons réussi à supprimer. Veillez aussi sur l'oeuvre scientifique qui constitue pour vous un patrimoine intellectuel inestimable.

70 N'oubliez pas qu'une Justice sereine et indépendante est un facteur de paix sociale : la garantie du respect du droit de chacun confère à un État, dans l'opinion internationale, une grande autorité morale.

N'ayez crainte de vous tourner vers nous. Nous sommes prêts à rester à vos cotés pour vous aider de nos conseils, pour former avec vous les techniciens et les fonctionnaires dont vous aurez besoin.

75 L'Afrique et l'Europe se complètent mutuellement et sont appelées, en coopérant, au plus brillant essor. Le Congo et la Belgique peuvent jouer un rôle de première grandeur par une collaboration constructive et féconde, dans la confiance réciproque.

Messieurs,

80 Le monde entier a les yeux fixés sur vous. À l'heure où le Congo choisit souverainement son style de vie, Je souhaite que le peuple congolais conserve et développe le patrimoine des valeurs spirituelles, morales et religieuses qui nous est commun et qui transcende les vicissitudes politiques et les différences de race ou de frontière.

Restez unis et vous saurez vous montrer dignes du grand rôle que vous êtes appelés à jouer dans l'histoire de l'Afrique.

85 Peuple Congolais,

Mon pays et moi-même nous reconnaissons avec joie et émotion que le Congo accède ce 30 Juin 1960, en plein accord et amitié avec la Belgique, à l'indépendance et à la souveraineté internationale.

Que Dieu protège le Congo !

Source : Discours du roi des Belges Baudouin I<sup>er</sup> lors de la cérémonie de l'indépendance du Congo à Léopoldville (actuelle Kinshasa), 30 juin 1960

### Document 3

## Discours du Président de la République Joseph Kasa-Vubu lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960

---



Excellences, mes chers compatriotes,

Au moment solennel où la République du Congo se présente au monde et à l'Histoire, pleinement indépendante et souveraine, au moment où nous ressentons intensément le caractère irrévocable et définitif du pas que nous franchissons, nous ne  
5 pouvons pas nous empêcher de mesurer la gravité de nos responsabilités et, dans une attitude de profonde humilité, de demander à Dieu qu'il protège notre peuple et qu'il éclaire tous ses dirigeants.

Avant toute chose, je voudrais exprimer ici une émotion, la reconnaissance que nous ressentons envers tous ces artisans obscurs ou héroïques de l'émancipation nationale, et tous ceux qui, partout sur notre immense territoire, ont donné sans compter leurs forces, leurs privations, leurs  
10 souffrances et même leur vie pour que se réalise enfin leur rêve audacieux d'un Congo libre et indépendant. (Applaudissements.) Je pense à ces travailleurs des chantiers, des usines, à ces agriculteurs de nos plaines et de nos vallées, à ces intellectuels aussi, à tous ceux, jeunes ou vieux, qui ont senti monter dans leur cœur un irrésistible idéal de liberté et qui, quoi qu'il put arriver, ont su rester fidèles à cet idéal et ont su l'accomplir. Je pense à nos femmes aussi qui, sans faiblir un  
15 seul instant, ont su reconforter leurs fils, leurs époux dans leurs luttes magnifiques et souvent même, se trouver à leurs côtés au plus près du combat.

À vous toutes et à vous tous, artisans incomparables de la grandeur de Notre patrie, le Congo Indépendant que vous avez créé vous dit avec émotion sa gratitude infinie et vous assure solennellement que jamais vous ne serez oubliés.

20 Tournons-nous maintenant vers l'avenir.

L'aube de indépendance se lève sur un pays dont la structure économique est remarquable, bien équilibrée et solidement unifiée. Mais l'état d'inachèvement de la conscience nationale parmi les populations a suscité certaines alarmes que je voudrais dissiper aujourd'hui, en rappelant tous les progrès qui ont déjà été accomplis en ce domaine et qui sont les plus sûrs garants des étapes qui  
25 restent à parcourir.

Que de différences, en effet, lors de la fondation de notre pays, entre des populations que tout contribuait à maintenir écartées les unes des autres : sans souligner les diversités de langues, de coutumes ou de structures sociales, rappelons simplement les distances énormes qui nous séparaient et le manque de moyens modernes de communication de la fin du siècle passé. Pour se  
30 reconnaître, il a fallu se rencontrer. Bon nombre de populations vivant aux confins de ce vaste pays se sentaient peu proches les unes des autres. Vous avez bien voulu rappeler, Sire, combien le

progrès des moyens de déplacement contribua heureusement à enserrer le pays dans un réseau d'échanges qui servit aussi, et grandement, à rapprocher les hommes. Le développement économique, de son côté, amena la création de cités de travailleurs et de centres où les ressortissants des différentes ethnies apprirent à vivre ensemble, à mieux s'apprécier et où, insensiblement, une certaine osmose s'opéra. Les échanges se multipliant, les régions devinrent petit à petit complémentaires les unes des autres et renforcèrent ainsi leur collaboration. Le développement de l'instruction, la création et la diffusion des journaux et périodiques, la multiplication des postes de radio, tout cela contribua à la naissance dans les villes d'abord, dans les milieux ruraux ensuite, d'une opinion publique d'où, petit à petit, se dégagèrent les éléments d'une véritable conscience nationale.

La Belgique a eu alors la sagesse de ne pas s'opposer au courant de l'histoire et, comprenant la grandeur de l'idéal de la liberté qui anime tous les cœurs congolais, elle a su, fait sans précédent dans l'histoire d'une colonisation pacifique, faire passer directement et sans transition notre pays de la domination étrangère à l'indépendance, dans la pleine souveraineté nationale. (Applaudissements.)

Mais, si nous pouvons nous réjouir de cette décision, nous ne devons pas oublier que c'est à nous désormais à prendre le relais et à rassembler les matériaux de notre unité nationale, à construire notre nation dans l'union et dans la solidarité.

Nous disposons pour cela d'un large éventail de moyens, mais il faudra que nous les utilisions avec sagesse, sans hâte ni lenteur, avec le souci de s'adapter harmonieusement au rythme normal des choses, sans essouffler les populations par une marche trop rapide qui les laisserait hors d'haleine sur le bord de la route, mais sans se complaire non plus dans une admiration béate de ce qui est déjà fait. La conscience nationale pousse depuis longtemps les populations congolaises vers plus de solidarité : nous aurons à favoriser plus que jamais ce mouvement de rapprochement national.

Un rôle tout spécial sera dévolu, dans cette recherche d'une plus grande cohésion nationale, aux institutions centrales du pays et surtout à l'action des Chambres législatives. Certains d'entre nous, Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés, ont pour la première fois, sans doute, côtoyé des élus venant d'autres provinces. Grande a été leur surprise de constater que votre idéal et vos préoccupations étaient si proches les uns des autres. J'ai la conviction que vous ferez de ces assises le véritable creuset d'une conscience nationale toujours plus développée. Nous saurons également, dans tout le pays, développer l'assimilation de ce que quatre-vingts ans de contact avec l'Occident nous a apporté de bien : la langue, qui est l'indispensable outil de l'harmonisation de nos rapports, la législation qui, insensiblement, a influencé sur l'évolution de nos coutumes diverses et les a lentement rapprochées et, enfin et surtout, la culture. Une affinité fondamentale de culture rapproche déjà tous les Bantous, aussi le contact de la civilisation chrétienne et les racines que cette

civilisation a poussé en nous permettront aux sangs anciens revivifiés de donner à nos manifestations culturelles une originalité et un éclat tout particulier. Nous aurons à coeur de favoriser l'éclosion de cette culture nationale et d'aider toutes les couches de la population à en percevoir le message et à en approfondir la portée. Nous aurons là une mission essentielle à remplir, car la culture sera le véritable ciment de la nation.

Cette recherche, ainsi que la mise en place des matériaux destinés à notre unité nationale, doit devenir la préoccupation dominante de tous. Aucun habitant de ce pays ne peut se refuser de participer à cette oeuvre capitale. Nous saurons pour cela, dans ce vaste chantier de quatorze millions d'hommes qui est notre pays, éclairer et guider tous ceux qui y oeuvrent dans l'enthousiasme. C'est cette communauté d'efforts, de peines et de travail qui achèvera le plus sûrement d'unir tous les Congolais en une grande, seule et solide nation. Nous montrerons ainsi au monde, par nos actes, que nous sommes dignes de la confiance que le peuple a placée en nous, et que de nombreux pays nous témoignent déjà. Nous ne les décevrons pas. (Applaudissements.)

Sire, la présence de votre Auguste Majesté aux cérémonies de ce jour mémorable constitue un éclatant et nouveau témoignage de Votre sollicitude pour toutes ces populations que vous avez aimées et protégées. Elles sont heureuses de pouvoir dire aujourd'hui à la fois leur reconnaissance pour les bienfaits que Vous et Vos illustres prédécesseurs leur avez prodigués, et leur joie pour la compréhension dans laquelle Vous avez rencontré leurs aspirations. Elles ont reçu Votre message d'amitié avec tout le respect et la ferveur dont elles Vous entourent et garderont longtemps dans leur coeur les paroles que Vous venez de leur adresser en cette heure émouvante. Elles sauront apprécier tout le prix de l'amitié que la Belgique leur offre et elles s'engageront avec enthousiasme dans la voie d'une collaboration sincère.

Messieurs les Représentants des Pays Étrangers, Vous avez bien voulu partager nos joies et vous nous avez fait l'honneur de venir nombreux célébrer avec nous ces journées historiques. Aussi des relations d'amitié seront-elles faciles à nouer demain entre notre pays et chacun des États que Vous représentez. Vous qui voyez autour de vous l'immense enthousiasme qui s'empare de toute la Nation, vous qui sentez notre désir de réussir et de bien faire, je vous demande de faire connaître au monde cette image pleine d'espoir que vous emporterez du Congo, et qui est sa vraie image.

Je proclame, au nom de la Nation, la naissance de la République du Congo.

Source : Discours du Président de la République Joseph Kasa-Vubu lors de l'indépendance du Congo à Léopoldville (actuelle Kinshasa), 30 juin 1960

**Document 4**  
**Discours du Premier Ministre Patrice Lumumba lors de la**  
**cérémonie de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960**

---



Congolais et Congolaises,

Combattants de l'Indépendance aujourd'hui victorieux,

Je vous salue au nom du gouvernement congolais.

À vous tous, mes amis, qui avez lutté sans relâche à nos cotés, je vous demande de faire de ce 30  
5 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffablement gravée dans vos cœurs, une date dont  
vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent  
connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté.

Car cette Indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique,  
pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais  
10 oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise (Applaudissements), une lutte de tous  
les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces,  
ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.

Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de  
nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant  
15 esclavage qui nous était imposé par la force.

Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop  
douloureuses encore pour que nous puissions le chasser de notre mémoire. Nous avons connu le  
travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim,  
ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers.

20 Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir,  
parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un Noir on disait « tu », non certes comme à  
un ami, mais parce que le « vous » honorable était réservé aux seuls Blancs ?

Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne  
faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

25 Nous avons connu que la loi était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir :  
accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances  
religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même.

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des

30 paillotes croulantes pour les Noirs ; qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du Blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera enfin les fusillades dont périrent tant de nos frères, les cachots dont furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et  
35 d'exploitation ? (Applaudissements.)

Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert. Mais tout cela aussi, nous que le vote de vos représentants élus a agréés pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre cœur de l'oppression colonialiste, nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini.

40 La République du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants.

Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

Nous allons établir ensemble la Justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération  
45 de son travail. (Applaudissements.)

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

50 Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens puissent jouir pleinement des libertés fondamentales prévues dans la déclaration des Droits de l'Homme. (Applaudissements.)

Nous allons supprimer efficacement toute discrimination quelle qu'elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays.

55 Nous allons faire régner, non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés. (Applaudissements.)

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrons compter, non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque jour qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous  
60 imposer une politique, quelle qu'elle soit. (Applaudissements.)

Dans ce domaine, la Belgique qui, comprenant enfin le sens de l'histoire, n'a pas essayé de s'opposer à notre indépendance est prête à nous accorder son aide et son amitié, et un traité vient d'être signé

65 dans ce sens entre nos deux pays égaux et indépendants. Cette coopération, j'en suis sûr, sera profitable aux deux pays. De notre côté, tout en restant vigilants, nous saurons respecter les engagements librement consentis.

Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le Congo nouveau, notre chère République que mon gouvernement va créer, sera un pays riche, libre et prospère. Mais pour que nous arrivions sans retard à ce but, vous tous, législateurs et citoyens congolais, je vous demande de m'aider de toutes vos forces.

70 Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger. Je demande à la minorité parlementaire d'aider mon gouvernement par une opposition constructive et de rester strictement dans les voies légales et démocratiques.

Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise.

75 Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers établis dans notre pays. Si la conduite de ces étrangers laisse à désirer, notre justice sera prompte à les expulser du territoire de la République ; si par contre leur conduite est bonne, il faut les laisser en paix, car eux aussi travaillent à la prospérité de notre pays.

80 L'Indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain. (Applaudissements.)

Voilà, Sire, Excellences, Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes, mes frères de race, mes frères de lutte, ce que j'ai voulu vous dire au nom du gouvernement en ce jour magnifique de notre Indépendance complète et souveraine. (Applaudissements.)

Notre gouvernement, fort, national, populaire sera le salut de ce peuple.

85 Hommage aux combattants de la liberté nationale !

Vive l'Indépendance et l'Unité Africaine !

Vive le Congo indépendant et souverain !

*(Applaudissements prolongés.)*

Source : Discours du Premier Ministre Patrice Lumumba lors de la cérémonie de l'indépendance du Congo à Léopoldville (actuelle Kinshasa), 30 juin 1960

## Document 5

### Ho Chi Minh, Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Viêt Nam, 2 septembre 1945

---

« Tous les hommes naissent égaux. Le Créateur nous a donné des droits inviolables, le droit de vivre, le droit d'être libres et le droit de réaliser notre bonheur. »

Cette parole immortelle est tirée de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776. Prise dans un sens plus large, cette phrase signifie : tous les peuples sur la terre sont nés égaux ; tous les peuples ont le droit de vivre, d'être heureux, d'être libres.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de la Révolution française de 1791 proclame également : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

Ce sont là des vérités indéniables.

Et pourtant, pendant plus de quatre-vingts années, les colonialistes français, abusant de drapeau de la liberté de l'égalité, de la fraternité, ont violé notre terre et opprimé nos compatriotes. Leurs actes vont directement à l'encontre des idéaux d'humanité et de justice.

Dans le domaine politique, ils nous ont privés de toutes les libertés.

Ils nous ont imposé les lois inhumaines. Ils ont constitué trois régimes politiques différents dans le Nord, le Centre et le Sud du Viet Nam pour détruire notre unité nationale et empêcher l'union de notre peuple.

Ils ont construit plus de prisons que d'écoles. Ils ont sévi sans merci contre nos patriotes. Ils ont noyé nos révolutions dans les fleuves de sang. Ils ont jugulé l'opinion publique et pratiqué une politique d'obscurantisme. Ils nous ont imposé l'usage de l'opium et de l'alcool pour affaiblir notre race.

Dans le domaine économique, ils nous ont exploités jusqu'à la moelle, ils ont réduit notre peuple à la plus noire misère et saccagé impitoyablement notre pays.

Ils ont spolié nos rizières, nos mines, nos forêts, nos matières premières. Ils ont détenu le privilège d'émission des billets de banque et le monopole du commerce extérieur.

Ils ont inventé des centaines d'impôts injustifiables, acculé nos compatriotes, surtout les paysans et les commerçants, à l'extrême pauvreté.

Ils ont empêché notre bourgeoisie nationale de prospérer. Ils ont exploité nos ouvriers de la manière la plus barbare.

En automne 1940, quand les fascistes japonais, en vue de combattre les Alliés, ont envahi l'Indochine pour organiser de nouvelles bases de guerre, les colonialistes français se sont rendus à



30 genoux pour leur livrer leur pays.

Depuis, notre peuple, sous le double joug japonais et français, a été saigné littéralement. Le résultat a été terrifiant. Dans les derniers mois de l'année passée et le début de cette année, du Quang Tri au Nord Viet Nam, plus de deux millions de nos compatriotes sont morts de faim.

Le 9 mars dernier, les Japonais désarmèrent les troupes françaises. Les colonialistes français se sont enfuis ou se sont rendus. Ainsi, bien loin de nous « protéger » en l'espace de cinq ans, ils ont par deux fois vendu notre pays aux Japonais.

Avant le 9 mars, à plusieurs reprises, la Ligue Viet Minh a invité les Français à se joindre à elle pour lutter contre les Japonais. Les colonialistes français, au lieu de répondre à cet appel, ont sévi de plus belle contre les partisans du Viet Minh. Lors de leur débandade, ils sont allés jusqu'à assassiner un grand nombre de prisonniers politiques incarcérés à Yen Bay et à Cao Bang.

Malgré tout cela, nos compatriotes ont continué à garder à l'égard des Français une attitude clémentine et humaine. Après les événements du 9 mars, la Ligue Viet Minh a aidé de nombreux Français à passer la frontière, en a sauvé d'autres de prisons nippones et a protégé la vie et les biens de tous les Français.

45 En fait, depuis l'automne de 1940, notre pays a cessé d'être une colonie française pour devenir une possession nipponne.

Après la reddition des Japonais, notre peuple tout entier s'est dressé pour reconquérir sa souveraineté nationale et a fondé la République démocratique du Viet Nam.

La vérité est que notre peuple a repris son indépendance des mains des Japonais et non de celles des Français.

Les Français s'enfuient, les Japonais se rendent, l'empereur Bao Dai abdique. Notre peuple a brisé toutes les chaînes qui ont pesé sur nous durant près d'un siècle, pour faire de notre Viet Nam un pays indépendant.

Notre peuple a, du même coup, renversé le régime monarchique établi depuis des dizaines de siècles, pour fonder la République démocratique.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire, déclarons, au nom du peuple du Viet Nam tout entier, nous affranchir complètement de tout rapport colonial avec la France impérialiste, annuler tous les traités que la France a signés au sujet du Viet Nam, abolir tous les privilèges que les Français se sont arrogés sur notre territoire.

60 Tout le peuple du Viet Nam, animé d'une même volonté, est déterminé à lutter jusqu'au bout contre toute tentative d'agression de la part des colonialistes français.

Nous sommes convaincus que les Alliés qui ont reconnu les principes de l'égalité des peuples aux conférences de Téhéran et de San Francisco, ne peuvent pas ne pas reconnaître l'indépendance du Viet Nam.

- 65 Un peuple qui s'est obstinément opposé à la domination française pendant plus de quatre-vingts ans, un peuple qui, durant ces années, s'est résolument **rangé du côté des Alliés** pour lutter contre le fascisme, ce peuple a le droit d'être libre, ce peuple a le droit d'être indépendant.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire de la République démocratique du Viet Nam, proclamons solennellement au monde entier :

- 70 Le Viet Nam a le droit d'être libre et indépendant et, en fait, est devenu un pays libre et indépendant. Tout le peuple du Viet Nam est décidé à mobiliser toutes ses forces spirituelles et matérielles, à sacrifier sa vie et ses biens pour garder son droit à la liberté et à l'indépendance.

Source : Ho Chi Minh, Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Viêt Nam, 2 septembre 1945

## Séance 6

### Autoritarismes et totalitarismes

#### Séance 6 : Autoritarismes et totalitarismes

##### Documents étudiés :

1. Benito Mussolini (et Giovanni Gentile), *La Doctrine du fascisme*, 1937 [1932]
2. Citations de Mussolini sur la violence et le totalitarisme
3. Esthétiques des totalitarismes
4. Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, 1951
5. Margarete Buber-Neumann, *Prisonnière de Staline et de Hitler*, vol. II, 1988

##### Historiographie :

Bernard Bruneteau, *L'Âge totalitaire. Idées reçues sur le totalitarisme*, Paris, Cavalier bleu, 2011, p. 19-50.

Juan J. Linz, *Régimes totalitaires et régimes autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 157-173 (texte de 1975) et p. 339-342 (postface de 2000).

##### Exposé :

L'impérialisme nazi et nippon (années 1930-1945) : une nouvelle forme de colonialisme ?

#### Document 1

#### Benito Mussolini (et Giovanni Gentile), *La Doctrine du fascisme*, 1937 [1932]

##### Premier chapitre (Gentile) : Doctrine politique et sociale

##### 7. Anti-individualisme et Liberté

Anti-individualiste, la conception fasciste est pour l'État, et elle est pour l'individu, en tant que celui-ci s'harmonise avec l'État, conscience et volonté universelle de l'homme dans son existence historique. Elle est contre le libéralisme classique, né du besoin de réagir contre l'absolutisme et qui a terminé sa fonction historique, depuis que l'État est devenu la conscience même et la volonté même du peuple. Le libéralisme niait l'État dans l'intérêt de l'individu ; le fascisme réaffirme l'État comme la véritable réalité de l'individu. Et, si la liberté doit être l'attribut de l'homme réel, et non du fantôme abstrait auquel pensait le libéralisme individualiste, le fascisme est pour la liberté. Il est pour la seule liberté qui puisse être chose sérieuse, la liberté de l'État et de l'individu dans l'État. En effet, pour le fasciste, tout est dans l'État, et rien d'humain ni de spirituel n'existe et a fortiori n'a de valeur, en dehors de l'État. En ce sens, le fascisme est totalitaire, et l'État fasciste, synthèse et unité de toute valeur, interprète, développe et domine toute la vie du peuple.

##### 8. Antisocialisme et Corporatisme

Ni individus, ni groupes (partis politiques, associations, syndicats, classes) en dehors de l'État. Le

20 fascisme s'oppose donc au socialisme, qui fige le mouvement historique dans la lutte des classes et ignore l'unité de l'État qui fond les classes en une seule réalité économique et morale ; et de même, il est contre le syndicalisme de classe. Mais le fascisme veut que, dans l'orbite de l'État, les exigences réelles qui donnèrent naissance au mouvement socialiste et syndicaliste soient reconnues ; et il les fait valoir dans le système corporatif où ces intérêts s'accordent avec l'unité de l'État.

### 9. Démocratie et Nation

25 Les individus forment des classes, selon les catégories d'intérêts ; ils sont syndiqués selon les diverses activités économiques coïntéressées ; mais ils sont, avant tout et surtout, l'État. Celui-ci n'est ni le nombre ni la somme des individus formant la majorité d'un peuple. Le fascisme est par là opposé à la démocratie qui assimile le peuple au plus grand nombre d'individus et le rabaisse à ce niveau. Il est cependant la forme la plus pure de la démocratie. Du moins, si le peuple est conçu, ainsi qu'il doit l'être, sous l'aspect qualificatif et non quantitatif, s'il signifie l'idée la plus puissante parce que la plus morale, la plus cohérente, la plus vraie qui s'incarne dans le peuple comme conscience et volonté d'un petit nombre ou même d'un seul, tel un idéal qui tend à se réaliser dans la conscience et dans la volonté de tous : de tous ceux qui, en vertu de la nature ou de l'histoire, forment ethniquement une nation ; suivent la même ligne de développement et de formation spirituelle, ont une seule et même conscience et une seule volonté. Il ne s'agit ni de race, ni d'une région géographique déterminée, mais d'un groupement qui se perpétue historiquement, d'une multitude unifiée par une idée qui est une volonté d'existence et de puissance : idée que nous 35 appellerons aussi conscience de soi, ou personnalité.

### 13. L'Autorité

40 Au total, le fascisme n'est pas seulement législateur et fondateur d'institutions ; il est aussi éducateur et promoteur de vie spirituelle. Il veut refaire non pas les formes de la vie humaine, mais son contenu : l'homme, le caractère, la foi. Et à cette fin, il veut une discipline et une autorité qui pénètrent dans les esprits et y règnent sans partage. C'est pourquoi son insigne est le « faisceau des licteurs », symbole de l'unité, de la force et de la justice.

## Chapitre Deuxième (Mussolini) : Idées fondamentales

### 3. Contre le Pacifisme : la Guerre et la Vie comme Devoir

45 Avant tout, le fascisme, en ce qui concerne, d'une manière générale, l'avenir et le développement de l'humanité — et abstraction faite, de toute considération de politique actuelle — ne croit ni à la possibilité ni à l'utilité de la paix perpétuelle. Il repousse le pacifisme, qui cache une fuite devant la lutte et une lâcheté devant le sacrifice. La guerre, seule, porte au maximum de tension toutes les

énergies humaines et imprime une marque de noblesse aux peuples qui ont le courage de l'affronter.

50 [...] ]

### 9. Le Fascisme ne revient pas en arrière

Les négations fascistes du socialisme, de la démocratie, du libéralisme, ne doivent cependant pas faire croire que le fascisme entend ramener le monde à ce qu'il était avant 1789, date qui est considérée comme l'année d'inauguration du siècle démo-libéral. On ne revient pas en arrière. La doctrine fasciste n'a pas choisi de Maître pour prophète. L'absolutisme monarchique a fait son temps, au même titre que l'ecclésiologie, que les privilèges féodaux ou les castes fermées à cloisons étanches. L'idée fasciste d'autorité n'a rien à voir avec l'État policier. Un parti qui gouverne une nation « totalitairement » est un fait nouveau dans l'histoire. Les rapprochements et les comparaisons sont impossibles. Des décombres des doctrines libérales, socialistes, démocratiques, le fascisme extrait les éléments qui ont encore une valeur vitale. Il conserve ce que l'on pourrait appeler les faits acquis de l'histoire, et il rejette tout le reste, c'est-à-dire la conception d'une doctrine bonne pour tous les temps et pour tous les peuples. En admettant que le XIX<sup>e</sup> siècle ait été le siècle du socialisme, du libéralisme, de la démocratie, il n'est pas dit que le XX<sup>e</sup> siècle doive être également le siècle du socialisme, du libéralisme et de la démocratie. Les doctrines politiques passent, les peuples restent. On peut penser que le siècle actuel est le siècle de l'autorité, de « droite », un siècle fasciste ; et que, si le XIX<sup>e</sup> siècle a été le siècle de l'individu (libéralisme signifie individualisme), on peut penser que le siècle actuel est le siècle « collectif », et par conséquent, le siècle de l'État. [...]

### 10. Valeur et Mission de l'État

Le principe essentiel de la doctrine fasciste est la conception de l'État, de son essence, de son rôle, de ses fins. Pour le fascisme, l'État est l'absolu devant lequel les individus et les groupes ne sont que le relatif. Individus et groupes ne sont concevables que dans l'État. L'État libéral ne dirige pas le jeu et le développement matériel et spirituel des collectivités, mais se limite à enregistrer les résultats. L'État fasciste est conscient, il a une volonté et c'est pourquoi il est qualifié d'État « éthique ». [...]

### 11. L'Unité de l'État et les contradictions du Capitalisme

Depuis 1919, l'évolution économique et politique universelle a encore renforcé cette position doctrinale. L'État est devenu un géant. C'est l'État qui peut résoudre les contradictions dramatiques du capitalisme. Ce qu'on appelle la crise ne peut être résolu que par l'État et dans l'État. Où sont les ombres des Jules Simon qui, à l'aube du libéralisme, proclamaient que l'« État doit travailler à se rendre inutile et à préparer sa démission » ? Où sont les ombres des Mac Culloch qui, dans la seconde moitié du siècle dernier, affirmaient que l'État doit se garder de trop gouverner ? Et que diraient, en présence des interventions continues, sollicitées et inévitables de l'État dans les

85 affaires économiques, l'Anglais Bentham, selon lequel l'industrie n'aurait dû demander à l'État que de lui laisser la paix, ou l'Allemand Humboldt, d'après lequel l'État « oisif » doit être considéré comme le meilleur ? Il est vrai que la seconde génération des économistes libéraux fut moins extrémiste que la première et que Smith lui-même ouvrait la porte — bien que prudemment — aux interventions de l'État dans le domaine économique.

90 Si libéralisme veut dire individu, le fascisme signifie État. Mais l'État fasciste est unique et c'est une création originale. Il n'est pas réactionnaire, mais révolutionnaire, en ce sens qu'il devance la solution de certains problèmes universels, posés d'ailleurs, — dans le domaine politique — par le fractionnement des partis, par les abus de pouvoir du parlementarisme, par l'irresponsabilité des Assemblées ; — dans le domaine économique — par les fonctions syndicales toujours plus nombreuses et plus puissantes, tant du côté ouvrier que du côté patronal, à la fois par leurs conflits et leurs ententes ; — dans le domaine moral — par la nécessité de l'ordre, de la discipline, de l'obéissance aux règles morales de la patrie.

100 Le fascisme veut que l'État soit fort, organisé et qu'il repose en même temps sur une large base populaire. L'État fasciste a également revendiqué pour lui le domaine de l'économie ; et par les institutions corporatives, sociales, éducatives, qu'il a créées, le sens de l'État arrive jusqu'aux ramifications extrêmes du pays et, dans l'État, circulent, encadrées dans leurs organisations respectives, toutes les forces politiques, économiques et spirituelles de la nation. Un État qui s'appuie sur des millions d'individus qui le reconnaissent, le sentent et sont prêts à le servir, n'est pas l'État tyrannique du seigneur du Moyen-Âge. Il n'a rien de commun avec les États absolutistes d'avant ou d'après 1789. L'individu dans l'État fasciste n'est pas annulé, mais bien plutôt multiplié, de même que dans un régiment un soldat n'est pas diminué, mais multiplié par le nombre de ses  
105 compagnons d'armes. L'État fasciste organise la nation, mais il laisse cependant aux individus une marge suffisante ; il a limité les libertés inutiles ou nuisibles, mais il a conservé les libertés essentielles.

Dans ce domaine, l'État seul, est juge et non l'individu.

Source : Benito Mussolini (et Giovanni Gentile), *La Doctrine du fascisme* (extraits), traduction française de 1937 sous forme de livre indépendant, mais texte original tiré de l'article « il fascismo » de l'*Enciclopedia Italiana*, 1932

## Document 2

### Citations de Mussolini sur la violence et le totalitarisme

---

On nous accuse de semer la violence dans la vie politique. Nous sommes violents chaque fois qu'il est nécessaire de l'être... Notre violence doit être une violence de masse, toujours inspirée par des critères et des principes idéels... Lorsque nous autres, ennemis de toutes les Églises mais respectueux des religions déceimment professées, trouvons des prêtres et des curés rouges, nous

5 pénétronns dans ce vil troupeau de brebis et balayons tout.

Source : Benito Mussolini, « Aux fascistes de la Lombardie », *Il popolo d'Italia*, 22 février 1921

Les faits divers fourmillent chaque jour d'épisodes de violence dans la lutte qu'ont engagé fascistes et socialistes... Il s'agit à présent, afin de poursuivre la bataille, d'apporter une « ligne » à l'exercice de notre violence, de façon qu'elle demeure typiquement fasciste... Nous devons avant tout répéter que la violence n'est pas, pour les fascistes, un caprice ou un projet délibéré. Elle n'est pas gratuite.

5 C'est une nécessité chirurgicale. Une douloureuse nécessité. [...] La violence, pour nous ne sent pas la vengeance personnelle, elle sent la défense nationale.

Source : Benito Mussolini, « Sur le thème de la violence », *Il popolo d'Italia*, 25 février 1921

Qu'est-ce qu'on veut ? Une chose superbe. Nous voulons que les Italiens choisissent. [...] Non seulement cela, mais ce que l'on appelle notre féroce volonté totalitaire sera poursuivie avec encore plus de férocité : elle deviendra, en réalité, la préoccupation permanente et dominante de notre entreprise. Bref, nous voulons fasciser la Nation, à tel point que demain l'italien et le fasciste,

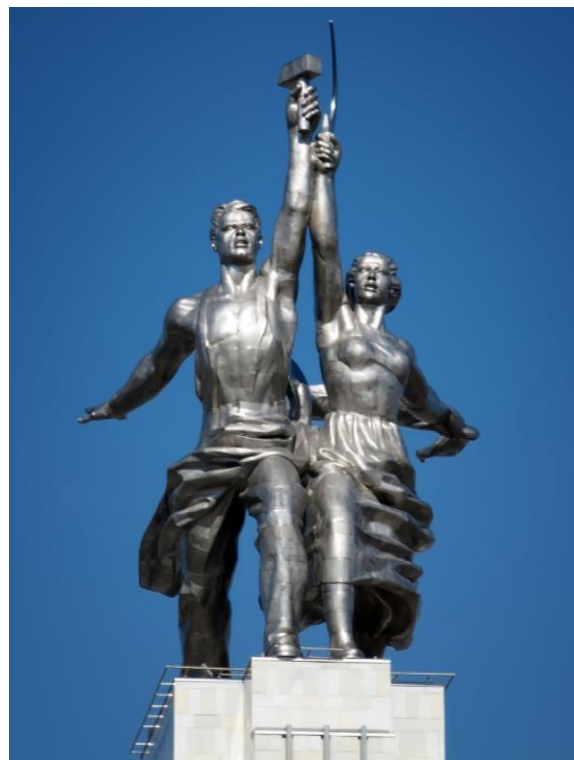
5 comme l'italien et le catholique, deviennent la même chose. Ce n'est qu'en ayant un grand idéal qu'on peut parler de révolution, qu'on peut utiliser ce mot magique et formidable !

Source : Discours de Benito Mussolini à Rome lors du Congrès fasciste, 21 juin 1925

### Document 3

## Esthétiques des totalitarismes

---



Alfredo Gauro Ambrosi,  
*Aeroritratto di Mussolini aviatore*,  
1930

Vera Ignatievna Moukhina,  
*L'Ouvrier et la Kholkoziennne*, 1937

Arno Breker, *Die Partei*, 1937



**Document 4**  
**Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, 1951**

---

**Troisième tome : Le système totalitaire (extraits)**

Les camps et le meurtre des adversaires politiques font seulement partie de l'oubli organisé qui non seulement enveloppe ce véhicule de l'opinion publique qu'est la parole dite et écrite, mais s'étend même aux familles et aux amis des victimes. Chagrin et souvenir sont interdits. En Union  
5 soviétique, une femme devra entamer une procédure de divorce immédiatement après l'arrestation de son mari afin de protéger la vie de ses enfants ; si son mari a la chance de revenir, elle lui refusera avec indignation la porte du foyer. Le monde occidental a jusqu'ici, même dans ses périodes les plus noires, accordé à l'ennemi tué le droit au souvenir : c'était reconnaître comme allant de soi le fait que nous sommes tous des hommes (et seulement des hommes). [...] Les camps de  
10 concentration, en rendant la mort elle-même anonyme (en faisant qu'il soit impossible de savoir si un prisonnier est mort ou vivant), dépouillaient la mort de sa signification : le terme d'une vie accomplie. En un sens ils dépossédaient l'individu de sa propre mort, prouvant que désormais rien ne lui appartenait et qu'il n'appartenait à personne. Sa mort ne faisait qu'entériner le fait qu'il n'avait jamais vraiment existé.

15 Il est dans la nature même des régimes totalitaires de revendiquer un pouvoir illimité. Un tel pouvoir ne peut être assuré que si tous les hommes littéralement, sans exception aucune, sont dominés de façon sûre dans chaque aspect de leur vie. Dans le domaine des affaires étrangères, les nouveaux territoires neutres ne doivent jamais cesser d'être soumis, tandis qu'à l'intérieur, des groupements humains toujours nouveaux doivent être domptés par l'expansion des camps de concentration ou,  
20 quand les circonstances l'exigent, être liquidés pour faire place à d'autres. Le problème de l'opposition est sans importance, tant dans les affaires étrangères qu'intérieures. Toute neutralité, toute amitié même, dès lors qu'elle est spontanément offerte, est, du point de vue de la domination totalitaire, aussi dangereuse que l'hostilité déclarée : car la spontanéité en tant que telle, avec son caractère difficile à apprécier, est précisément le plus grand de tous les obstacles à l'exercice d'une  
25 domination totale sur l'homme. [...]

Ce qui rend si ridicules et si dangereuses toute conviction et toute opinion dans la situation totalitaire, c'est que les régimes totalitaires tirent leur plus grande fierté du fait qu'ils n'en ont pas besoin, non plus que d'aucune forme de soutien humain. Les hommes, dans la mesure où ils sont plus que la réaction animale et que l'accomplissement de fonctions, sont entièrement superflus  
30 pour les régimes totalitaires. Le totalitarisme ne tend pas vers un règne despotique sur les hommes, mais vers un système dans lequel les hommes sont superflus. Le pouvoir total ne peut être achevé et préservé que dans un monde de réflexes conditionnés, de marionnettes ne présentant pas la

moindre trace de spontanéité. Justement parce qu'il possède en lui tant de ressources, l'homme ne peut être pleinement dominé qu'à condition de devenir un spécimen de l'espèce animale homme.

35 [...]

Le totalitarisme diffère par essence des autres formes d'oppression politique que nous connaissons, comme le despotisme, la tyrannie et la dictature. Partout où celui-ci s'est hissé au pouvoir, il a engendré des institutions politiques entièrement nouvelles, il a détruit toutes les traditions sociales, juridiques et politiques du pays. Peu importent la tradition spécifiquement nationale ou la source

40 spirituelle particulière de son idéologie : le régime totalitaire transforme toujours les classes en masses, substitue au système des partis, non pas des dictatures à parti unique, mais un mouvement de masse, déplace le centre du pouvoir de l'armée à la police, et met en œuvre une politique étrangère visant ouvertement à la domination du monde. Les régimes totalitaires actuels sont nés des systèmes à parti unique ; chaque fois que ces derniers sont devenus vraiment totalitaires, ils se  
45 sont mis à agir selon un système de valeurs si radicalement différent de tous les autres qu'aucune de nos catégories utilitaires, que ce soient celles de la tradition, de la justice, de la morale, ou celles du sens commun, ne nous est plus d'aucun secours pour nous accorder à leur ligne d'action, pour la juger ou pour la prédire. [...]

Dans l'interprétation totalitaire, toutes les lois sont devenues des lois de mouvement. Que les nazis  
50 parlent de la loi de la Nature ou que les Bolcheviks parlent de celle de l'Histoire, ni la Nature ni l'Histoire ne sont plus la source d'autorité qui donne stabilité aux actions des mortels ; elles sont en elles-mêmes des mouvements. Sous-jacente à la croyance nazie aux lois de la race, qui seraient l'expression en l'homme de la loi naturelle, se trouve l'idée de Darwin selon laquelle l'homme serait le produit d'une évolution naturelle qui ne s'arrête pas nécessairement à l'aspect présent de l'espèce  
55 humaine. Il en va exactement de même chez les Bolcheviks : leur croyance en la lutte des classes comme expression de la loi de l'Histoire repose sur la conception marxiste de la société comme produit d'un gigantesque mouvement historique qui, selon sa propre loi interne, se précipiterait vers la fin des temps historiques où il s'abolirait lui-même. [...] La terreur totale, l'essence du régime totalitaire, n'existe ni pour les hommes ni contre eux. Elle est censée fournir aux forces de la nature  
60 ou de l'histoire un incomparable moyen d'accélérer leur mouvement.

Source : Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, tome III : Le système totalitaire, 1951

## Document 5

### Margarete Buber-Neumann, *Prisonnière de Staline et de Hitler*, 1988

---

« – Si je vous ai bien comprise, vous prétendez avoir été emprisonnée en Union soviétique alors que vous étiez innocente ?

– C'est exactement ça.

– Et vous croyez vraiment que les Allemands – et vous êtes bien allemande, n'est-ce pas ? – que les Allemands, là-bas, n'ont jamais conspiré contre l'Union soviétique ? [...]

– N'ai-je pas été assez claire ? je vous ai dit que j'avais émigré à Moscou parce que j'étais communiste, que j'avais fui l'Allemagne nazie en 1933 parce que j'étais antifasciste. Comment faut-il vous le dire ? Mon mari et moi étions alors membres du KPD depuis quinze ans, et si nous avions émigré en Union soviétique, c'est parce qu'elle représentait pour nous la seule force qui s'opposait au fascisme ! Et nous serions allés conspirer contre ce pays ? Nous aurions fait cause commune avec nos ennemis mortels, les nazis ?

– Mais qui sait si, sans même vous en rendre compte, vous ne vous êtes pas trouvé en liaison avec des agents nazis camouflés ? Vous n'allez tout de même pas me dire qu'il n'y avait pas de cinquième colonne, en Union soviétique comme dans les autres pays. Et vous ne pouvez quand même pas en vouloir au gouvernement soviétique de s'être défendu contre les espions nazis ! D'ailleurs, l'agression d'Hitler contre l'Union soviétique aurait bien dû suffire à vous convaincre que ce danger était réel. Si donc on vous a emprisonnée, en tant qu'Allemande, il devait bien avoir de bonnes raisons à cela !

– Vous oubliez que, pendant les grandes purges de 1936, 1937 et 1938, Staline a non seulement fait emprisonner et condamner presque tous les vieux bolcheviks et les compagnons de lutte de Lénine, mais qu'il a fait arrêter aussi des millions de citoyens soviétiques, des paysans, de simples ouvriers ! Les étrangers ne représentaient qu'un pourcentage insignifiant de tous ceux qui ont été arrêtés. Et vous vous figurez que tous ces gens travaillaient pour la cinquième colonne nazie ?

– Quels crimes ces gens ont pu commettre, je n'en sais rien ; mais vous n'allez sûrement pas nous faire croire que l'on a arrêté des gens innocents en Union soviétique ? [...] À vous écouter, [...] on pourrait presque croire que Staline ne vaut pas mieux que Hitler. Est-ce vraiment cela que vous avez voulu dire ? lance-t-il alors d'une voix qui semble me conjurer de le démentir.

– Oui, c'est bien ce que je veux dire ! Entre les crimes de Hitler et ceux de Staline, il n'y a, à mon avis, qu'une différence de degré. Cela ne change rien au fait, bien sûr, que le communisme était à l'origine, en tant qu'idée, quelque chose de positif- tandis que le national-socialisme, lui, a toujours été, dans ses intentions et dans son programme, un phénomène criminel. J'ignore une chose, il est

vrai : dans quelle mesure est-ce l'idée communiste, la théorie communiste qui sont viciées à la base, ou dans quelle mesure est-ce la pratique, la politique soviétique sous Staline qui ont trahi des idées qui pouvaient être saines dans leurs fondements et entraîné l'URSS dans une sorte de fascisme... ? [...] »

- 35 Pour la première fois depuis notre libération, je me sens envahie par une sourde angoisse face à l'avenir. Cette discussion ne tend-elle pas à indiquer qu'il continuera à y avoir, dans le monde libre, de ces communistes fervents pour pourvoir aux intérêts criminels de Staline ?

Source : Margarete Buber-Neumann, *Prisonnière de Staline et de Hitler*, vol. 2 : Déportée à Ravensbrück, Paris, Seuil, 1988.

## Séance 7

### Le communisme, les communismes

#### Séance 7 : Le communisme, les communismes

##### Documents étudiés :

1. John Reed, *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, 1919, extraits du chapitre IV : la chute du Gouvernement provisoire
2. Rapport Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> Congrès du PCUS (extraits), 24 février 1956
3. La Corée du Nord, élève modèle du stalinisme ?

##### Historiographie :

Ian Kershaw, Moshe Lewin, « The regimes and their dictators: perspectives of comparison », *Stalinism and Nazism. Dictatorship in comparison*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 1-25.

Martin Malia, « Usages de l'atrocité », in Stéphane Courtois (dir.), *Du passé faisons table rase ! Histoire et mémoire du communisme en Europe*, Paris, Robert Laffont, 2002, p. 211-225

##### Exposé :

Les communismes en Afrique, Asie et Amérique centrale : une révolution globale ?

### Document 1

#### John Reed, *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, 1919

##### Chapitre IV : La chute du Gouvernement provisoire

Le mercredi 7 novembre, je me levai très tard. Le canon de midi tonna dans la forteresse Pierre-et-Paul comme je descendais la perspective Nevski. La journée était froide et humide. Devant les portes fermées de la banque d'État, quelques soldats se tenaient baïonnette au canon.

5 – Pour qui êtes-vous ? demandai-je. Pour le gouvernement ?

– Il n'y a plus de gouvernement, répondit l'un d'eux avec un sourire. *Slava Bogou !* [Dieu merci !] Ce fut tout ce que je réussis à lui tirer. [...]

J'achetai le *Rabotchi pout*, seul journal qui semblait être en vente ; un peu plus tard, je donnai cinquante kopeks à un soldat pour un exemplaire d'occasion du *Den*. Le quotidien bolchevique, 10 imprimé en grand format dans les locaux occupés de la Rousskaïa Volia, portait une grosse manchette : « TOUT LE POUVOIR AUX SOVIETS DES OUVRIERS, SOLDATS ET PAYSANS ! PAIX ! PAIN ! TERRE ! » L'éditorial était signé de Zinoviev, compagnon de Lénine dans l'illégalité. Il débutait ainsi :

15 Tout soldat, tout ouvrier, tout vrai socialiste, tout démocrate honnête ne peut pas ne pas se rendre compte que le choc révolutionnaire imminent réclame une solution immédiate.

De deux choses l'une.

20 Ou bien le pouvoir passe entre les mains de la clique des bourgeois et des propriétaires fonciers... Ce qui signifie une sanglante expédition punitive à l'échelle nationale qui inondera le pays du sang des travailleurs, des soldats et des paysans. Ce serait la continuation de la guerre exécrée, ce seraient la famine et la mort inévitables.

25 Ou bien le pouvoir passera entre les mains des ouvriers, des soldats et des paysans révolutionnaires, et, dans ce cas, cela signifiera l'abolition complète de la tyrannie seigneuriale, l'immédiate mise à la raison des capitalistes, l'offre immédiate d'une paix juste. Alors, la terre sera assurée aux paysans, alors sera assuré le contrôle de l'industrie, alors le pain sera assuré aux affamés, alors cette boucherie prendra fin !

Le *Den* contenait des nouvelles fragmentaires de la nuit qui avait été agitée. Prise par les bolcheviks du central téléphonique, de la gare de la Baltique, du central télégraphique [...] arrestations, contre-arrestations, escarmouches entre patrouilles de soldats, de *junkers* et de gardes rouges. [...]

30 Soudain, une détonation claqua dans la rue, suivie d'une fusillade désordonnée. Je me précipitai dehors. Quelque chose d'inhabituel se passait autour du palais Marie où siégeait le Conseil de la République. [...]

Je demandai :

– On va se battre ?

35 – Bientôt, répondit nerveusement un soldat. Va-t'en, camarade, tu vas te faire blesser. Ils vont venir de par là, et il indiqua l'Amirauté.

– Qui ça ?

– Ça, frérot, je n'en sais rien, dit-il en crachant.

Une foule de soldats et de marins se pressait devant l'entrée du palais. Un marin était en train de raconter la mort du Conseil de la République russe.

40 – Nous sommes entrés, dit-il, et nous avons bouché toutes les portes avec des camarades. Je me suis approché du Korniloviste contre-révolutionnaire qui occupait le fauteuil présidentiel. « Fini, le Conseil, que je lui dis. Et maintenant rentre vite chez toi ! »

45 Il y eut des rires. J'agitai un assortiment de pièces d'identité et réussis à parvenir jusqu'à l'entrée de la galerie de la presse. Là je fus arrêté par un énorme marin souriant. Je lui montrai mon laissez-passer.

– Vous seriez saint Michel en personne, camarade, que vous ne pourriez pas passer ici.

[...] [*Reed arrive tout de même à passer*]

Dans le triste et sombre couloir, dépouillé de ses tapisseries, erraient quelques vieux serviteurs ; devant la porte de Kerenski, un jeune officier faisait les cent pas en se rongant la moustache. Je  
50 lui demandais si nous pouvions interviewer le président du Conseil. Il s'inclina en claquant les talons.

– Non, je regrette, répondit-il en français. Alexandre Fédorovitch est extrêmement occupé en ce moment...

Il nous contempla brièvement.

55 – En fait il n'est pas là...

– Où est-il ?

– Il s'est rendu au front. [...]

– Les ministres sont là ?

– Ils sont en séance dans une des salles, je ne sais pas où.

60 – Les bolcheviks arrivent ?

– Bien entendu. Certainement ils arrivent. J'attends d'un instant à l'autre un coup de téléphone pour annoncer qu'ils arrivent. Mais nous sommes prêts. Nous avons des junkers dans le palais. Derrière cette porte.

\* \* \*

65 [...] [*John Reed se rend au soviet de Petrograd, épiceutre de la révolution.*]

La réunion extraordinaire du soviet de Petrograd venait de prendre fin. J'arrêtai Kamenev, un petit homme aux mouvements vifs, la tête rentrée dans les épaules, le visage large et animé. Sans autre préambule, il lut le texte de la résolution qui venait d'être adoptée :

70 Le soviet des députés ouvriers et soldats de Petrograd salue la révolution victorieuse du prolétariat et de la garnison de la capitale. Il souligne tout particulièrement l'esprit de cohésion, d'organisation, de discipline et d'unanimité dont les masses ont fait preuve à l'occasion de cette insurrection, exceptionnellement peu sanglante et exceptionnellement bien réussie.

75 Le soviet est fermement convaincu que le gouvernement ouvrier et paysan qui sera créé par la révolution en tant que gouvernement des soviets et qui assurera au prolétariat urbain le soutien de toute la paysannerie pauvre, que ce gouvernement suivra résolument la route du socialisme, unique moyen d'éviter au pays les incroyables misères et horreurs de la guerre.

Le nouveau gouvernement ouvrier et paysan proposera immédiatement à tous les pays

belligérants de conclure une paix juste et démocratique.

80 Il supprimera immédiatement la grande propriété et donnera la terre aux paysans. Il instituera le contrôle ouvrier de la production et de la distribution des produits manufactures et instaurera le contrôle public des banques qui seront transformées en un établissement d'État unique.

85 Le soviet des députés ouvriers et soldats de Petrograd appelle les travailleurs et les paysans de Russie à soutenir de toute leur énergie et de tout leur dévouement la révolution ouvrière et paysanne. Le soviet exprime la conviction que les ouvriers des villes, alliés aux paysans pauvres, feront preuve d'une discipline volontaire inflexible et assureront le plus rigoureux ordre révolutionnaire, indispensable à la victoire du socialisme.

90 Le soviet est persuadé que le prolétariat des pays de l'Europe occidentale nous aidera à mener la cause du socialisme à une victoire réelle et durable.

– Vous considérez donc que la partie est gagnée ?

Il haussa les épaules.

– Il y a beaucoup à faire. Énormément. Ça ne fait que commencer. [...]

95 La séance avait été capitale. Au nom du Comité militaire révolutionnaire, Trotski avait déclaré que le Gouvernement provisoire n'existait plus.

– Le propre des gouvernements bourgeois, avait-il dit, est de tromper le peuple. Nous autres, soviets des députés ouvriers, soldats et paysans, nous allons tenter une expérience unique dans l'histoire, nous allons fonder un pouvoir qui n'aura d'autre but que de satisfaire les besoins des soldats, des ouvriers et des paysans.

100 Lénine avait paru, salué par une puissante ovation, et avait prédit la révolution sociale mondiale... Puis Zinoviev s'écria :

– Aujourd'hui, nous avons acquitté notre dette envers le prolétariat international et asséné un coup terrible à la guerre, un coup terrible à tous les impérialismes et spécialement à Guillaume le Bourreau...

105 [...]

Les chefs du vieux Tsik, installés à la tribune, dominaient pour la dernière fois les turbulents soviets qu'ils avaient gouvernés depuis le premier jour et qui, à présent, s'étaient soulevés contre eux. C'était la fin du premier stade russe que ces hommes avaient essayé de guider dans les voies de la circonspection. Leurs trois compagnons les plus importants n'étaient pas là : Kerenski fuyant vers le front à travers des villes de province en proie à la fermentation ; le vieil aigle Tchekhéidzé qui



s'était retiré dédaigneusement dans ses montagnes géorgiennes pour y succomber à la phtisie ; et le noble Tsérételi, lui aussi mortellement touché, mais qui n'en allait pas moins revenir et déverser le flot de sa belle éloquence en faveur d'une cause perdue.

[...]

115 Puis, Khintchouk, un officier au long bouc marron, à la voix suave et persuasive, monta à la tribune.

– Je parle au nom des délégués du front. L'armée est mal représentée à ce congrès, et qui plus est, l'armée ne croit pas que le Congrès des soviets soit nécessaire alors que trois semaines seulement nous séparent de l'ouverture de la Constituante...

Cris et martèlement de pieds de plus en plus forts.

120 – L'armée ne pense pas que le Congrès des soviets dispose de l'autorité nécessaire...

Des soldats commençaient à se lever de tous côtés.

– Au nom de qui parles-tu ? Qui est-ce que tu représentes ? clamaient-ils.

Le comité exécutif central du soviet de la Ve armée, le 2<sup>e</sup> régiment de F..., le 1<sup>er</sup> régiment de N..., le 3<sup>e</sup> tirailleurs de S...

125 – Quand as-tu été élu ? Tu représentes les officiers, pas les soldats ! Que disent les soldats ?

Quolibets et huées.

– Nous, groupe des combattants du front, continua Khintchouk, nous déclinons toute responsabilité pour ce qui s'est passé et pour ce qui se passe et nous jugeons nécessaire de mobiliser toutes les forces révolutionnaires conscientes pour le salut de la révolution ! Le groupe des combattants du front va quitter le congrès. C'est dans la rue qu'il faut se battre !

130

Immense clameur : – Tu parles au nom de l'état-major, pas au nom de l'armée !

– Je demande à tous les soldats raisonnables de quitter ce congrès !

– Korniloviste ! Contre-révolutionnaire ! Provocateur !

Alors Khintchouk annonça, au nom des mencheviks, que l'on ne pouvait parvenir à une solution pacifique qu'en engageant avec le Gouvernement provisoire des pourparlers pour la formation d'un nouveau ministère qui aurait l'appui de toutes les couches de la société. Il ne put se faire entendre pendant plusieurs minutes. Hurlant à pleins poumons, il lut la déclaration des mencheviks :

135

– « Puisque les bolcheviks ont ourdi un complot militaire avec l'aide du soviet de Petrograd et sans consulter les autres groupements et partis, nous ne jugeons pas possible de rester au congrès et nous nous retirons en invitant les autres groupes et partis à nous suivre et à se réunir pour discuter de la situation ainsi créée. »

140

– Déserteur !

[...]

145 La suite se noya dans une infernale tempête de huées, de menaces et d'injures qui monta à son paroxysme lorsque cinquante délégués se levèrent et se frayèrent un passage vers la sortie.

Kamenev agita sa sonnette en criant :

– Gardez vos sièges et passons à l'ordre du jour.

Et Trotski se dressa, le visage pâle et cruel, pour jeter de sa voix sonore avec une expression de froid mépris :

150 – Qu'ils partent, tous ces conciliateurs soi-disant socialistes, ces mencheviks, socialistes-révolutionnaires et bundistes effrayés ! Ce n'est qu'un rebut qui sera balayé dans la poubelle de l'histoire !

\* \* \*

[...]

155 Après être ainsi restée entassée, la troupe – quelques centaines d'hommes – sembla reprendre confiance et subitement, sans attendre les ordres, elle se remit en mouvement. À la lumière qui ruisselait de toutes les fenêtres du Palais d'Hiver, je pouvais voir à présent que nous étions deux à trois cents gardes rouges avec quelques soldats isolés. [...] Des deux côtes de l'entrée principale, les portes étaient grandes ouvertes, laissant s'échapper des flots de lumière ; aucun bruit ne sortait  
160 de l'immense édifice.

Portés par une vague d'hommes impatients, nous fûmes entraînés dans l'entrée de droite qui donnait sur une grande pièce voutée et nue [...]. D'énormes caisses d'emballage y étaient alignées. Soldats et gardes rouges s'y attaquèrent furieusement, les ouvrant à coups de crosses pour en retirer des tapis, des rideaux, du linge, des assiettes en porcelaine, de la verrerie. [...] Le pillage ne faisait  
165 que commencer lorsque quelqu'un cria :

– Camarades ! Ne touchez à rien ! C'est la propriété du peuple !

Aussitôt vingt voix lancèrent :

– Halte ! Tout remettre en place ! Ne prenez rien ! Propriété du peuple !

170 Plusieurs mains à la fois forcèrent les pilleurs à descendre des caisses, arrachèrent damas et tapisseries à ceux qui s'en étaient emparés [...]. Le butin fut replacé dans les caisses, hâtivement, rudement, et des volontaires montèrent la garde. Tout cela s'était passé avec la plus grande spontanéité. Le long des couloirs et jusqu'en haut des escaliers, on pouvait entendre des cris qui

s'estompaient dans le lointain :

– Discipline révolutionnaire ! Propriété du peuple... [...]

175 Les *junkers* apparurent par groupes de trois ou quatre. Le comité se saisit d'eux avec un redoublement de zèle, accompagnant la fouille de remarques telles que : « Ah, les provocateurs ! Kornilovistes ! Contre-révolutionnaires ! Assassins du peuple ! » Pourtant personne ne toucha à eux, ce qui ne les empêcha pas d'être terrorisés. Ils avaient, eux aussi, les poches pleines de menu butin que le greffier nota consciencieusement et qui fut rangé dans la petite pièce. Les *junkers* furent  
180 désarmés.

Source : John Reed, *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, 1919, extraits du chapitre IV : la chute du Gouvernement provisoire

Texte intégral disponible sur :

[https://groupemarxiste.info/documents/Dix\\_jours\\_qui\\_ebranlerent\\_le\\_monde%20\(John%20Reed\).pdf](https://groupemarxiste.info/documents/Dix_jours_qui_ebranlerent_le_monde%20(John%20Reed).pdf)

## Document 2

### Rapport Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> Congrès du PCUS (extraits), 24 février 1956

---

Après la mort de Staline, le Comité central du Parti a commencé à mettre en œuvre une politique d'explications concises et conséquentes du caractère intolérable et étranger à l'esprit du marxisme-léninisme de la glorification d'un individu, de son élévation au rang de surhomme doté de qualités surnaturelles comparables à celles d'un dieu [...]

5 Durant la vie de Lénine, le Comité Central du Parti fut la réelle expression de la direction collective du Parti et de la nation. Étant un militant marxiste-révolutionnaire, toujours inflexible sur les questions de principe, Lénine n'imposa jamais par la force ses opinions à ses collaborateurs. Il essayait de les convaincre. [...]

10 Staline n'agissait pas par persuasion, par explication et patiente collaboration avec autrui, mais en imposant ses idées et en exigeant une soumission absolue. Quiconque s'opposait à ses conceptions ou essayait d'expliquer son point de vue et l'exactitude de sa position était destiné à être retranché de la collectivité dirigeante et, par la suite, « liquidé » moralement et physiquement. [...]

15 Il vaut la peine de signaler le fait que pendant que se déroulait la furieuse lutte idéologique contre les trotskistes, les zinovievistes, les boukhariniens et les autres, on n'avait jamais pris contre eux des mesures extrêmes de répression. La lutte se situait sur le terrain idéologique. Mais quelques années plus tard, alors que le socialisme était fondamentalement édifié dans notre pays, [...] alors que les adversaires idéologiques du Parti étaient depuis longtemps vaincus politiquement, la répression contre eux fut déclenchée. [...]

20 Staline fut à l'origine de la conception de « l'ennemi du peuple ». Ce terme rendit automatiquement inutile d'apporter la preuve des erreurs idéologiques de l'homme ou des hommes engagés dans une controverse : il rendit possible l'utilisation de la répression la plus cruelle, violant toutes les normes de la légalité révolutionnaire, contre quiconque, de quelque manière que ce soit, était en désaccord avec Staline. Pour l'essentiel et en fait, la seule preuve de culpabilité dont il était fait usage, contre toutes les normes de la science juridique actuelle, était la « confession » de l'accusé lui-même, et, 25 comme l'ont prouvé les enquêtes faites ultérieurement, les « confessions » étaient obtenues au moyen de pressions physiques sur l'accusé. Des arrestations et des déportations de plusieurs milliers de personnes, des exécutions sans procès et sans instruction normale, créèrent des conditions d'insécurité, de peur et même de désespoir. [...]

30 La commission a pris connaissance d'une grande quantité de pièces des archives du N.K.V.D. et d'autres documents et établi de nombreux faits relatifs à la fabrication de procès contre des communistes, à de fausses accusations, à de flagrants abus contre la légalité socialiste – qui eurent pour conséquence la mort d'innocents. Il est apparu avec évidence que de nombreux activistes du

Parti, des soviets et de l'économie, qui avaient été traités d' « ennemis » en 1937-1938, ne furent jamais en fait ni des ennemis, ni des espions, ni des saboteurs, mais ont toujours été d'honnêtes communistes. [...]

Le danger menaçant suspendu sur notre patrie dans la première période de la guerre était dû en grande partie aux méthodes fautives de Staline lui-même, quant à la direction de la Nation et du Parti. Ceci pour le début de la guerre et l'extrême désorganisation de notre armée qui causa de si lourdes pertes. Mais longtemps après, la nervosité et l'hystérie dont Staline faisait preuve, s'opposant à l'efficacité des opérations militaires, pesèrent d'un poids considérable dans la balance [...]. Ce n'est pas Staline, mais bien le Parti tout entier, le gouvernement soviétique, notre héroïque armée, ses chefs talentueux et ses braves soldats, la nation soviétique toute entière, qui ont remporté la victoire dans la grande guerre patriotique. [...]

Camarades, venons-en à d'autres faits. L'Union soviétique est à juste titre considérée comme un modèle d'État multinational parce que nous avons, dans la pratique, assuré l'égalité des droits et l'amitié de toutes les nations qui vivent dans notre vaste Patrie. D'autant plus monstrueux sont les actes dont l'inspirateur fut Staline. Nous voulons parler des déportations en masse de nations entières (les Kalmouks, les Tchétchènes, les Ingouches, les Balkars), arrachées à la terre natale avec tous les communistes et komsomols sans exception. Les Ukrainiens n'évitèrent le même sort qu'à cause de leur trop grand nombre ; il n'y aurait jamais eu assez de place pour les déporter tous. Autrement, on n'aurait pas manqué de le faire. [...]

L'obstination de Staline se manifesta non seulement dans le domaine des décisions qui concernaient la vie intérieure du pays, mais également dans celui des relations internationales de l'Union soviétique. « L'affaire yougoslave » ne comportait aucun problème qui n'eût pu être résolu par des discussions entre camarades du Parti. Il n'existait pas de base sérieuse pour le développement de cette « affaire ». Il était parfaitement possible d'éviter la rupture de nos relations avec ce pays.

Source : Rapport Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> Congrès du PCUS (extraits), 24 février 1956

### Document 3

## La Corée du Nord, élève modèle du stalinisme ?

---

Kang Chol-Hwan, *Les Aquariums de Pyongyang*, Paris, Robert Laffont, 2000, p. 135-145, voir PDF



Affiche à la gloire de Kim Il-sung, années 1960



Nord-Coréens rendant hommage à la statue de Kim Il-sung et Kim Jong-Il (Pyongyang, Grand monument Mansudae, statues de 1972 et 2012), photo de 2014

## Séance 8

### Les années 68 : engagement de la jeunesse et démocratie

#### Séance 8 : Les années 68

##### Documents étudiés :

1. Bob Dylan, "Masters of War", 1963
2. « L'imagination au pouvoir » : entretien de Jean-Paul Sartre avec Daniel Cohn-Bendit, *Le Nouvel Observateur*, 20 mai 1968
3. Affiches électorales pour les législatives de 1968
4. Rapport de la commission trilatérale (Michel Crozier, Samuel Huntington, Joji Watanuki), *La Crise de la Démocratie*, 1975

##### Historiographie :

Martin Conway, « Democracy in Western Europe after 1945 », in Jussi Kurunmäki et al., *Democracy in Modern Europe. A Conceptual History*, New York, Berghahn Books, 2018, p. 231-256.

Karoline Postel-Vinay, « L'héritage démocratique japonais », in Christophe Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, p. 267-280.

##### Exposé :

La violence politique en Europe occidentale (fin des années 1960-années 1980)

#### Document 1

#### Bob Dylan, "Masters of War", 1963

	Come you masters of war	Vous, maîtres de guerre,
	You that build all the guns	Vous qui fabriquez toutes ces armes,
	You that build the death planes	Vous qui construisez ces avions de mort,
	You that build all the bombs	Vous qui produisez toutes ces bombes,
5	You that hide behind walls	Vous qui vous planquez derrière des murs,
	You that hide behind desks	Vous qui vous terrez dans vos bureaux,
	I just want you to know	Je veux seulement que vous sachiez
	I can see through your masks	Que je vois au travers de vos masques.
	You that never done nothin'	Vous qui n'avez jamais fait que
10	But build to destroy	Construire pour mieux détruire,
	You play with my world	Vous vous amusez avec mon monde,
	Like it's your little toy	Comme s'il s'agissait de votre petit jouet.
	You put a gun in my hand	Vous me mettez une arme dans la main,
	And you hide from my eyes	Et vous disparaissiez de ma vue
15	And you turn and run farther	Pour vous éloigner et vous cacher,
	When the fast bullets fly	Quand les balles commencent à siffler.

	Like Judas of old	Comme Judas jadis,
	You lie and deceive	Vous mentez et vous trompez.
	A world war can be won	Une guerre mondiale peut se gagner
20	You want me to believe	Voulez-vous me faire croire,
	But I see through your eyes	Mais je vois dans vos yeux
	And I see through your brain	Et je lis dans vos pensées
	Like I see through the water	Aussi clairement que je vois à travers les eaux
	That runs down my drain	Qui s'écoulent dans nos égouts.
25	You fasten all the triggers	Vous tendez la gâchette,
	For the others to fire	Pour que les autres tirent
	Then you set back and watch	Puis vous vous retirez et regardez
	When the death count gets higher	Quand le nombre de morts empire
	You hide in your mansion'	Vous vous cachez dans vos demeures
30	As young people's blood	Pendant que le sang de la jeunesse
	Flows out of their bodies	Ruisselle de son corps
	And is buried in the mud	Et se mêle à la boue.
	You've thrown the worst fear	Vous avez jeté la plus terrible peur
	That can ever be hurled	Qu'on puisse imaginer :
35	Fear to bring children	Celle de mettre des enfants
	Into the world	Au monde
	For threatening my baby	Parce que vous menacez mon enfant
	Unborn and unnamed	Qui n'est pas encore né et n'a pas encore de nom
	You ain't worth the blood	Vous ne méritez pas le sang
40	That runs in your veins	Qui coule dans vos veines
	How much do I know	En sais-je assez
	To talk out of turn	Pour donner ainsi mon avis ?
	You might say that I'm young	Vous pourriez penser que je suis bien jeune,
	You might say I'm unlearned	Vous pourriez dire que je manque d'expérience,
45	But there's one thing I know	Mais il y a une chose dont je suis sûr
	Though I'm younger than you	Bien que je sois plus jeune que vous,
	That even Jesus would never	C'est que, même Jésus ne voudra,
	Forgive what you do	Jamais pardonner ce que vous faites.



	Let me ask you one question	Puis-je vous poser une question ? :
50	Is your money that good	Votre argent suffira-t-il
	Will it buy you forgiveness	Pour racheter votre pardon ?
	Do you think that it could ?	Croyez-vous cela possible ?
	I think you will find	Je pense que vous constaterez
	When your death takes its toll	Quand l'heure de votre mort sonnera
55	All the money you made	Que tout l'argent que vous avez amassé
	Will never buy back your soul	Ne suffira pas pour racheter votre âme
	And I hope that you die	Je souhaite votre mort
	And your death'll come soon	Et j'espère qu'elle est proche !
	I will follow your casket	Je suivrai votre cercueil,
60	In the pale afternoon	Par une pâle après-midi
	And I'll watch while you're lowered	Et je serai là lorsque l'on vous portera
	Down to your deathbed	Dans votre ultime demeure,
	And I'll stand over your grave	Je me tiendrai là, au-dessus de votre tombe
	Til I'm sure that you're dead	Pour m'assurer que vous êtes mort.

Source : Bob Dylan "Masters of War", 1963

Lien YouTube : [https://youtu.be/JEmI\\_FT4YHU](https://youtu.be/JEmI_FT4YHU)

## Document 2

### « L'imagination au pouvoir » : entretien de Jean-Paul Sartre avec Daniel Cohn-Bendit, *Le Nouvel Observateur*, 20 mai 1968

---

**JEAN-PAUL SARTRE** : En quelques jours, sans qu'un mot d'ordre de grève générale ait été lancé, la France a été pratiquement paralysée par les arrêts de travail et les occupations d'usines. Tout cela parce que les étudiants se sont rendus maîtres de la rue au quartier Latin. Quelle est votre analyse du mouvement que vous avez déclenché ? Jusqu'où peut-il aller ?

5 **DANIEL COHN-BENDIT** : Il a pris une extension que nous ne pouvions pas prévoir au début. L'objectif, maintenant, c'est le renversement du régime. Mais il ne dépend pas de nous qu'il soit atteint ou non. Si c'était vraiment celui du parti communiste, de la CGT et des autres centrales syndicales, il n'y aurait pas de problème : le régime tomberait en quinze jours [...].

10 **J.-P. S.** Ce que beaucoup de gens ne comprennent pas, c'est que vous ne cherchiez pas à élaborer un programme, à donner à votre mouvement une structure. Ils vous reprochent de chercher à « tout casser » sans savoir – en tout cas sans dire – ce que vous voulez mettre à la place de ce que vous démolissez.

15 **D. C.-B.** Évidemment ! Tout le monde serait rassuré, Pompidou le premier, si nous fondions un parti en annonçant : « Tous ces gens-là sont maintenant à nous. Voilà nos objectifs et voici comment nous comptons les atteindre... » On saurait à qui l'on a affaire et on pourrait trouver la parade. On n'aurait plus en face de soi l'« anarchie », le « désordre », l'« effervescence incontrôlable ».

20 La force de notre mouvement, c'est justement qu'il s'appuie sur une spontanéité « incontrôlable » qu'il donne l'élan sans chercher à canaliser, à utiliser à son profit l'action qu'il a déclenchée. Aujourd'hui, pour nous, il y a évidemment deux solutions. La première consiste à réunir cinq personnes ayant une bonne formation politique et à leur demander de rédiger un programme, de formuler des revendications immédiates qui paraîtront solides et de dire : « Voici la position du mouvement étudiant, faites-en ce que vous voulez ! » C'est la mauvaise.

25 La seconde consiste à essayer de faire comprendre la situation non pas à la totalité des étudiants ni même à la totalité des manifestants, mais à un grand nombre d'entre eux. Pour cela, il faut éviter de créer tout de suite une organisation, de définir un programme, qui seraient inévitablement paralysants. La seule chance du mouvement, c'est justement ce désordre qui permet aux gens de parler librement et qui peut déboucher sur une certaine forme d'auto-organisation. Par exemple, il faut maintenant renoncer aux meetings à grand spectacle et arriver à former des groupes de travail et d'action. C'est ce que nous essayons de faire à Nanterre.

30 Mais, la parole ayant été tout à coup libérée à Paris, il faut d'abord que les gens s'expriment. Ils

disent des choses confuses, vagues, souvent inintéressantes parce qu'on les a dites cent fois, mais ça leur permet, après avoir dit tout cela, de se poser la question : « Et alors ? » C'est cela qui est important, que le plus grand nombre possible d'étudiants se disent : « Et alors ? » Ensuite  
35 seulement, on pourra parler de programme et de structuration. [...]

**J.-P. S.** [...] Pensez-vous pouvoir obtenir des « aménagements » qui introduisent réellement des éléments révolutionnaires dans l'université bourgeoise – qui fassent par exemple que l'enseignement donné à l'université soit en contradiction avec la fonction principale de l'université dans le régime actuel : former des cadres bien intégrés au système ?

40 **D. C.-B.** D'abord les revendications purement matérielles peuvent avoir un contenu révolutionnaire. Sur les restaurants universitaires, nous avons une revendication qui porte sur le fond. Nous demandons leur suppression en tant que restaurants universitaires. Il faut qu'ils deviennent des restaurants de la jeunesse où tous les jeunes gens, étudiants ou non, pourront manger pour 1,40 F. Et personne ne peut refuser cela : si les jeunes travailleurs travaillent dans la  
45 journée, on ne voit pas pourquoi, le soir, ils ne dîneraient pas pour 1,40 F.

Même chose pour les cités universitaires : nous demandons qu'elles deviennent des cités pour la jeunesse. Il y a beaucoup de jeunes ouvriers, de jeunes apprentis qui souhaitent ne plus habiter avec leurs parents mais qui ne peuvent pas prendre une chambre parce que ça coûte 30.000 [anciens francs] par mois : qu'on les accueille dans les cités où le loyer est de 9000 à 10.000 [anciens francs].  
50 Et les fils de famille qui font du droit ou Sciences-Po iront ailleurs. [...]

**J.-P. S.** Ce qu'il y a d'intéressant, dans votre action, c'est qu'elle met l'imagination au pouvoir. Vous avez une imagination limitée comme tout le monde, mais vous avez beaucoup plus d'idées que vos aînés. Nous, nous avons été faits de telle sorte que nous avons une idée précise de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Un professeur dira : « Supprimer les examens ? Jamais. On peut les  
55 aménager mais pas les supprimer ! » Pourquoi ? Parce qu'il a passé des examens pendant la moitié de sa vie.

La classe ouvrière a souvent imaginé de nouveaux moyens de lutte, mais toujours en fonction de la situation précise dans laquelle elle se trouvait. En 1936, elle a inventé l'occupation d'usines parce que c'était la seule arme qu'elle avait pour consolider et pour exploiter une victoire électorale. Vous,  
60 vous avez une imagination beaucoup plus riche, et les formules qu'on lit sur les murs de la Sorbonne le prouvent. Quelque chose est sorti de vous qui étonne, qui bouscule, qui renie tout ce qui a fait de notre société ce qu'elle est aujourd'hui. C'est ce que j'appellerai l'extension du champ des possibles. N'y renoncez pas.

Source : « L'imagination au pouvoir » : entretien de Jean-Paul Sartre avec Daniel Cohn-Bendit, *Le Nouvel Observateur*, 10 mai 1968


## Document 3

### Affiches électorales pour les législatives de juin 1968

Sciences Po / fonds CEVIPOF


ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

3<sup>e</sup> circonscription de Loire-Atlantique



# Gilles BARAUD

Électricien  
Ancien conseiller municipal de Rezé



CANDIDAT DU  
**PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

## Roger QUILLAUD

Ajusteur  
REPLAÇANT EVENTUEL

ELECTEURS, ELECTRICIENS,

Un mouvement d'une ampleur et d'une puissance exceptionnelle soulève les couches laborieuses de la Nation. Des usines, des bureaux, des universités, monte l'exigence de changements politiques profonds. Le Président de la République a été contraint de donner la parole au peuple. Vous êtes appelés, le 23 juin, à élire votre député. Travailleurs manuels et intellectuels, étudiants, paysans, et enseignants, sont entrés en lutte parce que le pouvoir gaulliste a pratiqué pendant dix ans une politique contraire à leurs intérêts, à l'intérêt national. Par leur lutte, dans un puissant mouvement de grève, les travailleurs manuels et intellectuels ont arraché au pouvoir et au patronat des avantages substantiels. Le rôle de la C.G.T. dans cette action, menée avec sang-froid, dans le calme, et le soutien actif du Parti Communiste Français, ont contribué de façon déterminante au succès de la grève, au bénéfice de millions de travailleurs.

**En dénonçant les provocations et les violences** organisées par le pouvoir en même temps que celles des « gauchistes », les communistes ont eu le souci de barrer la route à l'aventure, d'empêcher l'instauration d'une éventuelle dictature militaire.

**Voter pour les candidats communistes, c'est exiger que soient durablement garantis les résultats des grandes luttes ouvrières et que soient satisfaites les autres aspirations des travailleurs manuels et intellectuels.**

Alors que s'exprime avec force la volonté populaire d'en finir avec le pouvoir gaulliste, le Parti Communiste soumet aux électeurs son programme démocratique et social avancé. Ce programme garantit les libertés publiques et fonde la stabilité du gouvernement sur l'entente des partis démocratiques, et le soutien actif des masses populaires.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE, il s'affirme pour une véritable expansion, pour la nationalisation des grands monopoles, leur gestion démocratique, la réduction des dépenses improductives (force de frappe), la réforme démocratique de la fiscalité, la lutte contre la hausse des prix et l'inflation, la mise en valeur de toutes les ressources du pays selon un plan démocratique de développement.

DANS LE DOMAINE SOCIAL, il met l'accent sur l'augmentation des salaires, retraites et pensions, la garantie des ressources et la réduction du temps de travail, l'abrogation des ordonnances frappant la Sécurité Sociale, la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise, la juste rémunération du travail paysan, la refonte profonde d'une Université moderne et démocratique dans le respect de la laïcité, l'élaboration d'un statut démocratique de l'O.R.T.F.

DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL, il préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de solidarité avec les peuples opprimés ou récemment libérés, de coopération internationale, de sécurité collective et de désarmement.

Le Parti Communiste Français réclame la cessation inconditionnelle des bombardements américains sur la République Démocratique du Vietnam, et un règlement politique du conflit assurant au peuple vietnamien le droit de déterminer son sort dans l'indépendance.

**Voter communiste, c'est approuver ce programme de démocratie et de progrès social, qui correspond aux aspirations de notre peuple, à l'avenir de la jeunesse, à l'intérêt de la République et de la France, c'est se prononcer pour la démocratie et le socialisme.**

De Gaulle et Pompidou cherchent à faire peur en agitant le prétendu danger communiste, afin de sauver leur régime de pouvoir personnel du naufrage. D'autres politiciens sont à la recherche d'une prétendue « troisième voie » qui nous ramènerait à l'impuissance et au passé. **Il est vrai que le Parti Communiste Français est l'adversaire le plus sérieux du pouvoir gaulliste, auquel il s'est opposé dès 1958, mais le choix n'est pas entre gaullisme et communisme. Il est entre la dictature et la démocratie, fondée sur l'union de toutes les forces ouvrières, démocratiques et progressistes, dont le Parti Communiste Français est partie intégrante.** Le Parti Communiste Français ne revendique pas pour lui seul le pouvoir. **Il est pour un gouvernement populaire et d'union démocratique s'appuyant sur la volonté du peuple et dans lequel les communistes doivent avoir la place qui leur revient.**

- POUR FAIRE ECHEC A LA DICTATURE GAULLISTE,
- POUR LA DEFENSE DES LIBERTES,
- POUR UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL,
- POUR LA DEMOCRATIE ET LE SOCIALISME,
- POUR L'INDEPENDANCE NATIONALE ET LA PAIX,
- POUR FAIRE TRIOMPHER CE PROGRAMME, le Parti Communiste Français vous demande d'approuver sa claire politique d'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques, en VOTANT MASSIVEMENT, DES LE PREMIER TOUR POUR :

# Gilles BARAUD

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

## Roger QUILLAUD

REPLAÇANT EVENTUEL


Vu, le candidat.

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Gilles BARAUD et de son remplaçant éventuel Roger QUILLAUD. N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

I.C. - BENNES


Sciences Po / fonds CEVIPOF

Élections Législatives des 23 et 30 juin 1968



FÉDÉRATION DE LA GAUCHE  
DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

TROISIEME CIRCONSCRIPTION  
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Électriciens, Électeurs,

Rarement le choix que vous avez à faire dimanche prochain aura été à la fois plus simple et plus important.

**Votre choix est simple**

Les étudiants, les enseignants, les ouvriers, les paysans ont clairement manifesté avec l'appui de toute la population ces dernières semaines leur volonté commune d'en terminer avec un régime

- de pouvoir personnel ;
- de chômage ;
- de crise économique et sociale.

Toutes les organisations syndicales et professionnelles, la quasi totalité des Maires de notre département, la majorité des Conseils municipaux ont condamné la politique d'un pouvoir qui se refuse depuis dix ans à tout dialogue, à toute discussion sérieuse.

**Votre choix est capital**

Les millions de travailleurs luttent autant pour leurs légitimes revendications que pour rétablir un véritable régime républicain et démocratique au service du peuple.

**Pour un régime démocratique**

fondé sur le dialogue et le respect des libertés individuelles et publiques (opinion - information - libertés syndicales).  
La priorité accordée à l'Éducation nationale.

**Pour la satisfaction des revendications essentielles des Travailleurs**

- L'augmentation du pouvoir d'achat.
- La reconnaissance du pouvoir syndical.
- L'abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale.
- La réduction du temps de travail.
- La retraite à 60 ans.

**Pour une véritable politique viticole**

- Par la réduction des prestations viniques.
- Le libre transfert des droits de plantation.
- La régularisation du marché du muscadet et des vins régionaux.
- La participation des viticulteurs à la détermination des aires délimitées.

**Pour la défense efficace des professions artisanales et commerciales**

- Par l'égalité des droits sociaux.
- Pour la justice devant l'impôt.

VOTEZ

# Alexandre PLANCHER


Maire de Rezé - Conseiller Général

Suppléant : **J.C. ROUTIER-LEROY**  
Avocat

ELECTIONS LÉGISLATIVES 23 JUIN 1968

3<sup>e</sup> Circonscription de Loire-Atlantique

**CENTRE DÉMOCRATE**



**Roger BATARD**  
Ingénieur - 31 ans  
Membre du Comité Directeur et du Bureau Politique du Centre Démocrate Départemental



**Lucien GUÉRIN**  
Commerçant - 47 ans  
Adjoint au Maire de Bouguenais  
Membre du Comité Directeur du Centre Démocrate

*Electrices, Electeurs,*

Dimanche 23 Juin, vous êtes appelés à élire votre DÉPUTÉ.

**POURQUOI ?** Parce que le Président de la République a décidé de dissoudre une assemblée dont la majorité lui était pourtant fidèle mais qui n'a pas pu ou pas voulu, dans le cadre de la **STABILITÉ** qui lui était assurée, mettre en place, les réformes profondes **qu'aujourd'hui seulement** tout le monde juge indispensables.

Depuis 10 ans les Français sont intoxiqués par les promesses.

**Promesses de l'état :** Amélioration sociale, Paix intérieure, amélioration du niveau de vie... promesses qui s'accompagnent d'une menace "MOI OU LE CHAOS".

**Promesses sur le plan régional :** Expansion, usines nouvelles, emplois nouveaux.

**LA RÉALITÉ EST TOUTE AUTRE :** Non seulement des emplois suffisants n'ont pas été créés, mais des emplois existants ont été supprimés.

Les électeurs de la circonscription et de la région nantaise ne peuvent se laisser abuser une nouvelle fois.

La France connaît une crise grave.  
Nous dénonçons la VIOLENCE d'où qu'elle vienne.  
Nous dénonçons le DÉSORDRE, mais plus encore les CAUSES DU DÉSORDRE imputables au pouvoir :

- Promesses solennelles faites par les plus hautes autorités, sans amorces de réalisation.
- Refus du dialogue.
- Mépris des corps intermédiaires.
- Recherche du faux prestige national, établi sur la puissance des armes.
- Centralisation abusive.
- Ignorance des aspirations légitimes des jeunes.
- Non-démocratisation de l'enseignement.
- Injustices criardes qui frappent les plus déshérités, notamment les anciens, les handicapés physiques, les veuves civiles, les enfants déficients...

**Le CHAOS prédit par le Président de la République n'est pas pour demain. Il est hélas pour AUJOURD'HUI.**

IL EST LA CONSÉQUENCE DE 10 ANS DE POUVOIR SANS PARTAGE.

La Majorité sortante, aveugle, inconditionnelle, figée dans l'immobilisme, a conduit la France à la crise grave que nous connaissons. Le **devoir** des Français est aujourd'hui de rétablir l'**ORDRE** et de **sauver la France**. Il faut donc mettre en place une **Nouvelle Majorité**.

C'EST DANS CET ESPRIT QUE NOUS NOUS PRÉSENTONS À VOS SUFFRAGES.

Notre Programme, vous le connaissez :

C'est celui du Centre Démocrate, programme qui vous a été présenté de nombreuses fois. Il est basé sur le **dialogue**, la prise de responsabilité à tous les niveaux pour l'expansion, le développement économique et le progrès social. Il a pour but la création d'une société nouvelle au service de **l'HOMME**, pour la satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et spirituels.

Ceci implique :

- La liberté.
- La participation à la gestion de l'économie.
- Le dialogue permanent, avec toutes les forces vives de la Nation, élus, responsables des organisations syndicales et professionnelles, jeunes...
- Le respect de la dignité de chacun.

Les moyens sont **SIMPLES** mais **INDISPENSABLES**.

Il faut être à l'Assemblée Nationale des hommes animés de la **volonté de changement** et **capables de s'unir**.

Il faut faire acte de citoyen libre dans une **démocratie de participation**.

Fidèles à l'esprit qui nous anime, nous avons décidé de nous présenter comme Candidats du Centre Démocrate.

Notre candidature signifie notre refus d'accepter la coupure en deux blocs du Pays et notre **volonté** de mettre en place une troisième force seule capable d'assurer à la France une majorité de progrès rejetant à la fois le Pouvoir personnel et le communisme totalitaire.

Nous ne tiendrons pas de réunions électorales parce que nous sommes soucieux de dépassionner le débat et nous voulons que les électeurs s'expriment dans le calme et la réflexion.

**LA FRANCE EST EN DANGER.**

Electrices, Electeurs, c'est à vous qu'il appartient de fixer votre propre destin au moyen de votre bulletin de vote, en sachant que :

- Si rien n'est changé dans la majorité, les mêmes causes produiraient les mêmes effets.
- La crise risque de se transformer en catastrophe avec affrontement.

Pour éviter ces risques, il faut changer la majorité et élire des hommes **JEUNES** et **NEUFS** !...

**Pour une société nouvelle au service de l'HOMME !**

**Pour une véritable DÉMOCRATIE !**


*notez*

**Roger BATARD**

Suppléant : **Lucien GUÉRIN**

Elections Législatives de Juin 1968

3<sup>ème</sup> Circonscription de Loire-Atlantique



**Benoit MACQUET**

DÉPUTÉ SORTANT

Membre de la Commission Culturelle Familiale et Sociale.

DÉPORTÉ DE LA RÉSISTANCE.

Croix de Guerre Française et Belge.

Médailles de la Résistance - des Evadés - des F.F.L. - des Déportés.

Chevalier de l'Ordre de Léopold II, avec palmes.

Chevalier de l'Ordre de Malte.

Trésorier Départemental de la Fédération Nationale des Déportés de la Résistance.

Membre du Bureau Départemental des C. V. R.

Membre du Bureau des A. C. de Rezé.

MESDAMES.

MESEMMEISSELLES.

MESSIEURS.

Le 23 Juin, je solliciterai à nouveau vos suffrages.

Je le ferai conscient d'avoir rempli au mieux le mandat de parlementaire que vous m'avez confié en 1962 et renouvelé en Mars 1967.

Conscient d'avoir tenu mes engagements.

D'être à la disposition des électeurs en tenant à date fixe des permanences ouvertes à tous, quelles que soient leurs opinions, croyances ou position sociale.

D'être le trait d'union entre les Municipalités et les pouvoirs publics en étant à la disposition des Maires pour les aider à réaliser leurs projets.

Ainsi, de 1962 à 1968, vous avez connu mon action en faveur des communes, de la circonscription, du département et de vous-même.

**SUR LE PLAN NATIONAL.** Mon action a permis le vote en première lecture de ma proposition de loi concernant la généralisation des 4 semaines de congés payés. D'être l'auteur de différentes propositions de Loi en faveur des veuves, des orphelins, des sauveteurs bénévoles, des marins de la pêche et du commerce, etc., etc... que je pourrai mener à bien lors de la prochaine législature.

D'être nommé rapporteur de plusieurs propositions de Loi parmi lesquelles celle concernant la retraite des femmes à 60 ans.

AUJOURD'HUI, vous devez choisir :

Entre certains candidats des anciens partis qui nous ont amenés à un nombre incalculable de désastres, ET OUI, ces dernières semaines, ont donné la preuve que la seule chose qui les rassemble, c'est leur volonté de voir le Général DE GAULLE, l'êlu du peuple, se retirer du pouvoir.

Qu'importe si cela apporte.

Comme vous l'avez constaté, comme vous l'avez subi :

**L'ANARCHIE — LA SOVIÉTISATION — LA DICTATURE**

ET NOUS-MÊMES qui, depuis 10 ans, stérilement, avons redressé, dans tous les domaines, une situation dramatique pour amener dans de bonnes conditions notre Pays à pouvoir envisager, dans le cadre du Marché Commun, la possibilité de lutter à armes égales avec nos partenaires, apportant ainsi aux Français l'assurance des immenses possibilités qui s'offrent à eux pour bâtir leur bonheur et améliorer considérablement leurs moyens d'existence.

Aujourd'hui, nous vous invitons à construire, dans la Paix, un monde moderne grâce à la :

**PARTICIPATION**, qui doit changer la condition de tous les salariés dans l'entreprise, pour créer une civilisation au service de l'HOMME.

**PARTICIPATION**, du monde agricole à sa mutation qui s'opère dans les structures, le mode de vie, la production, la coopération et les systèmes de distribution.

**PARTICIPATION**, des maîtres, des étudiants, pour créer l'Université nouvelle.

**PARTICIPATION**, dans tous les domaines, dans le cadre du renouveau et de la rationalisation.

Vous direz OUI à l'avenir du Sud-Loire dont je suis le premier à avoir compris la nécessité de développement.

Le 23 Juin, vous voterez contre L'ANARCHIE, contre la SOVIÉTISATION.

Vous voterez pour toutes les libertés, pour notre bonheur, pour l'avenir de nos enfants, pour l'

**Union pour la Défense de la République**

REMP L A C A N T


**VOUS VOTEREZ**

**BENOIT**

**MACQUET**

DÉPUTÉ SORTANT

**ATTENTION!... VOTEZ MASSIVEMENT LE 23 JUIN.**



**Marcel BOULAY**  
Secrétaire Général Maire de St-Sébastien/Loire

Imp. de l'Émanc. - St-Sébastien-sur-Loire

Source : Affiches électorales pour les législatives de juin 1968, 3e circonscription de Loire-Atlantique

## Document 4

### Rapport de la commission trilatérale (Michel Crozier, Samuel Huntington, Joji Watanuki), *La Crise de la Démocratie*, 1975

---

#### NOTE INTRODUCTIVE

La démocratie est-elle en crise ? Cette question est posée avec une urgence croissante par certains des principaux hommes d'État de l'Occident, par des chroniqueurs et des universitaires, et - si l'on en croit les sondages d'opinion - même par les citoyens. À certains égards, l'humeur d'aujourd'hui rappelle celle du début des années vingt, lorsque les opinions d'Oswald Spengler concernant "Le déclin de l'Occident" étaient très populaires. Ce pessimisme est repris, avec une évidente *Schadenfreude*, par divers observateurs communistes, qui parlent avec une confiance croissante de "la crise générale du capitalisme" et qui y voient la confirmation de leurs propres théories.

Le rapport qui suit n'est pas un document pessimiste. Ses auteurs estiment que, dans un sens fondamental, les systèmes démocratiques sont viables. Ils estiment en outre que les démocraties peuvent fonctionner à condition que leurs publics comprennent réellement la nature du système démocratique, et en particulier s'ils sont sensibles à la relation subtile entre liberté et responsabilité.

#### CHAPITRE I - INTRODUCTION

##### I. LE PESSIMISME ACTUEL SUR LA DÉMOCRATIE

Depuis près d'un quart de siècle, les pays de la Trilatérale partagent un intérêt tripartite pour la sécurité militaire, le développement économique et la démocratie politique. Ils ont apporté le confort - et les inquiétudes - du statut de classe moyenne à une majorité croissante de leurs peuples. Parallèlement, ils ont également, chacun à leur manière, développé et consolidé leurs formes particulières de démocratie politique, impliquant le suffrage universel, des élections régulières, la compétition entre partis, la liberté d'expression et de réunion. Après vingt-cinq ans, il n'est pas surprenant que les hypothèses et les politiques antérieures relatives à la sécurité militaire doivent être revues et modifiées à la lumière des nouvelles circonstances. [...]

Ce qui est beaucoup plus inquiétant, car plus surprenant, c'est la mesure dans laquelle il semble que le processus de réexamen doit s'étendre non seulement à ces domaines familiers de la politique gouvernementale, mais aussi au cadre institutionnel de base par lequel les gouvernements gouvernent.

Ce dont on doute aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les politiques économiques et militaires, mais aussi les institutions politiques héritées du passé. La démocratie politique, telle qu'elle existe aujourd'hui, est-elle une forme de gouvernement viable pour les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie ? [...]

Ces dernières années, des observateurs attentifs sur les trois continents ont vu un avenir sombre pour le gouvernement démocratique. [...] L'image qui revient dans ces déclarations et dans d'autres est celle de la désintégration de l'ordre civil, de l'effondrement de la discipline sociale, de la faiblesse des dirigeants et de l'aliénation des citoyens. Même ce qui a été considéré comme la quintessence civique des sociétés industrialisées a été considéré comme la proie de ces handicaps, alors que les observateurs parlent de la vietnamisation de l'Amérique et de l'italianisation de la Grande-Bretagne.

## II. LES DÉFIS AUXQUELS EST CONFRONTÉ LE GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE

Si les performances des gouvernements démocratiques dans les sociétés de la Trilatérale méritent d'être saluées, il y a aussi des domaines de faiblesse critique et d'effondrement potentiel. Le cœur du problème réside dans les contradictions inhérentes à l'expression même de "gouvernabilité de la démocratie". Car, dans une certaine mesure, la gouvernabilité et la démocratie sont des concepts contradictoires. Un excès de démocratie signifie un déficit de gouvernabilité ; une gouvernabilité facile suggère une démocratie défectueuse.

À certains moments de l'histoire du gouvernement démocratique, le pendule a trop oscillé dans un sens ou dans l'autre.

À l'heure actuelle, il semble que la balance penche trop contre les gouvernements d'Europe occidentale et des États-Unis ; au Japon, ce problème n'est pas encore aigu, même s'il pourrait bien le devenir. Les États-Unis et l'Europe occidentale doivent donc rétablir une relation plus équitable entre l'autorité gouvernementale et le contrôle populaire, et le Japon pourrait être confronté à cette nécessité dans un avenir pas si lointain.

Source : Rapport de la commission trilatérale (Michel Crozier, Samuel Huntington, Joji Watanuki), *The Crisis of Democracy*, 1975, extraits

## Séance 9

### Mutations politiques en Europe centrale et de l'est à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

#### Séance 9 : Mutations politiques en Europe centrale et de l'est à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

##### Documents étudiés :

1. Charte 77
2. Publicité Pizza Hut, 1998
3. Photographies de la guerre de Yougoslavie

##### Historiographie :

Cas Muddle, « Le populisme à travers le monde », in Cas Muddle et Cristobal Rovira Kaltwasser, *Brève introduction au populisme*, Paris, édition de l'Aube, 2018 [2017]

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006. p. 9-32.

##### Exposé :

Nationalismes et aspiration à la démocratie dans l'effondrement des régimes du pacte de Varsovie

### Document 1

#### Charte 77

Le 13 octobre 1976 ont été publiés au Journal officiel tchécoslovaque (n°120) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui, signés par les représentants de notre République en 1968 et ratifiés à Helsinki en 1975, sont entrés en vigueur chez nous le 23 mars 1976. À compter de cette date, nos citoyens aussi  
5 sont en droit de se réclamer de ces textes et notre État a le devoir de les respecter.

Les libertés et droits de l'homme garantis par ces pactes sont d'importantes valeurs de civilisation, [...] ; le fait que ces valeurs aient dorénavant force de loi pourra contribuer de façon significative au développement humain de notre société. [...]

En même temps cependant, leur publication nous rappelle avec une urgence nouvelle combien de  
10 droits fondamentaux du citoyen ne sont, aujourd'hui encore, reconnus dans notre pays — hélas — que sur le papier.

Le droit à la liberté d'expression, garanti par l'article 19 du premier pacte, est ainsi tout à fait illusoire.

Des dizaines de milliers de citoyens se voient refuser la possibilité de travailler dans leur domaine  
15 simplement parce qu'ils soutiennent des opinions autres que celles qui sont officiellement approuvées. Souvent, ils subissent en même temps, de la part des autorités et des organisations collectives, des discriminations et des brimades de toute sorte ; sans défense contre ces mesures, ils deviennent de fait les victimes d'un véritable apartheid.



20 D'autres centaines de milliers, qui n'osent manifester ce qu'ils pensent sous peine de perdre de même leur emploi et leurs possibilités de carrière, ne peuvent se dire « libérés de la crainte » (préambule du premier pacte). [...]

25 Ceux qui font valoir leur droit « de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique » (alinéa 2 de l'article 19 du premier pacte) sont non seulement en butte à des poursuites extrajudiciaires, mais encore traînés devant les tribunaux, souvent suite à des accusations criminelles fabriquées de toutes pièces (comme l'attestent, entre autres, les procès en cours contre de jeunes musiciens).

La liberté d'expression publique est réprimée par la mainmise du pouvoir central sur tous les médias, ainsi que sur l'ensemble des institutions culturelles et des sociétés d'édition. [...]

30 La liberté de culte, garantie en termes exprès par l'article 18 du premier pacte, est systématiquement entravée par l'arbitraire du pouvoir [...].

Le système de subordination de fait de toutes les institutions et organisations du pays aux directives politiques de l'appareil du parti au pouvoir, ainsi qu'aux décisions des dirigeants individuels, devient l'instrument de la limitation, voire, souvent, de l'abolition de toute une série de droits civiques. 35 Notre constitution, les lois et autres normes juridiques de la République ne régissent ni la forme ni le contenu, ni la prise ni l'application de ces décisions qui sont, dans bien des cas, purement orales, ignorées des citoyens qui ne peuvent exercer aucun contrôle ; leurs auteurs n'ont de comptes à rendre à personne, si ce n'est à eux-mêmes et à leur propre hiérarchie, [...]. Les individus ou collectivités qui entrent en conflit avec ces directives dans l'interprétation de leurs droits ne peuvent 40 en appeler à une instance impartiale, car il n'y en a point. [...] Cet état de choses interdit par ailleurs aux ouvriers et autres travailleurs de former et de s'affilier sans restriction aux syndicats et autres organisations de défense de leurs intérêts économiques et sociaux et d'exercer librement le droit de grève (selon l'article 8, alinéa 1 du second pacte). [...]

45 La Charte 77 est une communauté informelle, libre et ouverte d'hommes et de femmes de profession, de confession et de convictions diverses, unis par la volonté de s'employer, individuellement et collectivement, à faire respecter, chez nous et partout dans le monde, les droits de l'homme et du citoyen — ces droits reconnus par les deux pactes internationaux qui ont dorénavant force de loi, par l'Acte final de la conférence d'Helsinki, ainsi que par bien d'autres documents internationaux contre les guerres, la violence, l'oppression sociale et celle des esprits — 50 ces droits que résume la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

La Charte 77 est l'émanation de la solidarité et de l'amitié d'hommes et de femmes qui se retrouvent dans le souci du sort des idéaux auxquels ils ont lié et persistent maintenant encore à associer leur

travail et leur vie. [...]

55 La Charte 77 ne veut pas devenir la base d'une activité politique d'opposition. Elle entend servir l'intérêt général à l'instar des nombreuses initiatives citoyennes similaires qui ont vu le jour dans plus d'un pays tant de l'Est que de l'Ouest. Son but n'est pas de formuler et de lancer en son propre nom des programmes de réforme ou de changements politiques ou sociaux, mais plutôt de mener, dans les sphères concernées par son activité, un dialogue constructif avec le pouvoir politique et d'État. [...]

60 En tant que signataires de cette déclaration constitutive, nous confions au professeur Jan Patočka, à Václav Havel et au professeur Jirí Hájek le mandat de porte-parole de la Charte 77.

Prague, le 1<sup>er</sup> janvier 1977

Source : Charte 77, janvier 1977

## Document 2

### Publicité Pizza Hut, 1998

---

Publicité disponible sur YouTube : <https://youtu.be/fgm14D1jHUw>

### Document 3

## Photographies de la guerre de Yougoslavie

---



© Associated Press (Michael Stravato), Sarajevo, 11 avril 1993



© Associated Press (Enric Marti), Sarajevo, 18 novembre 1994

## Séance 10

### La construction européenne

#### Séance 10 : La construction européenne

##### Documents étudiés :

1. Altiero Spinelli, Manifeste de Ventotene, 1941
2. Articles de presse sur la crise de la démocratie libérale en Europe de l'est et sur l'Europe à l'heure du coronavirus, cf. Moodle

##### Historiographie :

Tony Judt, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris, Pluriel, 2010, p. 902-928.

Philip Ther, *Europe since 1989: A History*, Princeton, Princeton University Press, 2016, p. 161-20.

##### Exposé :

Guerre froide et construction européenne

#### Document 1

#### Altiero Spinelli, Manifeste de Ventotene, 1941

##### Pour une Europe libre et unie

[...] Les tâches de l'après-guerre – L'unité européenne

La défaite de l'Allemagne n'aurait pas entraîné cependant automatiquement la réorganisation de l'Europe suivant notre idéal de civilisation. [...]

5 Un véritable mouvement révolutionnaire devra naître de ceux qui ont su critiquer les vieilles théories politiques ; il devra savoir collaborer avec les forces démocratiques, avec les forces communistes et, plus généralement, avec tous ceux qui voudront coopérer à la désagrégation du totalitarisme, mais toutefois sans se laisser prendre au piège de ligne politique d'aucune d'entre elles.

10 Les forces réactionnaires disposent d'hommes et de cadres habiles et formés au commandement et qui se battront avec acharnement pour conserver leur suprématie. [...]

Le point d'appui auquel ils auront recours sera la restauration de l'État national. Ils pourront avoir prise ainsi sur le sentiment populaire le plus répandu, le plus offensé par les récents mouvements et le plus facilement utilisable à des fins réactionnaires : le sentiment patriotique. [...] Ces États pourraient même, en apparence, être largement démocratiques et socialistes ; le retour du pouvoir 15 aux mains des réactionnaires ne serait alors qu'une question de temps. Les jalousies nationales réapparaîtraient et chaque nouvel État rechercherait la satisfaction de ses propres exigences uniquement dans la force des armes. Sa tâche primordiale serait, une fois encore et à plus ou moins bref délai, celle de transformer les peuples en armées. Les généraux recommenceraient à

commander, les monopolistes à tirer profit des autarchies, les corps bureaucratiques à se gonfler, les prêtres à tenir les masses dociles. Toutes les conquêtes du premier moment se réduiraient à néant, face à la nécessité de se préparer à nouveau à la guerre.

Le problème qu'il faut résoudre tout d'abord - sous peine de rendre vain tout autre progrès éventuel - c'est celui de l'abolition définitive de la division de l'Europe en États nationaux souverains.

L'écroulement de la plupart des États du continent sous le rouleau compresseur allemand a déjà unifié le destin des peuples européens, appelés à se soumettre, tous ensemble, à la domination hitlérienne ou à connaître, tous ensemble également, après la chute de celle-ci, une crise révolutionnaire face à laquelle ils ne se présenteront pas figés et distincts en de solides structures étatiques. Les esprits sont déjà beaucoup mieux disposés que dans le passé à l'égard d'une réorganisation de type fédéral de l'Europe. [...]

On a désormais démontré l'inutilité - et même la nuisance - d'organismes du type de celui des Nations Unies lequel prétendait garantir le droit international sans une force internationale capable d'imposer ses décisions et en respectant, en outre, la souveraineté absolue des États membres. Le principe de la non-intervention s'est révélé absurde qui voulait que chaque peuple doit être laissé libre de se donner le gouvernement despotique de son choix, comme si la constitution interne de chaque État particulier ne constituait pas un intérêt vital pour tous les autres pays européens.

Les multiples problèmes qui empoisonnent la vie internationale du continent sont devenus insolubles : tracé des frontières dans les zones à population mixte, défense des minorités allogènes, débouché sur la mer des pays situés à l'intérieur, question balkanique, question irlandaise, etc., alors que ces mêmes problèmes trouveraient la solution la plus simple dans la Fédération Européenne, comme l'ont trouvée, dans le passé, les problèmes analogues des petits États qui sont venus se fondre dans la plus vaste unité nationale, ces problèmes ayant perdu leur âcreté du fait qu'ils étaient devenus des problèmes de rapports entre les différentes provinces d'une même nation. [...]

La ligne de démarcation entre partis progressistes et partis réactionnaires suit donc désormais non pas la ligne formelle du stade plus ou moins avancé de démocratie, du niveau plus ou moins élevé de socialisme à instaurer, mais la ligne bien plus substantielle et toute nouvelle de séparation entre ceux qui conçoivent comme finalité essentielle de la lutte la vieille ambition de la conquête du pouvoir politique national - et qui feront par là même, et bien qu'involontairement, le jeu des forces réactionnaires [...] - et ceux qui verront comme une tâche centrale la création d'un État international solide, qui canaliseront vers ce but les forces populaires et qui - même après avoir conquis le pouvoir national - s'en serviront, en toute première urgence, comme instrument de la réalisation de l'unité internationale.

Par la propagande et par l'action, [...] il faut, dès à présent, jeter les bases d'un mouvement capable

de mobiliser toutes les forces et qui sache donner naissance au nouvel organisme qui sera la création la plus grandiose et la plus innovatrice mise sur pied en Europe depuis des siècles; cela dans le but de constituer un État fédéral solide qui dispose d'une force armée européenne - au lieu et place des armées nationales - qui brise avec décision les autarchies économiques, épine dorsale des régimes totalitaires; qui ait des organes et des moyens suffisants pour faire exécuter, dans les différents États fédéraux, ses propres délibérations tendant au maintien d'une ordre commun, tout en laissant aux dits États l'autonomie nécessaire à une articulation plastique et au déroulement d'une vie politique conforme aux caractéristiques particulières des différents peuples.

S'il se trouvera, dans les principaux pays européens, assez d'hommes capables de comprendre cela, la victoire sera bientôt entre leurs mains [...]. Ils auront en face d'eux des partis et des tendances tous déjà disqualifiés par la désastreuse expérience des vingt dernières années. Étant donné que l'heure sera venue d'accomplir des œuvres nouvelles, ce sera l'heure aussi d'hommes nouveaux : celle du MOUVEMENT POUR L'EUROPE LIBRE ET UNIE. [...]

Pour répondre à nos exigences, la révolution européenne devra être socialiste, c'est-à-dire qu'elle devra l'émancipation des classes ouvrières et la réalisation, à leur profit, de conditions de vie plus humanisées. La boussole d'orientation des mesures à prendre dans ce sens ne peut être cependant le principe purement doctrinal selon lequel la propriété privée des moyens effectifs de production doit être abolie, sur le plan théorique, et tolérée provisoirement lorsque cela s'avérera inévitable. L'étatisation générale de l'économie a été la première forme utopique sous laquelle les masses ouvrières se sont représenté leur propre libération du joug capitaliste ; mais, même si réalisée pleinement, elle ne conduit pas au but rêvé mais bien à la constitution d'un régime dans lequel l'ensemble de la population est asservie à la classe restreinte des bureaucrates qui gèrent l'économie.

Source : Altiero Spinelli, Manifeste de Ventotene, 1941

## **Document 2**

### **Articles de presse sur la crise de la démocratie libérale en Europe de l'est et sur l'Europe à l'heure du coronavirus**

---

cf. Moodle

## Séance 11

### Mutations du capitalisme

#### Séance 11 : Mutations du capitalisme

##### Documents étudiés :

1. Une Hooverville à Seattle, 1931
2. Lettre ouverte de John Maynard Keynes au président Franklin Delano Roosevelt, *New York Times*, 31 décembre 1933
3. Causerie au coin du feu de Franklin Delano Roosevelt, 30 septembre 1934
4. Dorothea Lange, « Migrant Mother », 1936

##### Historiographie :

Jeffrey A. Frieden, *Global Capitalism: Its Rise and Fall in the Twentieth Century*, New York, W. W. Norton, 2006, p. 173-194 et p. 363-391.

Charles S. Maier, « 'Malaise'. The Crisis of Capitalism in the 1970s » dans Niall Ferguson, Charles Maier, Erez Manela (dir.), *The Shock of the Global: the 1970s in perspective*, Cambridge, Harvard University Press, 2010, p. 25-48.

##### Exposé :

L'essor du néolibéralisme et son affirmation à l'époque de M. Thatcher et de R. Reagan (1975-1990)

#### Document 1

##### Une « Hooverville » à Seattle, 1931



## Document 2

### Lettre ouverte de John Maynard Keynes au président Franklin Delano Roosevelt, *New York Times*, 31 décembre 1933

---

Monsieur le Président,

1. Vous vous êtes fait le Modèle (*Trustee*) de ceux qui, dans chaque pays, cherchent à réparer les maux de notre condition par une expérience raisonnée dans le cadre du système social existant. Si vous échouez, le changement rationnel sera gravement compromis dans le monde entier, laissant à l'orthodoxie et à la révolution le soin de le combattre. Mais si vous réussissez, des méthodes nouvelles et plus audacieuses seront expérimentées partout, et nous pourrons dater le premier chapitre d'une nouvelle ère économique de votre accession au pouvoir. [...]

Nous nous demandons si l'ordre des différentes urgences est bien compris, s'il y a une confusion des objectifs et si certains des conseils que vous recevez ne sont pas des idées farfelues et bizarres. [...]

2. Vous êtes engagés dans une double tâche, le Redressement (*Recovery*) et la Réforme [...].

Pour le premier, la rapidité et les résultats rapides sont essentiels. La seconde peut être urgente elle aussi, mais la précipitation serait préjudiciable, et la sagesse d'un objectif à long terme est plus nécessaire qu'une réalisation immédiate. C'est en rehaussant le prestige de votre administration par la réussite du Redressement à court terme que vous aurez la force motrice nécessaire pour accomplir une Réforme à long terme. D'autre part, même si elle est sage et nécessaire, la Réforme peut, à certains égards, entraver et compliquer le redressement. En effet, elle ébranlera la confiance du monde des affaires et affaiblira leurs motivations actuelles à agir, avant que vous n'ayez eu le temps de mettre d'autres motivations à leur place. [...]

3. Aujourd'hui, avec le recul des neuf derniers mois, je ne suis pas certain que l'ordre d'urgence entre les mesures de Redressement et les mesures de Réforme ait été dûment respecté, ou que les secondes n'aient pas été parfois confondues avec les premières. En particulier, je ne détecte aucune aide matérielle au Redressement dans la NIRA., bien que ses gains sociaux aient été importants. [...] Voilà ma première réflexion : la NIRA., qui est essentiellement une Réforme et qui entrave probablement le Redressement, a été présentée trop rapidement, sous le faux prétexte qu'elle fait partie de la technique du Redressement.

4. Ma deuxième réflexion porte sur la technique du Redressement elle-même. Le but du Redressement est d'augmenter la production nationale et de mettre plus d'hommes au travail. Dans le système économique du monde moderne, la production est principalement destinée à la vente ; et le volume de la production dépend de la quantité de pouvoir d'achat, par rapport au coût de production principal, qui est censé venir sur le marché. [...] Les individus doivent être incités à



dépenser davantage à partir de leurs revenus existants ; ou le monde des affaires doit être incité, soit par une confiance accrue dans les perspectives ou par un taux d'intérêt plus bas, à créer des revenus courants supplémentaires entre les mains de leurs employés, ce qui se produit lorsque le capital d'exploitation ou le capital fixe du pays est augmenté ; ou encore les pouvoirs publics doivent être appelés en aide pour créer des revenus courants supplémentaires par la dépense d'argent emprunté ou imprimé. Dans les périodes difficiles, on ne peut pas s'attendre à ce que le premier facteur fonctionne à une échelle suffisante. Le second facteur interviendra comme la seconde vague d'attaque sur le marasme après que le vent aura tourné grâce aux dépenses de l'autorité publique.

35

40 [...]

Il semble maintenant que deux erreurs techniques aient pu affecter la politique de votre administration. La première concerne le rôle joué par la hausse des prix dans la reprise. Il faut se féliciter de la hausse des prix, car elle est généralement le symptôme d'une augmentation de la production et de l'emploi. Lorsque la demande augmente, on s'attend à une augmentation de la production et à des prix en hausse. Comme il ne peut y avoir d'augmentation de la production sans hausse des prix, il est essentiel de veiller à ce que la reprise ne soit pas freinée par l'insuffisance de l'offre d'argent pour soutenir l'augmentation du chiffre d'affaires.

45

Mais il y a beaucoup moins à dire en faveur de la hausse des prix si elle se fait au détriment de l'augmentation de la production. Il est possible d'aider certains débiteurs, mais le redressement national dans son ensemble sera retardé. Je n'entends pas contester la justice sociale et l'opportunité sociale de la redistribution des revenus visée par la NIRA. et par les différents régimes de restriction agricole. Ce dernier, en particulier, doit être fortement soutenu dans son principe. Mais trop insister sur la valeur correctrice d'un niveau de prix plus élevé en tant qu'objet en soi peut conduire à de graves malentendus quant au rôle que les prix peuvent jouer dans la technique de redressement.

50

55 [...]

5. La stimulation de la production par l'augmentation du pouvoir d'achat global est le bon moyen de faire monter les prix ; et non l'inverse. Ainsi, en tant qu'initiateur de la première étape de la technique de Redressement, je mets l'accent sur l'augmentation du pouvoir d'achat national résultant des dépenses publiques financées par des prêts et non par l'imposition des revenus actuels. Rien d'autre ne compte par rapport à cela. En période d'expansion, l'inflation peut être provoquée par l'octroi de crédits illimités pour soutenir l'enthousiasme des spéculateurs d'affaires. Mais en période de récession, les dépenses publiques sous forme de prêts sont le seul moyen sûr d'assurer une augmentation rapide de la production à des prix en hausse. C'est pourquoi une guerre a toujours été à l'origine d'une activité industrielle intense. Dans le passé, la finance orthodoxe a considéré une guerre comme la seule excuse légitime pour créer des emplois grâce aux dépenses gouvernementales. Vous, Monsieur le Président, après vous être débarrassé de ces entraves, vous

60

65

êtes libre de vous engager dans l'intérêt de la paix et de la prospérité en recourant à une technique qui, jusqu'à présent, n'a été autorisée qu'à des fins de guerre et de destruction. [...]

70 6. L'autre série de sophismes, dont je crains l'influence, découle d'une doctrine économique grossière communément appelée "théorie de la quantité de la monnaie". [...] [l'idée] que la production et le revenu peuvent être augmentés en augmentant la quantité d'argent. Mais c'est comme essayer de devenir gros en achetant une plus grosse ceinture. Aux États-Unis aujourd'hui, votre ceinture est suffisamment grande pour votre ventre. Il est très trompeur de mettre l'accent sur la quantité d'argent, qui n'est qu'un facteur limitant, plutôt que sur le volume des dépenses, qui  
75 est le facteur déterminant. [...] La politique monétaire et de change d'un pays doit être entièrement subordonnée à l'objectif d'augmenter la production et l'emploi au bon niveau. [...]

7. Vous restez pour moi le dirigeant dont la perspective générale et l'attitude face aux tâches du gouvernement sont les plus sympathiques du monde. Vous êtes le seul à voir la nécessité d'un changement profond des méthodes et à le tenter sans intolérance, tyrannie ou destruction. Vous  
80 vous y prenez par tâtonnements et vous avez l'impression, comme il se doit, de ne pas vous engager entièrement dans les détails d'une technique particulière. [...]

8. Dans le domaine de la politique intérieure, je mets en avant, pour les raisons indiquées ci-dessus, un volume important de dépenses de prêts sous les auspices du gouvernement. Il n'appartient pas à ma responsabilité de choisir des objets de dépenses particuliers. Mais la préférence doit être  
85 donnée à ceux qui peuvent être amenés à mûrir rapidement à grande échelle, comme par exemple la réhabilitation de l'état physique des chemins de fer. L'objectif est de mettre en route le processus. Les États-Unis sont prêts à rouler vers la prospérité, si une bonne impulsion est donnée dans les six prochains mois. [...] On peut au moins être sûr que le pays sera mieux enrichi par de tels projets que par l'oisiveté involontaire de millions de personnes.

90 9. Avec ces adaptations ou élargissements de vos politiques existantes, je devrais m'attendre à un résultat positif avec une grande confiance. Combien cela signifierait, non seulement pour la prospérité matérielle des États-Unis et du monde entier, mais aussi pour le confort de l'esprit des hommes grâce à une restauration de leur foi dans la sagesse et le pouvoir du gouvernement !

Avec tout le respect que je vous dois,

95 Votre serviteur obéissant

J M Keynes

Source : Lettre ouverte de John Maynard Keynes au président Franklin Delano Roosevelt, *New York Times*, 31 décembre 1933

### Document 3

#### Causerie au coin du feu de Franklin Delano Roosevelt, 30 septembre 1934

---

1. Trois mois se sont écoulés depuis que je me suis entretenu avec vous peu après l'ajournement du Congrès. Ce soir, je poursuis ce rapport, mais en raison du peu de temps dont je dispose, je dois reporter un certain nombre de sujets à une date ultérieure. [...]

2. Je suis heureux d'annoncer qu'après des années d'incertitude, qui ont culminé avec l'effondrement du printemps 1933, nous sommes en train de mettre de l'ordre dans le vieux chaos, avec une plus grande certitude de l'emploi de la main-d'œuvre à un salaire raisonnable et de plus d'affaires à un profit équitable. Ces développements gouvernementaux et industriels sont la promesse de nouvelles réalisations pour la nation.

10 Les hommes peuvent différer quant à la forme particulière de l'activité gouvernementale en ce qui concerne l'industrie et les affaires, mais presque tous sont d'accord pour dire que l'entreprise privée, en de telles périodes, ne peut être laissée sans assistance et sans garanties raisonnables, de peur qu'elle ne se détruise non seulement elle-même mais aussi nos processus de civilisation. [...]

15 3. Les relations entre l'employeur et les salariés, entre les propriétaires du capital agrégé et les unités de travail organisées, entre le petit producteur, le petit commerçant, le consommateur, et les grandes agences de transport et de fabrication et de distribution, posent de nouvelles questions dont la solution, qui reposait autrefois sur la libre action des volontés individuelles, apparaît tout à fait insuffisante. Et dans de nombreuses directions, l'intervention de ce contrôle organisé que nous appelons gouvernement semble nécessaire pour produire le même résultat de justice et de bonne conduite que celui obtenu par l'attrition des individus avant que les nouvelles conditions ne se  
20 présentent.

4. C'est dans cet esprit, ainsi que l'a décrit le secrétaire Root, que nous avons abordé notre tâche de relance de l'entreprise privée en mars 1933. Notre premier problème était, bien sûr, la situation bancaire car, comme vous le savez, les banques s'étaient effondrées. Certaines banques n'ont pas pu être sauvées mais la grande majorité d'entre elles, soit par leurs propres moyens, soit avec l'aide  
25 du gouvernement, ont été rétablies dans la confiance totale du public. Cela a permis de mettre en sécurité des millions de déposants dans ces banques. Suivant de près ce grand effort constructif, nous avons, par l'intermédiaire de diverses agences fédérales, sauvé des débiteurs et des créanciers dans de nombreux autres domaines d'activité, tels que les prêts hypothécaires agricoles et immobiliers, les prêts aux chemins de fer et aux compagnies d'assurance et, enfin, l'aide aux  
30 propriétaires de maisons et à l'industrie elle-même. Dans tous ces efforts, le gouvernement est venu en aide aux entreprises avec la pleine espérance que l'argent utilisé pour aider ces entreprises sera finalement remboursé. Je pense que ce sera le cas.

5. Pour faire face aux problèmes de la relance industrielle, le principal organisme du gouvernement a été la *National Recovery Administration*. Sous sa direction, des commerces et des industries couvrant  
 35 plus de 90 % de tous les employés industriels ont adopté des codes de concurrence loyale, qui ont été approuvés par le président. En vertu de ces codes, dans les industries concernées, le travail des enfants a été éliminé. La journée et la semaine de travail ont été raccourcies. Des salaires minimums ont été établis et d'autres salaires ont été ajustés pour permettre une augmentation du niveau de vie. L'objectif d'urgence de la NRA était de mettre les hommes au travail et depuis sa création, plus  
 40 de quatre millions de personnes ont été réemployées, en grande partie grâce à la coopération du monde des affaires américain apportée par ces codes. [...] Les travailleurs employés n'ont pas tous, loin s'en faut, bénéficié d'un retour aux revenus des périodes prospères, mais des millions de travailleurs jusqu'alors défavorisés soient aujourd'hui bien mieux payés que jamais. En outre, des milliards de dollars de capital investi ont aujourd'hui une plus grande sécurité de revenus présents  
 45 et futurs qu'auparavant. Cela est dû à l'établissement de normes équitables et concurrentielles et à la lutte contre la concurrence déloyale en matière de réduction des salaires, qui déprime les marchés et détruit le pouvoir d'achat. [...]

8. Nous surveillerons attentivement le fonctionnement de ce nouveau mécanisme pour la deuxième phase de la NRA. [...] Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que la loi nationale sur la  
 50 relance industrielle a donné aux hommes d'affaires la possibilité qu'ils recherchaient depuis des années d'améliorer les conditions des entreprises grâce à ce qu'on a appelé l'autonomie dans l'industrie.

Si les codes qui ont été rédigés ont été trop compliqués, s'ils sont allés trop loin dans des domaines tels que la fixation des prix et la limitation de la production, rappelons que, dans la mesure du  
 55 possible, conformément à l'intérêt public immédiat de l'année écoulée et à la nécessité vitale d'améliorer les conditions de travail, les représentants du commerce et de l'industrie ont été autorisés à inscrire leurs idées dans les codes. Il est maintenant temps de revoir l'ensemble de ces actions pour déterminer par des moyens délibératifs, à la lumière de l'expérience, du point de vue du bien des industries elles-mêmes, ainsi que de l'intérêt public général, si les méthodes et les  
 60 politiques adoptées dans l'urgence ont été les mieux calculées pour promouvoir la reprise industrielle et une amélioration permanente des conditions de travail et des affaires. On peut sérieusement se demander [...] si, en fixant des salaires minimums sur la base d'un salaire horaire ou hebdomadaire, nous sommes parvenus au cœur du problème qui est de fournir au travailleur le moins bien rémunéré des revenus annuels qui lui permettent de subvenir à ses besoins minimums.  
 65 Nous nous interrogeons également sur la sagesse d'étendre les exigences du code adapté aux grands centres industriels et aux grands employeurs, au grand nombre de petits employeurs des petites communautés. [...]

En conséquence, je me propose de m'entretenir dans le mois à venir avec de petits groupes de personnes véritablement représentatifs des grands employeurs et des grands groupes de travailleurs organisés, afin de solliciter leur coopération pour établir ce que je peux décrire comme une période d'essai spécifique de paix industrielle.

9. Je demanderai à ceux qui sont disposés à se joindre à l'établissement de cette période de paix espérée de me donner des assurances quant à la conclusion et au maintien d'accords mutuellement fiables, en vertu desquels les salaires, les heures et les conditions de travail pourront être déterminés et tout ajustement ultérieur sera effectué soit par accord, soit, en cas de désaccord, par la médiation ou l'arbitrage d'agences étatiques ou fédérales. [...]

10. Étroitement allié à la NRA est le programme de travaux publics prévu par la même loi et destiné à remettre plus d'hommes au travail, à la fois directement sur les travaux publics eux-mêmes, et indirectement dans les industries fournissant les matériaux pour ces travaux publics. À ceux qui disent que nos dépenses pour les travaux publics et autres moyens de récupération sont un gaspillage que nous ne pouvons pas nous permettre, je réponds qu'aucun pays, aussi riche soit-il, ne peut se permettre le gaspillage de ses ressources humaines. La démoralisation causée par un chômage massif est notre plus grande folie. Moralement, c'est la plus grande menace pour notre ordre social. Certains essaient de me dire que nous devons nous faire à l'idée que, pour l'avenir, nous aurons en permanence des millions de chômeurs, comme d'autres pays en ont eu pendant plus d'une décennie. [...] Je réaffirme mon refus d'accepter comme condition nécessaire de notre avenir une armée permanente de chômeurs. Au contraire, nous devons faire de notre principe national que nous ne tolérerons pas une grande armée de chômeurs et que nous organiserons notre économie nationale de manière à mettre fin à notre chômage actuel dès que possible et à prendre ensuite des mesures judicieuses contre son retour. Je ne veux pas penser que c'est le destin d'un Américain de rester en permanence sur les listes d'aides. [...]

11. Ceux, heureusement peu nombreux, qui sont effrayés par l'audace et par la nécessité de prendre des décisions se plaignent que tout ce que nous avons fait est inutile et comporte de grands risques. Maintenant que ces personnes sortent de leurs caves, elles oublient qu'il y a eu un orage. Ils désignent l'Angleterre. Ils voudraient vous faire croire que l'Angleterre est sortie de sa dépression par une politique du "laissez-faire", en laissant la nature suivre son cours. [...] N'est-il pas vrai que, depuis 1909, la Grande-Bretagne a, à bien des égards, progressé davantage que les États-Unis en matière de sécurité sociale ? N'est-il pas vrai que les relations entre le capital et le travail sur la base de négociations collectives sont beaucoup plus avancées en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis ? Il n'est peut-être pas étrange que la presse britannique conservatrice nous ait dit, avec une ironie pardonnable, qu'une grande partie de notre programme de New Deal n'est qu'une tentative de rattraper les réformes anglaises qui remontent à dix ans ou plus. [...]

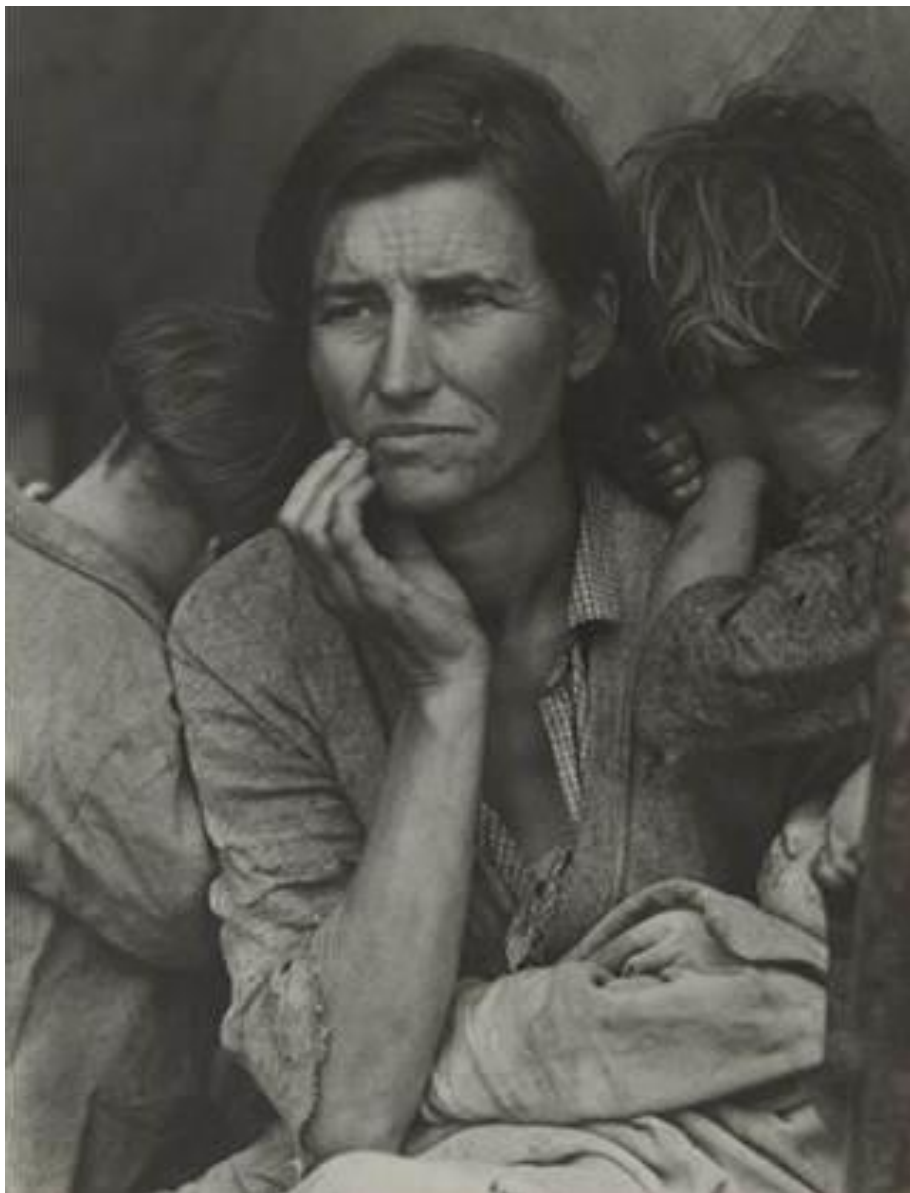
12. Dans nos efforts de relance, nous avons évité, d'une part, la théorie selon laquelle les entreprises devraient et doivent être reprises par un gouvernement global. Nous avons évité, d'autre part, la  
105 théorie tout aussi intenable selon laquelle le fait d'offrir une aide raisonnable lorsque l'entreprise privée a besoin d'aide constitue une ingérence dans sa liberté. La voie que nous avons suivie correspond à la pratique américaine du gouvernement – une pratique qui consiste à agir pas à pas, à ne réglementer que pour répondre à des besoins concrets – une pratique de reconnaissance courageuse du changement. Je crois, comme Abraham Lincoln, que "l'objectif légitime du  
110 gouvernement est de faire pour une communauté de personnes tout ce qu'elles doivent faire mais qu'elles ne peuvent pas faire du tout ou ne peuvent pas faire aussi bien pour elles-mêmes dans leurs capacités séparées et individuelles".

13. Je crois toujours aux idéaux. Je ne suis pas favorable à un retour à cette définition de la Liberté selon laquelle, pendant de nombreuses années, un peuple libre a été progressivement régenté au  
115 service de quelques privilégiés. Je préfère, et je suis sûr que vous préférez, cette définition plus large de la liberté qui nous permet de progresser vers une plus grande liberté, vers une plus grande sécurité pour l'homme moyen, comme jamais auparavant dans l'histoire de l'Amérique.

Source : Causerie au coin du feu de Franklin Delano Roosevelt, 30 septembre 1934

**Document 4**  
**Dorothea Lange, « Migrant Mother », 1936**

---



Source : « A Destitute mother. The Type Aided by the WPA », 1936 = « Migrant Mother »

## Séance 12

### Défis actuels : une histoire de la préoccupation environnementale

#### Séance 12 : Défis actuels : une histoire de la préoccupation environnementale

##### Documents étudiés :

1. Déclaration de Stockholm, 1972
2. René Dumont, candidat à l'élection présidentielle de 1974
3. Discours de Greta Thunberg à l'ONU, 23 septembre 2019

##### Historiographie :

Emilio Gentile, *Les religions de la politique. Entre démocraties et totalitarismes*, Paris, Seuil, 2005, « Vers le troisième millénaire. La sacralisation de la politique dans les nouveaux et les anciens États », p. 209-253.

François Jarrige, Thomas Le Roux, *La contamination du monde : une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2017, « Épilogue. La course à l'abîme », p. 327-366.

#### Document 1

#### Déclaration de Stockholm, 1972

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement,

S'étant réunie à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, et

Ayant examiné la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement,

Proclame ce qui suit :

- 1) L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. Dans la longue et laborieuse évolution de la race humaine sur la terre, le moment est venu où, grâce aux progrès toujours plus rapides de la science et de la technique, l'homme a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables manières et à une échelle sans précédent. Les deux éléments de son environnement, l'élément naturel et celui qu'il a lui-même créé, sont indispensables à son bien-être et à la pleine jouissance de ses droits fondamentaux, y compris le droit à la vie même.
- 2) La protection et l'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique dans le monde entier ; elle correspond au vœu ardent des peuples du monde entier, et constitue un devoir pour tous les gouvernements.
- 3) L'homme doit constamment faire le point de son expérience et continuer à découvrir, à inventer,



20 à créer et à avancer. Aujourd'hui, ce pouvoir qu'a l'homme de transformer le milieu dans lequel il vit, s'il est utilisé avec discernement, peut apporter à tous les peuples les bienfaits du développement et la possibilité d'améliorer la qualité de la vie. Utilisé abusivement ou inconsidérément, ce même pouvoir peut causer un mal incalculable aux êtres humains et à l'environnement. Les exemples de dommages, de destruction et de dévastation provoqués par l'homme se multiplient sous nos yeux  
25 en de nombreuses régions du globe. On constate des niveaux dangereux de pollution de l'eau, de l'air, de la terre et des êtres vivants ; des perturbations profondes et regrettables de l'équilibre écologique de la biosphère ; la destruction et l'épuisement de ressources irremplaçables ; enfin de graves déficiences qui sont dangereuses pour la santé physique, mentale et sociale de l'homme, dans l'environnement qu'il crée, et en particulier dans son milieu de vie et de travail.

30 4) Dans les pays en voie de développement, la plupart des problèmes de l'environnement sont causés par le sous-développement. Des millions d'hommes continuent à vivre bien au-dessous des niveaux les plus bas compatibles avec une vie humaine décente, privés du nécessaire en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement, le logement, l'éducation, la santé et l'hygiène. En conséquence, les pays en voie de développement doivent orienter leurs efforts vers le développement, en tenant  
35 compte de leurs priorités et de la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement. Dans les pays industrialisés, les problèmes de l'environnement sont généralement liés à l'industrialisation et au développement des techniques. Dans le même but, les pays industrialisés doivent s'efforcer de réduire l'écart entre eux et les pays en voie de développement.

40 5) L'augmentation naturelle de la population pose sans cesse de nouveaux problèmes pour la préservation de l'environnement et il faudrait adopter, selon que de besoin, des politiques et des mesures appropriées pour régler ces problèmes. Les hommes sont ce qu'il y a de plus précieux au monde. C'est le peuple qui anime le progrès social et crée la richesse de la société, qui développe la science et la technique et, par son dur travail, transforme sans cesse l'environnement. Avec le progrès social et l'évolution de la production, de la science et de la technique, l'aptitude de l'homme  
45 à améliorer son environnement se renforce chaque jour.

6) Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables et irréversibles à l'environnement terrestre dont dépendent notre vie et notre bien-être. En revanche, en approfondissant nos  
50 connaissances et en agissant plus sagement, nous pouvons assurer, à nous-mêmes et à notre postérité, des conditions de vie meilleures dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. Il faut de l'enthousiasme, mais aussi du sang-froid ; des efforts intenses, mais aussi une action ordonnée. Pour jouir librement des bienfaits de

55 la nature, l'homme doit tirer parti de ses connaissances en vue de créer, en coopération avec elle, un environnement meilleur. Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier.

60 7) Pour que ce but puisse être atteint, il faudra que tous, citoyens et collectivités, entreprises et institutions, à quelque niveau que ce soit, assument leurs responsabilités et se partagent équitablement les tâches. Les hommes de toutes conditions et les organisations les plus diverses peuvent, par les valeurs qu'ils admettent et par l'ensemble de leurs actes, déterminer l'environnement de demain. Les autorités locales et les gouvernements auront la responsabilité  
65 principale des politiques et de l'action à mener en matière d'environnement dans les limites de leur juridiction. Une coopération internationale n'est pas moins nécessaire pour réunir les ressources nécessaires afin d'aider les pays en voie de développement à s'acquitter de leurs responsabilités dans ce domaine. Un nombre toujours plus élevé de problèmes d'environnement, de portée régionale ou mondiale ou touchant au domaine international commun, exigeront une coopération étendue  
70 entre les pays et une action de la part des organisations internationales dans l'intérêt de tous. La Conférence demande aux gouvernements et aux peuples d'unir leurs efforts pour préserver et améliorer l'environnement, dans l'intérêt des peuples et des générations futures.

### Principes

Exprime la conviction commune que :

75 *Principe 1.* L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. À cet égard, les politiques qui encouragent ou qui perpétuent l'apartheid, la ségrégation raciale, la discrimination, les formes, coloniales et autres, d'oppression et de domination  
80 étrangères sont condamnées et doivent être éliminées.

*Principe 2.* Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que de besoin.

85 *Principe 3.* La capacité du globe de produire des ressources renouvelables essentielles doit être préservée et, partout où cela est possible, rétablie ou améliorée.

*Principe 4.* L'homme a une responsabilité particulière dans la sauvegarde et la sage gestion du patrimoine constitué par la flore et la faune sauvages et leur habitat, qui sont aujourd'hui gravement

menacés par un concours de facteurs défavorables. La conservation de la nature, et notamment de  
90 la flore et de la faune sauvages, doit donc tenir une place importante dans la planification pour le  
développement économique.

*Principe 5.* Les ressources non renouvelables du globe doivent être exploitées de telle façon qu'elles  
ne risquent pas de s'épuiser et que les avantages retirés de leur utilisation soient partagés par toute  
l'humanité.

95 *Principe 6.* Les rejets de matières toxiques ou d'autres matières et les dégagements de chaleur en des  
quantités ou sous des concentrations telles que l'environnement ne puisse plus en neutraliser les  
effets doivent être interrompus de façon à éviter que les écosystèmes ne subissent des dommages  
graves ou irréversibles. La lutte légitime des peuples de tous les pays contre la pollution doit être  
encouragée.

100 *Principe 7.* Les États devront prendre toutes les mesures possibles pour empêcher la pollution des  
mers par des substances qui risquent de mettre en danger la santé de l'homme, de nuire aux  
ressources biologiques et à la vie des organismes marins, de porter atteinte aux agréments naturels  
ou de nuire à d'autres utilisations légitimes de la mer.

*Principe 8.* Le développement économique et social est indispensable si l'on veut assurer un  
105 environnement propice à l'existence et au travail de l'homme et créer sur la terre des conditions  
nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie.

*Principe 9.* Les déficiences de l'environnement imputables à des conditions de sous- développement  
et à des catastrophes naturelles posent des problèmes graves, et le meilleur moyen d'y remédier est  
d'accélérer le développement par le transfert d'une aide financière et technique substantielle pour  
110 compléter l'effort national des pays en voie de développement et l'assistance fournie en tant que de  
besoin.

*Principe 10.* Pour les pays en voie de développement, la stabilité des prix et une rémunération  
adéquate pour les produits de base et les matières premières sont essentielles pour la gestion de  
l'environnement, les facteurs économiques devant être retenus au même titre que les processus  
115 écologiques.

*Principe 11.* Les politiques nationales d'environnement devraient renforcer le potentiel de progrès  
actuel et futur des pays en voie de développement, et non l'affaiblir ou faire obstacle à l'instauration  
de meilleures conditions de vie pour tous. Les États et les organisations internationales devraient  
prendre les mesures voulues pour s'entendre sur les moyens de parer aux conséquences  
120 économiques que peut avoir, au niveau national et international, l'application de mesures de  
protection de l'environnement.

125 *Principe 12.* Il faudrait dégager des ressources pour préserver et améliorer l'environnement, compte tenu de la situation et des besoins particuliers des pays en voie de développement et des dépenses que peut entraîner l'intégration de mesures de préservation de l'environnement dans la planification de leur développement, et aussi de la nécessité de mettre à leur disposition à cette fin, sur leur amande, une assistance internationale supplémentaire, aussi bien technique que financière.

130 *Principe 13.* Afin de rationaliser la gestion des ressources et ainsi d'améliorer l'environnement, les États devraient adopter une conception intégrée et coordonnée de leur planification du développement, de façon que leur développement soit compatible avec la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement dans l'intérêt de leur population.

*Principe 14.* Une planification rationnelle est un instrument essentiel si l'on veut concilier les impératifs du développement et la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement.

135 *Principe 15.* En planifiant les établissements humains et l'urbanisation, il faut veiller à éviter les atteintes à l'environnement et à obtenir le maximum d'avantages sociaux, économiques et écologiques pour tous. À cet égard, les projets conçus pour maintenir la domination du colonialisme et du racisme doivent être abandonnés.

140 *Principe 16.* Dans les régions où le taux d'accroissement de la population ou sa concentration excessive sont de nature à exercer une influence défavorable sur l'environnement ou le développement, et dans celles où la faible densité de population risque d'empêcher toute amélioration de l'environnement et de faire obstacle au développement, il faudrait mettre en œuvre des politiques démographiques qui respectent les droits fondamentaux de l'homme et qui soient jugées adéquates par les gouvernements intéressés.

145 *Principe 17.* Il convient que des institutions nationales appropriées soient chargées de planifier, de gérer ou de réglementer l'utilisation des ressources de l'environnement dont disposent les États, en vue d'améliorer la qualité de l'environnement.

*Principe 18.* Il convient de recourir à la science et à la technique, dans le cadre de leur contribution au développement économique et social, pour déceler, éviter ou limiter les dangers qui menacent l'environnement et résoudre les problèmes qu'il pose, et d'une manière générale pour le bien de l'humanité.

150 *Principe 19.* Il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes, en tenant dûment compte des moins favorisés, afin de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs irresponsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement dans toute sa dimension humaine. Il est essentiel aussi que les  
155 moyens d'information de masse évitent de contribuer à la dégradation de l'environnement et, au

contraire, diffusent des informations de caractère éducatif sur la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement afin de permettre à l'homme de se développer à tous égards.

160 *Principe 20.* On devra encourager dans tous les pays, notamment dans les pays en voie de développement, la recherche scientifique et les activités de mise au point technique, dans le contexte des problèmes d'environnement, nationaux et multinationaux. À cet égard, on devra encourager et faciliter la libre circulation des informations les plus récentes et le transfert des données d'expérience, en vue d'aider à la solution des problèmes d'environnement ; on devra mettre les techniques intéressant l'environnement à la disposition des pays en voie de développement, à des conditions qui en encouragent une large diffusion sans constituer pour eux une charge économique.

165

*Principe 21.* Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres États ou dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.

170

*Principe 22.* Les États doivent coopérer pour développer encore le droit international en ce qui concerne la responsabilité et l'indemnisation des victimes de la pollution et d'autres dommages écologiques que les activités menées dans les limites de la juridiction de ces États ou sous leur contrôle causent à des régions situées au-delà des limites de leur juridiction.

175 *Principe 23.* Sans préjudice des critères qui pourront être retenus par la communauté internationale, ni des normes qui devront être définies à l'échelon national, il faudra dans tous les cas tenir compte des échelles de valeurs prévalant dans chaque pays et de l'applicabilité de normes qui sont valables pour les pays les plus avancés mais qui peuvent ne pas être adaptées aux pays en voie de développement, et être pour ces pays d'un coût social injustifié.

180 *Principe 24.* Les questions internationales se rapportant à la protection et à l'amélioration de l'environnement devraient être abordées dans un esprit de coopération par tous les pays, grands ou petits sur un pied d'égalité. Une coopération par voie d'accords multilatéraux ou bilatéraux ou par d'autres moyens appropriés est indispensable pour limiter efficacement, prévenir, réduire et éliminer les atteintes à l'environnement résultant d'activités exercées dans tous les domaines, et ce dans le respect de la souveraineté et des intérêts de tous les États.

185

*Principe 25.* Les États doivent veiller à ce que les organisations internationales jouent un rôle coordonné, efficace et dynamique dans la préservation et l'amélioration de l'environnement.

*Principe 26.* Il faut épargner à l'homme et à son environnement les effets des armes nucléaires et de tous autres moyens de destruction massive. Les États doivent s'efforcer, au sein des organes

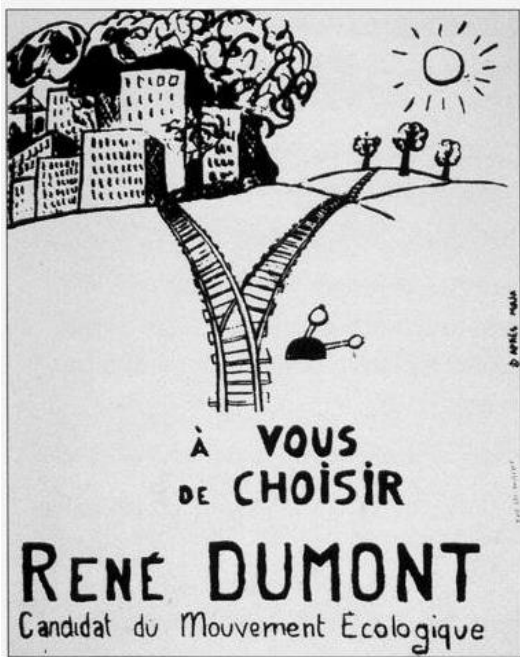
190 internationaux appropriés, d'arriver, dans les meilleurs délais, à un accord sur l'élimination et la destruction complète de telles armes.

Source : Déclaration de Stockholm, 16 juin 1972.

## Document 2

### René Dumont candidat écologiste à l'élection présidentielle française de 1974

---



Affiche pour la campagne de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974

Le verre d'eau (extrait de sa vidéo de campagne) : [https://youtu.be/1\\_weZ8284-0](https://youtu.be/1_weZ8284-0)

Vidéo complète : <https://youtu.be/nMRFKNu0f30>

### Document 3

#### Discours de Greta Thunberg à l'ONU, 23 septembre 2019

---

Ce n'est pas normal. Je ne devrais pas être ici. Je devrais être en classe de l'autre côté de l'océan.

Et pourtant vous venez tous nous demander d'espérer à nous les jeunes.

Comment osez-vous ?

Vous avez volé mes rêves et ma jeunesse avec vos mots creux. Et encore, je fais partie des plus chanceux !

Des gens souffrent, des gens meurent, et des écosystèmes s'écroulent. Nous sommes au début d'une extinction de masse, et tout ce dont vous parlez c'est d'argent, et de contes de fées racontant une croissance économique éternelle. Comment osez-vous ?

Depuis plus de 30 ans, la science est parfaitement claire.

10 Comment osez-vous encore regarder ailleurs ?

Vous venez ici pour dire que vous faites assez, alors que les politiques et les actions nécessaires sont inexistantes.

Vous dites que vous nous entendez et que vous savez que c'est urgent, mais peu importe que je sois triste ou énervée, je ne veux pas y croire. Car si vous comprenez vraiment la situation, tout en continuant d'échouer, c'est que vous êtes mauvais, et ça je refuse de le penser.

L'idée commune qui consiste à réduire nos émissions de moitié dans dix ans ne nous donne que 50% de chances de rester en dessous des 1,5° de réchauffement, et du risque d'entraîner des réactions en chaîne irréversibles et incontrôlables. 50%, c'est peut-être acceptable à vos yeux, mais ce nombre ne comprend ni les moments de bascule, ni les réactions en chaîne, ni le réchauffement supplémentaire caché par la pollution toxique de l'air ou les notions d'égalité et de justice climatique.

20 Ces chiffres reposent aussi sur l'idée que ma génération réussira à absorber des centaines de milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, avec des technologies encore balbutiantes. Donc 50% de risque de rester en dessous des 1.5° de hausse des températures, ce n'est pas acceptable pour nous, qui devons vivre avec les conséquences.

25 Comment pouvez-vous prétendre que ceci peut être résolu en faisant comme d'habitude, avec quelques solutions techniques ?

Avec les niveaux d'émissions actuels, le budget CO<sub>2</sub> aura entièrement disparu en moins de huit ans et demi. Aucune solution, aucun plan ne sera présenté pour résoudre ce problème ici, car ces chiffres dérangeant, et que vous n'êtes pas assez matures pour dire la vérité.

30 Vous nous laissez tomber. Mais les jeunes commencent à voir votre trahison. Les yeux de toutes

les générations futures sont tournés vers vous. Et si vous décidez de nous laisser tomber, je vous le dis : nous ne vous pardonnerons jamais ! Nous ne vous laisserons pas vous en sortir. Nous mettons une limite, ici et maintenant : le monde se réveille et le changement arrive, que cela vous plaise ou non. Merci !

Source : Greta Thunberg, Discours à l'ONU, 23 septembre 2019



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Séance 1 : Introduction : L'historien, le passé, le présent .....</b>	<b>6</b>
Document 1 : Marc Bloch, <i>Apologie pour l'histoire</i> (1949, posth.) .....	6
Document 2 : Gérard Noiriel, « De quelques usages publics de l'histoire » .....	11
Document 3 : Quelques couvertures de journaux / magazines .....	16
<b>Séance 2 : Guerres totales et génocides .....</b>	<b>17</b>
Document 1 : Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées (« manifeste des 93 »), 4 octobre 1914.....	17
Document 2 : Les Dix commandements du Comité Union et Progrès (1914-1915).....	20
Document 3 : Protocole de Wannsee, 20 janvier 1942.....	22
Document 4 : Albert Camus, « Éditorial », <i>Combat</i> , 8 août 1945.....	30
<b>Séance 3 : Une grande variété de guerres : focus sur la guerre froide .....</b>	<b>32</b>
Document 1 : Discours de Winston Churchill à Fulton, 5 mars 1946 .....	32
Document 2 Interview de Joseph Staline accordée à la Pravda, 14 mars 1946.....	42
Document 3 Manifeste du Congrès pour la liberté de la culture, 1950.....	47
<b>Séance 4 : Sorties de guerre .....</b>	<b>49</b>
Document 1 : La question des populations allemandes à la fin de la Seconde Guerre mondiale .....	49
Document 2 : Norman Rockwell, <i>Les Quatre Libertés</i> , 1942.....	50
Document 3 : Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 .....	54
<b>Séance 5 : Décolonisations .....</b>	<b>60</b>
Document 1 : Planches de <i>Tintin au Congo</i> d'Hergé, 1931 .....	60
Document 2 : Discours du Roi des Belges Baudouin I <sup>er</sup> lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960.....	63
Document 3 : Discours du Président de la République Joseph Kasa-Vubu lors de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960.....	66
Document 4 : Discours du Premier Ministre Patrice Lumumba lors de la cérémonie de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960 .....	69

Document 5 : Ho Chi Minh, Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Viêt Nam, 2 septembre 1945.....	72
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## **Séance 6 : Autoritarismes et totalitarismes .....75**

Document 1 : Benito Mussolini (et Giovanni Gentile), <i>La Doctrine du fascisme</i> , 1937 [1932].....	75
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Document 2 : Citations de Mussolini sur la violence et le totalitarisme.....	79
------------------------------------------------------------------------------	----

Document 3 : Représentations <i>a posteriori</i> du fascisme : Ettore Scola, <i>Une journée particulière</i> .....	<b>Erreur !</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

**Signet non défini.**

Document 4 : Esthétiques des totalitarismes.....	80
--------------------------------------------------	----

Document 5 : Hannah Arendt, <i>Les Origines du totalitarisme</i> , 1951 .....	81
-------------------------------------------------------------------------------	----

Document 6 : Margarete Buber-Neumann, <i>Prisonnière de Staline et de Hitler</i> , 1988.....	83
----------------------------------------------------------------------------------------------	----

## **Séance 7 : Le communisme, les communismes .....85**

Document 1 : John Reed, <i>Dix jours qui ébranlèrent le monde</i> , 1919 .....	85
--------------------------------------------------------------------------------	----

Document 2 : Rapport Khrouchtchev au XX <sup>e</sup> Congrès du PCUS (extraits), 24 février 1956.....	92
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Document 3 : La Corée du Nord, élève modèle du stalinisme ? .....	94
-------------------------------------------------------------------	----

## **Séance 8 : Les années 68 : engagement de la jeunesse et démocratie .....95**

Document 1 : Bob Dylan, “Masters of War”, 1963 .....	95
------------------------------------------------------	----

Document 2 : « L'imagination au pouvoir » : entretien de Jean-Paul Sartre avec Daniel Cohn-Bendit, <i>Le Nouvel Observateur</i> , 20 mai 1968.....	98
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Document 3 : Affiches électorales pour les législatives de juin 1968 .....	100
----------------------------------------------------------------------------	-----

Document 4 : Rapport de la commission trilatérale (Michel Crozier, Samuel Huntington, Joji Watanuki), <i>La Crise de la Démocratie</i> , 1975 .....	102
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## **Séance 9 : Mutations politiques en Europe centrale et de l'est à la fin du XX<sup>e</sup> siècle 104**

Document 1 : Charte 77.....	104
-----------------------------	-----

Document 2 : Publicité Pizza Hut, 1998.....	106
---------------------------------------------	-----

Document 3 : Photographies de la guerre de Yougoslavie.....	107
-------------------------------------------------------------	-----

## **Séance 10 : La construction européenne ..... 108**

Document 1 : Altiero Spinelli, Manifeste de Ventotene, 1941 .....	108
-------------------------------------------------------------------	-----

Document 2 : Articles de presse sur la crise de la démocratie libérale en Europe de l'est et sur l'Europe à l'heure du coronavirus .....	110
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

**Séance 11 : Mutations du capitalisme.....111**

Document 1 : Une « Hooverville » à Seattle, 1931 ..... 111

Document 2 : Lettre ouverte de John Maynard Keynes au président Franklin Delano Roosevelt, *New York Times*, 31 décembre 1933 ..... 112

Document 3 : Causerie au coin du feu de Franklin Delano Roosevelt, 30 septembre 1934..... 115

Document 4 : Dorothea Lange, « Migrant Mother », 1936 ..... 119

**Séance 12 : Défis actuels : une histoire de la préoccupation environnementale ..... 120**

Document 1 : Déclaration de Stockholm, 1972..... 120

Document 2 : René Dumont candidat écologiste à l'élection présidentielle française de 1974..... 126

Document 3 : Discours de Greta Thunberg à l'ONU, 23 septembre 2019..... 127